

Document de
LA BANQUE MONDIALE
POUR USAGE OFFICIEL

Rapport n° 37720-HT

NOTE DE STRATÉGIE INTÉRIMAIRE
POUR
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 07-08

Le 14 décembre 2006

Unité de gestion-pays des Caraïbes (LCC3C)
Région Amérique latine et Caraïbes (LCR)

Le présent document fait l'objet d'une distribution restreinte. Il ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles et sa teneur ne peut être divulguée sans l'autorisation de la Banque mondiale.

Date d'examen de la précédente Stratégie
d'appui transitoire par le Conseil : le 6 janvier 2005

Haïti

Exercice

1^{er} octobre – 30 septembre

Monnaie et taux de change

1 dollar = 38,4 HTG (au 30 octobre)

Unité monétaire = La Gourde haïtienne (HTG)

Taux de change moyen sur le marché de 1998 à 2005

HTG pour 1 dollar

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
16,9	16,9	28,3	25,5	29,7	42,0	36,8	43,0

Vice-président :

Pamela Cox

Directeur, Département des Caraïbes :

Caroline Anstey

Économiste principal :

Antonella Bassani

Chargé de projet :

Massimiliano Paolucci

Outre les conseils des représentants sectoriels, des responsables d'équipes de projet et des collaborateurs qui travaillent sur Haïti, les collègues dont les noms suivent ont contribué de façon fort appréciable à l'élaboration du présent document. Il s'agit notamment de : E. Pinto Moreira, C. Coutinho De Sousa, M. Gbetibouo, M. Morrison, M. Corlett et M. Chavez-De Silva.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAN	Autorité aéroportuaire nationale
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
APN	Autorité portuaire nationale
BID	Banque interaméricaine de développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
CAMEP	Centrale autonome métropolitaine d'eau potable
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CAS	Stratégie d'aide-pays
CCI	Cadre de coopération intérimaire
CCRIF	Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes
CFAA	Évaluation de la responsabilité financière du pays
CNMP	Commission nationale des marchés publics
CNRA	Commission nationale pour la réforme administrative
COCCI	Comité conjoint de coordination de la mise en œuvre et du suivi du CCI
COPRODEP	Conseil du projet de développement participatif
CPAR	Examen analytique sur la passation des marchés dans le pays
CSCCA	Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif
DDR	Programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration
DGI	Direction générale des impôts
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSRP-I	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté intérimaire
DTS	Droits de tirage spéciaux
EB	Exercice budgétaire de la Banque Mondiale
EDH	Électricité d'Haïti
EFA-FTI	Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme « Éducation pour tous »
FER	Fonds d'entretien routier
FIAS	Service-conseil pour l'investissement étranger
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FPC	Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit
FRPC	Facilité pour la croissance et la réduction de la pauvreté
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IADS	Service international de développement agricole
IDA	Association internationale de développement
IPC	Indice des prix à la consommation
LCR	Région Amérique latine et Caraïbes
LICUS	Pays à faible revenu en difficulté
MCN	Micro crédit national
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OCB	Organisations communautaires de base
ODM	Objectifs de développement pour le Millénaire

OEA	Organisation des États américains
OED	Département de l'évaluation des opérations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAGE	Programme d'appui à la gouvernance économique
PEFA	Programme d'examen des dépenses publiques et de la responsabilité financière
PEMFAR	Examen de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNH	Police nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
RNB	Revenu national brut
SFI	Société financière internationale
SIDA	Syndrome immunodéficient acquis
TELECO	Télécommunications d'Haïti
UE	Union européenne
ULCC	Unité de lutte contre la corruption
USAID	Agence américaine pour le développement international
VAN	Valeur actualisée nette
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficiency humaine

DENI DE RESPONSABILITE

Le présent document est la traduction française du texte anglais Interim Strategy Note for the Republic of Haiti en date de 14 décembre 2006. En cas de divergence entre le présent document et la version anglaise officielle, c'est le texte original qui prévaudra.

NOTE DE STRATÉGIE INTÉRIMAIRE EB 07-08

TABLE DES MATIÈRES

Résumé analytique	1
Contexte	4
I. Évolution politique récente	4
II. Progrès réalisés dans l'application du CCI pour la période 2004-2006....	7
III. Résultats macroéconomiques récents	8
IV. Statut des réformes de gouvernance économique	11
V. Problèmes sociaux et questions relatives à la pauvreté.....	13
VI. Principaux problèmes relatifs à l'infrastructure et à l'environnement..	15
Mise en œuvre de la stratégie d'appui transitoire de 2005	16
I. Le programme de la Stratégie d'appui transitoire et les résultats du portefeuille	16
II. Coordination entre les bailleurs de fonds	18
III. Enseignements tirés	19
La stratégie du gouvernement.....	22
I. Les principales priorité de développement du gouvernement	22
II. Les principaux défis à relever	23
La stratégie intérimaire de la Banque mondiale en Haïti.....	26
I. IDA.....	26
II. SFI	34
III. MIGA	35
IV. Institut de la Banque mondiale	35
Suivi des résultats et évaluation des risques	35
I. Matrice de suivi des résultats	35
II. Risques et mesures d'atténuation proposées	36
III. Remarques finales	38
Tableaux	
Tableau 1. Quelques indicateurs économiques	9
Tableau 2. Dette extérieure d'Haïti, fin septembre 2005	10
Tableau 3. Mesures et politiques de gouvernance économique appliquées par le gouvernement	12
Tableau 4. Haïti : Quelques indicateurs sociaux et de pauvreté.....	14
Tableau 5. Principaux bailleurs de fonds et montants promis	27
Tableau 6. L'aide de l'IDA au titre des EBs 07 et 08	29
Tableau 7. Programme de l'IDA des EBs 07 et 08 : Principaux indicateurs et domaines dont les résultats seront évalués	36
Tableau 8. Indicateurs de performance fondés sur les résultats du CCI	41
Tableau 9. Financement proposé de l'IDA au titre de la Stratégie d'appui transitoire	52
Tableau 10. Programme de l'IDA de l'EB 06 : Principaux indicateurs et domaines pour l'évaluation de la performance.....	54
Tableau 11. Haïti - Quelques résultats du Fonds fiduciaire en faveur des LICUS	59
Tableau 12. Travaux d'analyse et de conseil achevés au titre de la Stratégie d'appui transitoire.....	62

Annexes

Annexe 1.	Évolution de la mise en œuvre de la stratégie d’appui transitoire de 2004.....	40
Annexe 2.	Résumé des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie d’appui transitoire de 2004	52
Annexes 3.	Les principales priorités de développement du gouvernement.....	67
Annexe A2.	Haïti en bref	69
Annexe B2.	Quelques indicateurs de résultat et de la gestion du portefeuille de la Banque	77
Annexe B4.	Récapitulatif des services hors-prêts.....	78
Annexe B6.	Principaux indicateurs économiques.....	79
Annexe B7.	Principaux indicateurs de risque	81
Annexe B8.	Le portefeuille de l’IDA en Haïti	82
Annexe B8.	La SFI en Haïti	83

Encadrés

Encadré 1.	L’importance de la cohésion sociale en Haïti — un exemple de fossé entre les zones rurales et les zones urbaines	5
Encadré 2.	Le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Haïti (DDR).....	7
Encadré 3.	Cité Soleil et Bel Air : Deux exemples de la « bidonvillisation »	25

Graphiques

Graphique 1.	Haïti – Aide publique au développement, 1990 – 2004.....	19
--------------	--	----

RESUME ANALYTIQUE

Par les élections qui ont eu lieu en février 2006, les Haïtiens ont expressément chargé le Président Préval de rompre avec le passé turbulent du pays et de commencer à bâtir une société stable et sans exclusion.

Des progrès considérables ont été accomplis par le gouvernement de transition et la nouvelle administration dans les domaines de gouvernance politique et économique ainsi que de la stabilisation économique. Toutefois, le nouveau gouvernement fait face à la fois à des défis anciens et nouveaux, notamment ceux relatifs à *a) l'amélioration de la sécurité ; b) l'édification de l'État ; c) la définition des priorités en matière d'intervention ; d) l'obtention des résultats rapides sur le terrain ; et e) la poursuite d'un dialogue national participatif impliquant toutes les forces politiques et sociales.*

Fort des résultats obtenus dans le Cadre de coopération intérimaire (CCI) de 2004, **le gouvernement du Président Préval s'est engagé à poursuivre le programme de réforme entrepris par le gouvernement de transition tout en améliorant les conditions de vie de la plupart des groupes vulnérables du pays,** y compris par l'élargissement des activités aux quartiers pauvres de Port-au-Prince dans le cadre du Programme d'apaisement social.

À l'avenir, les réformes de gouvernance économique doivent être axées sur la mise en œuvre complète et efficace du cadre juridique et institutionnel récemment créé, dans le but d'améliorer les politiques et les procédures au sein des principaux organismes publics et être de nature à encourager davantage la responsabilisation et la transparence dans l'utilisation des ressources de l'État et la prestation des services de base. Étant donné la nature et l'étendue des questions relatives à la gestion des affaires publiques en Haïti, et compte tenu de l'insuffisance des capacités institutionnelles existantes, **les résultats seront obtenus de façon progressive et demanderont du temps.** Cependant, l'appui des bailleurs de fonds à ces réformes sera indispensable au renforcement de la capacité du gouvernement à utiliser efficacement les ressources nationales et étrangères pour réaliser le développement économique et social du pays.

Le Groupe de la Banque mondiale et les autres partenaires de développement continueront à apporter leur appui aux efforts de réforme en Haïti, conformément aux objectifs et aux priorités des documents du CCI initial et du CCI prolongé. Ainsi, la démarche stratégique proposée par le Groupe de la Banque mondiale et décrite dans la présente Note de stratégie intérimaire reste similaire à la Stratégie d'appui transitoire de 2005 du Groupe de la Banque mondiale. Toutefois, suivant la stratégie du gouvernement qui vise à améliorer les conditions de vie de la plupart des groupes vulnérables et à contribuer à la paix dans le cadre du Programme d'apaisement social, la présente Note de stratégie intérimaire permettra également de financer des interventions ciblées dans les quartiers pauvres des zones urbaines au moyen des opérations régulières de l'IDA et des fonds fiduciaires.

La présente Note de stratégie intérimaire porte sur une période de 18 mois, jusqu'au 30 juin 2008. Elle cadre avec le double objectif de la Stratégie d'appui transitoire, à savoir : donner l'espoir aux populations en aidant le gouvernement à obtenir des résultats rapides dans les domaines de la prestation des services de base et de la création d'emplois et rétablir la crédibilité des institutions haïtiennes en approfondissant les réformes qui favorisent une gouvernance et un développement institutionnel à long terme. Grâce à un dosage équilibré des nouveaux dons de l'IDA ciblant tant les zones urbaines que rurales, des dons des fonds fiduciaires et des activités d'analyse et de conseil ainsi que l'exécution des activités du portefeuille existant, la stratégie sera axée sur des interventions précises dans les domaines où le gouvernement a demandé un financement de la Banque mondiale et où cette dernière détient un avantage comparatif et peut compléter ou mobiliser l'appui d'autres bailleurs de fonds. Un document complet de la Stratégie d'aide-pays (CAS) sera élaboré au cours de l'EB 08 sur la base du DSRP complet que le gouvernement envisage de finaliser en 2007.

Les ressources allouées par l'IDA sous forme de dons au titre des EBs 07 et 08 s'élèvent à environ 81 millions de dollars, soit 11 % de l'ensemble des financements promis par les bailleurs de fonds pour la période de juillet 2006 à septembre 2007, au cours de leur dernière conférence qui a eu lieu à Port-au-Prince en juillet 2006. Le Groupe de la Banque mondiale vise à rester un partenaire important dans le processus de développement du pays en assurant le leadership intellectuel et en fournissant des conseils sur les orientations et d'ordre technique, en proposant des options de développement, en appuyant la coordination des bailleurs de fonds et en contribuant à la mise en œuvre des programmes qui présentent des risques élevés mais peuvent générer des gains importants, soit par des financements directs ou en mobilisant des fonds d'autres sources.

L'enveloppe de l'IDA au titre de l'EB 07 s'élève à 68 millions de dollars au total. Cette enveloppe inclut un Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (5 millions de dollars), un don à l'appui des politiques de développement pour le financement de la deuxième phase du Programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE II, 23 millions de dollars), un projet financé à hauteur de 25 millions de dollars en appui à la mise en œuvre de l'Initiative éducation pour tous (EFA) en Haïti, et un projet d'assurance contre les risque de catastrophes (9 millions de dollars). Un projet de réduction des pertes d'électricité a été approuvé au début de l'EB 07 et sera financé par les affectations des ressources de l'IDA provenant du report de fonds sur l'EB 06. Au titre de l'EB 08, les affectations des ressources de l'IDA seront structurées selon les résultats obtenus conformément au processus d'affectation des ressources sur la base des résultats. Les affectations réelles dépendront: i) de la performance du pays dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) ; ii) de la performance du pays par rapport à celle des autres pays bénéficiant des ressources de l'IDA ; iii) du montant des ressources de l'IDA disponibles ; iv) des changements intervenus dans la liste des pays qui sont des emprunteurs actifs de l'IDA ; v) des conditions imposées à l'aide financière fournie. À titre préliminaire, Haïti peut être admis à bénéficier des fonds de l'IDA pour un montant de 12,9 millions de dollars additionnels au taux du jour, pouvant servir à renforcer les opérations financées avec les ressources du programme LICUS/FPC au profit des quartiers pauvres des zones urbaines principalement.

La SFI financera les piliers relatifs à la politique de développement du gouvernement qui vise à promouvoir la croissance économique et à améliorer l'accès, des groupes les plus vulnérables particulièrement, aux services de base de qualité. Elle continuera de travailler en étroite collaboration avec l'IDA et la communauté des bailleurs de fonds afin d'identifier les actions ciblées et concrètes à mener pouvant aider à poser les jalons d'un environnement propice à l'EB de l'activité des entreprises, et d'investir également de façon sélective dans les projets qui sont susceptibles de favoriser le développement d'un secteur privé viable et de créer des activités génératrices de revenus.

La stratégie proposée dans la présente Note de stratégie intérimaire sera mise en œuvre dans un environnement à haut risque. Ces risques sont les suivants : a) l'insécurité et la violence politique ; b) l'insuffisance des capacités institutionnelles et les risques fiduciaires ; c) le manque de coordination dans le mécanisme d'établissement des rapports ; d) l'attachement du gouvernement aux réformes ; et e) la volatilité de l'aide. Suite aux recommandations du rapport 2002 de l'évaluation de l'aide-pays de l'OED et du rapport 2006 de l'IEG sur les États fragiles¹, cette stratégie a été conçue pour atténuer les principaux risques à travers une série d'opérations stratégiques simples mais bien définies telles que les réformes institutionnelles, les initiatives de développement de proximité, un dialogue continu et la coordination entre les responsables du gouvernement, les groupes de la société civile et la communauté des bailleurs de fonds.

En cas de dégradation considérable du climat politique et des conditions de sécurité, d'affaiblissement des structures de gouvernance et de ralentissement de la mise en œuvre des programmes globaux ou sectoriels, le Groupe de la Banque mondiale effectuera un examen minutieux des opérations et des activités prévues ou en cours afin de décider de la conduite à tenir. La réaction du Groupe de la Banque mondiale sera proportionnelle aux risques encourus et s'inspirera du cadre des opérations proposées, qui reflète déjà sa réaction progressive face aux différents risques. En cas de dégradation significative du cadre d'application des politiques gouvernementales relatives aux réformes de gouvernance économique ou de celui des politiques macroéconomiques pendant la période visée par la Note de stratégie intérimaire, la Banque maintiendra sa participation par l'intermédiaire des opérations de financement des investissements mais elle peut éventuellement retarder le décaissement de la deuxième tranche du PAGE II jusqu'à ce que ces risques soient écartés. Si d'autres risques se présentent, tels que, par exemple, dans les domaines de la sécurité ou de la corruption, la Banque déterminera dans quelle mesure ces facteurs touchent les projets d'investissements existants et elle pourra, le cas échéant, réviser les activités d'exécution et restructurer ces opérations ou renforcer les mécanismes de cloisonnement afin de continuer à apporter un appui ciblé aux efforts de prestation de services.

¹ Banque mondiale (2006) : *Engaging with fragile states — An IEG Review of the World Bank Support to Low Income Countries under Stress.*

CONTEXTE

I. Évolution politique récente

1. **Par les élections qui ont eu lieu en février 2006, les Haïtiens ont expressément chargé le Président Préval de rompre avec le passé turbulent du pays et de commencer à bâtir une société stable et sans exclusive.** Pour le faire, le Président Préval doit travailler en étroite collaboration avec tous les partis politiques qui se sont engagés à emprunter la voie de la réconciliation nationale. Toutefois, ce chemin est jonché de défis et il faudra du temps pour accomplir des progrès. La capacité du Président Préval à obtenir des résultats rapides et visibles pour le peuple haïtien et à engager des réformes institutionnelles à moyen et à long termes sera d'une importance cruciale. La violence a certes diminué depuis les élections, mais elle reste une préoccupation — particulièrement dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince. Il est important de prendre en compte cette source d'instabilité pour le développement économique et social d'Haïti. La réduction de la violence dépendra de la capacité du gouvernement à tenir les engagements qu'il a pris au niveaux économique et social.

2. **La réélection du Président Préval a mis un terme à un gouvernement de transition de deux ans.** Après le départ du Président Aristide du pays, le 29 février 2004, et sur recommandation d'un Conseil des sages en charge de mener à bien la transition, M. Gérard Latortue a été désigné Premier ministre. Il a formé un gouvernement de transition chargé de créer les conditions nécessaires à des élections présidentielles et législatives démocratiques, de rétablir la stabilité macroéconomique, d'améliorer la gouvernance économique et de commencer à remettre en état une économie chancelante. Ce programme était soutenu par des partenaires étrangers au moyen d'un Cadre de coopération intérimaire (CCI) portant sur 27 mois, présenté au cours de la conférence des bailleurs de fonds à Washington en juillet 2004.

3. **Il est vrai que les zones rurales en Haïti sont restées relativement calmes durant cette période, mais, les deux années qui ont précédé les élections de 2006 ont été caractérisées par un niveau élevé de violence criminelle et politique, principalement dans les zones de taudis de la capitale, Port-au-Prince.** En dépit du déploiement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) dont le mandat était de rétablir la sécurité dans le pays comme condition préalable à la tenue des élections, les violences se sont exacerbées. Selon la MINUSTAH, entre juin 2004 et mai 2005, 424 personnes sont décédées des suites d'actes criminels, dont 323 à Port-au-Prince. Les taux d'enlèvement ont augmenté de façon constante, atteignant 20 à 24 cas par jour, de mai à décembre 2005. En général organisée par des gangs ayant des motivations politiques, la violence a été facilitée par l'accès aisé aux armes en Haïti², les mauvaises conditions de vie, le manque d'éducation de base et des opportunités d'emploi dans les quartiers pauvres, ainsi que le rôle d'Haïti en tant que point de transbordement de la drogue vers les États-Unis.

² En février 2006, environ 200 000 armes légères étaient en circulation en Haïti, dont la plupart étaient dans les mains des civils issus de toutes les classes sociales (Banque mondiale (2006) : *Social Resilience and State Fragility in Haiti — A Country Social Analysis*).

Encadré 1 : L'importance de la cohésion sociale en Haïti — un exemple de fossé entre les zones rurales et les zones urbaines

Les données récentes sur la pauvreté montrent un contraste frappant entre Port-au-Prince et le reste du pays. Presque les deux tiers des Haïtiens, ou environ six millions de personnes, vivent dans les zones rurales (contre 1,3 million à Port-au-Prince) dont 69 % dans une pauvreté extrême (contre 34 % dans la capitale). De larges franges de la population rurale n'ont pas accès à un enseignement primaire et à des services de santé de qualité. Ceci reflète la négligence de la part du gouvernement dans le passé comme le montre le manque de biens publics de base (notamment l'infrastructure physique et les services de santé et d'éducation), le non-respect de l'ordre public, l'absence des institutions judiciaires, de mécanisme de protection environnementale et de réglementation.

L'agriculture de subsistance, souvent pratiquée en groupes (*combite, esquad et société de travail*), reste la principale source de revenus pour les populations rurales. Toutefois, les petits exploitants souffrent du morcellement des terres et ont recours à des techniques primitives. Dans un tel contexte, et compte tenu de la dégradation progressive de l'environnement et de l'érosion des sols, la jeune génération a tendance à quitter les zones rurales pour aller dans les villes à la recherche des emplois et d'autres opportunités économiques, dans les secteurs formel qu'informel.

Au cours des deux dernières années, l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales s'est davantage creusé. Les premières ont connu la recrudescence de la violence politique et criminelle alors que les secondes sont restées relativement calmes, surtout en raison d'une plus forte cohésion sociale. Des différences nettes dans la perception de l'impact de la violence sur la vie quotidienne et le maintien des groupes de travail dans les zones rurales peut expliquer cette cohésion sociale plus forte dans ces zones. Les habitants des zones rurales se sentent plus en sécurité dans leur vie quotidienne que ceux des zones urbaines. En effet, 58 % des résidents de la métropole se sentent « souvent ou la plupart du temps » en insécurité dans leur maison, comparé à 15 % dans les zones rurales. Une minorité significative dans les zones rurales dit avoir peur d'aller dans les marchés ou de se rendre dans d'autres villes mais, les données montrent que la peur n'est pas la préoccupation majeure et quotidienne des trois quarts de la population rurale.

Sources : Banque mondiale (2006), *Social Resilience and State Fragility in Haiti — A Country Social Analysis* ; et Banque mondiale (2006), *Mémoire économique du pays*

4. **Le gouvernement de transition de M. Latortue a organisé le premier tour des élections présidentielle et législatives le 7 février 2006³.** Dans l'ensemble, les élections ont été jugées efficaces et démocratiques par la communauté internationale. Le taux élevé de participation et le fait que les résultats aient été immédiatement acceptés par les principales formations politiques ont entériné la victoire au premier tour de l'élection présidentielle le 7 février du leader du parti Lespwa et ancien président, René Préval avec 51,15 % des suffrages valides⁴.

³ En plus des élections présidentielle et législatives, des élections municipales ont également eu lieu en Haïti le 3 décembre 2006, c'est-à-dire sous l'administration Préval-Alexis. Avec un taux de participation de moins de 40 % et quoique marquées par des épisodes sporadiques de violence, les élections ont été jugées efficaces et démocratiques par la MINISTAH. Les résultats ne sont pas encore connus.

⁴ Les premiers résultats publiés par le Conseil électoral provisoire (CEP) donnent la majorité absolue à M. Préval. Toutefois, avec la suite du décompte des votes, le pourcentage des votes en faveur de M. Préval a chuté à 49 %. Avec de plus en plus d'allégations de fraude, les représentants étrangers ont trouvé un terrain d'entente entre le CEP, le gouvernement de transition et les représentants du parti de M. Préval, Lespwa, en transférant les suffrages nuls aux candidats sur une base proportionnelle, ce qui a donné la victoire à M. Préval au premier tour.

5. **L'issue de l'élection présidentielle étant devenu incontestable, l'attention du public s'est tournée vers l'élection législative.** Seuls deux sénateurs sur 90 et 99 députés ont été élus au premier tour. Le deuxième tour s'est déroulé le 21 avril 2006. La 48^{ème} législature a été inaugurée en mai 2006, mettant un terme à trois années de paralysie du système législatif. Cette assemblée est relativement diversifiée et compte quelque 20 partis politiques représentant tant les formations politiques que les organisations de la société civile. Aucune de ces organisations ne détient la majorité absolue dans l'une ou l'autre des chambres mais, le parti du président, Lespwa, a obtenu 22 sièges sur 99 à la Chambre des Représentants et 11 sièges sur 30 au Sénat. L'inauguration de la législature a ouvert la voie à la formation d'une coalition gouvernementale dirigée par le réformiste et ancien premier ministre Jacques-Edouard Alexis. La plupart des députés de la 48^{ème} législature occupent leurs sièges pour la première fois et sont issus de divers milieux professionnels. Pour remplir sa mission de surveillance de façon efficace, l'institution doit être renforcée. L'insuffisance des ressources est flagrante : les équipements de base de bureau sont insuffisants, de même que les locaux devant servir de bureau ou de cadre pour les réunions de commissions ou pour les formations sur les fonctions fondamentales de législateur. Il est peu probable que des alliances politiques solides, susceptibles de contrôler chacune des chambres de façon prévisible et définitive, puissent émerger. Le parti de l'ancien Président Aristide, Fanmi Lavalas qui, aux yeux de plusieurs, était l'allié naturel du parti du président au pouvoir, Lespwa, a fait preuve d'indépendance (sans manifester d'antagonisme) à l'égard de ce dernier. Par ailleurs, on relève une forte tendance aux réunions de groupe sur des bases géographiques, bien qu'elles aient un caractère informel.

6. **Depuis la tenue des élections, le gouvernement formé par Préval-Alexis s'est focalisé sur un programme d'apaisement social avec une large couverture géographique y compris l'élargissement des activités aux quartiers pauvres de Port-au-Prince.** Au cours de la conférence de bailleurs de fonds de juillet 2006, le gouvernement a défini ses plans de développement social, économique, institutionnel pour les quinze premiers mois. Les activités de sensibilisation de la communauté internationale, y compris les voisins en Amérique latine et les pays du CARICOM, ainsi que l'engagement du Président Préval de bâtir une coopération Nord-Sud et Sud-Sud, ont vite porté leurs fruits. En effet, Haïti a : a) obtenu la prolongation du mandat de la MINUSTAH jusqu'en mars 2007 ; b) retrouvé son statut de membre au sein du CARICOM ; et c) obtenu de la part des bailleurs de fonds une promesse de lui fournir quelque 750 millions de dollars pour financer l'extension du Cadre de coopération intérimaire (CCI) jusqu'en septembre 2007.

7. **À l'avenir, le Président Préval devra obtenir rapidement des résultats sur les fronts de la restauration de la sécurité et de la reprise économique, conformément aux promesses faites durant la campagne électorale, en particulier pour son électorat urbain.** Pour rétablir la sécurité, il faut une solide détermination de mettre en œuvre le programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration (voir encadré 2) et de réformer la police nationale. Le Président Préval est personnellement déterminé à progresser rapidement dans ces deux voies avec l'appui de la MINUSTAH, de l'Organisation des États américains (OAS) et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux. La reprise économique dépend du rétablissement de la sécurité mais, une amélioration durable des conditions de sécurité à son tour est tributaire de l'obtention de résultats rapides et visibles en matière d'amélioration des conditions de vie des populations et

d'intensification des efforts de lutte contre le crime et la violence. Pour s'assurer que la croissance économique est sans exclusion et viable à long terme, il est nécessaire de renforcer les institutions publiques et d'améliorer la gouvernance économique.

Encadré 2 : Le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Haïti (DDR)

Le programme DDR est un élément clé de l'action du gouvernement Préval-Alexis visant le rétablissement de la sécurité dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince en tant que condition préalable au développement socioéconomique. Le programme DDR tente de prendre en main les objectifs de stabilisation à court terme en traitant avec les gangs armés modérés qui peuvent être encouragés à participer au processus DDR tout en recherchant une solution à long terme au problème de la violence armée, en développant dans chaque communauté les capacités à s'y attaquer. Ceci implique un investissement socioéconomique et la création des emplois au niveau communautaire. Le programme DDR prône également une politique d'engagement constructif avec les anciens militaires. En ce moment, les activités du programme DDR sont axées sur le désarmement et la réinsertion négociés des gangs dans la société civile dans tout le pays, l'accent étant mis sur les zones urbaines de Port-au-Prince, afin de réduire la criminalité et la violence et de renforcer la confiance de la communauté dans le développement. Le programme DDR est mis en œuvre par le biais de la Commission nationale de désarmement et offre un soutien individualisé à près de 6 000 personnes prioritaires (ceux qui constituent une menace sérieuse) pour qu'elles s'engagent dans les domaines de l'éducation, suivent des formations ou un apprentissage, obtiennent un emploi ou créent des micro entreprises en se basant sur un profil détaillé et les capacités personnelles évaluées dans un centre avec internat d'orientation à la réintégration. Les bénéficiaires sont suivis et formés pendant une période maximum de 18 mois afin de leur offrir des possibilités optimales d'acquérir des moyens d'existence durables.

Ces derniers mois, les premiers résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme DDR ont été enregistrés. Le 12 septembre, plusieurs des membres du gang de Bel Air ont, par un acte symbolique mais important du point de vue stratégique remis leurs armes. Le 3 octobre 2006, pour la première fois en presque trois ans, les policiers sont entrés à Cité Soleil, longeant des bâtiments criblés de balles et échangeant des poignées de mains avec les spectateurs pendant une visite de prise de contact dont le but était de rétablir l'ordre public. Toutefois, les ONG travaillent avec succès à Cité Soleil et à Bel Air depuis quelque temps.

II. Progrès réalisés dans l'application du CCI pour la période 2004-2006

8. **Plusieurs des objectifs de développement du CCI pour la période 2004-2006 ont été atteints** en dépit des conditions difficiles dans le pays et des retards accumulés au départ dans le décaissement des ressources accordées par les bailleurs de fonds. Le CCI est axé sur quatre piliers consistant à : i) renforcer la gouvernance politique et promouvoir le dialogue national ; ii) renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel ; iii) promouvoir la reprise économique ; et iv) améliorer l'accès aux services de base. Le financement nécessaire pour la mise en œuvre du CCI était évalué à 930 millions de dollars. Au cours de la conférence des bailleurs de fonds dont la Banque mondiale était l'hôte à Washington, en juillet 2004, la communauté des bailleurs de fonds s'est engagée à contribuer plus de 1,1 milliard de dollars en appui à l'application du CCI.

9. **Au 31 mars 2006, un montant d'environ 750 millions de dollars avait été mobilisé pour exécuter des opérations au titre du CCI.** Des progrès ont été accomplis dans les domaines suivants : a) renforcement de gouvernance politique, même si cela

s'est limité à l'organisation des élections présidentielle et législatives ; b) rétablissement de la stabilité macro-économique du pays ; c) lancement d'un programme complet de réforme de gouvernance économique; d) amélioration de l'accès des pauvres aux services de base et de la qualité de ceux-ci ; e) modernisation du réseau d'infrastructure du pays qui est délabré ; et f) renforcement des capacités de préparation à la gestion des opérations en cas de catastrophe en Haïti. Toutefois, les progrès réalisés dans les trois derniers domaines sont moins importants, en partie en raison des questions de sécurité qui ont virtuellement transformé de larges secteurs de la capitale en « zones interdites »⁵. Le déploiement de la MINUSTAH a certes contribué à réduire les taux de violence et de criminalité mais, le retour à une situation sécuritaire normale en Haïti est lié à l'approfondissement des réformes et au renforcement de la police et du système judiciaire, ainsi qu'à la mise en œuvre réussie des programmes de désarmement et de réintégration, trois composantes importantes du premier pilier du CCI de 2004 (voir l'annexe 1).

III. Résultats macroéconomiques récents

10. **Au cours de la période 2004-2006, Haïti a accompli des progrès importants en matière de rétablissement de la stabilité macro-économique** (voir le tableau 1). Le cadre macro-économique initial a été établi dans le cadre du programme suivi par le Fonds monétaire international couvrant la période d'avril à septembre 2004. Pendant les deux années qui ont suivi, le programme macro-économique des autorités a été financé au titre du Mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit du Fonds monétaire international, avec des décaissements en janvier 2005 (15,6 millions de dollars) et en octobre 2005 (14,7 millions de dollars).

11. **L'économie s'est progressivement remise des chocs subis en 2004** (turbulences politiques et inondations graves), et il est prévu que la croissance annuelle du PIB augmente à 2,5 % au cours de l'EB 06 contre 1,8 % en 2005⁶. Cependant, les problèmes récurrents relatifs à la sécurité ont affecté négativement l'activité économique, l'exécution des projets des bailleurs de fonds et d'autres rentrées de devises. Avec des revenus accrus et un contrôle plus rigoureux des dépenses, le déficit global de l'administration centrale (dons compris) a été réduit de 3,5 % du PIB au cours de l'EB 03 à 1,4 % pendant l'EB 06. Ceci a permis de ne plus recourir à la Banque centrale d'Haïti pour financer le déficit du gouvernement. Cet rééquilibrage des budgétaires a également aidé à ramener l'inflation en fin de période de 38 % au cours de l'EB 03 à un taux prévu de 12 % en 2006. Les réserves internationales nettes se sont accrues, augmentant le taux de couverture des importations de 1,2 mois d'importations des marchandises et de services pendant l'EB 03 à 1,8 mois en 2006. Le programme des autorités financé au titre du Mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit a été mis en œuvre avec succès jusqu'à son achèvement en septembre 2006. Le programme macro-économique des autorités pour la période 2007-2009 a été défini dans le cadre d'un accord de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI portant trois ans pour un montant de 73,71 millions de DTS, approuvé par le Conseil du FMI le 20 novembre 2006.

⁵ Il s'agit des bidonvilles de Cité Soleil et de Bel Air qui comptent environ 450 000 habitants sur une population totale de 1,3 million d'âmes (voir encadré 3).

⁶ L'exercice budgétaire en Haïti va du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Tableau 1. Haïti : Quelques indicateurs économiques
(EB clôturé au 30 septembre)

	2003	2004	2005	2006 Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
PIB en prix constants	0,4	-3,5	1,8	2,5
PIB réel par habitant	-1,7	-5,4	-0,2	0,8
Prix à la consommation (fin de période)	37,8	21,7	14,8	12,4
(en % du PIB)				
Solde global de l'administration centrale (dons compris)	-3,5	-2,5	-0,7	-1,4
(Variation en pourcentage de la masse monétaire en début de période)				
Masse monétaire (y compris dépôts en devises)	39,8	9,1	20,3	9,1
Pour mémoire :				
Réserves internationales nettes (en millions de dollars) 1/	38,8	54,5	70,6	125,7
Réserves liquides brutes (en millions de dollars) 2/	157,1	207,4	228,5	330,8
En mois d'importations de l'année suivante	1,2	1,4	1,4	1,8

Sources : Ministère de l'Économie et des Finances ; BRH ; et estimations des services du FMI

1/ Non compris les dépôts en devises des banques commerciales auprès de la BRH

2/ Réserves brutes excluant les apports en capital dans les organisations internationales.

12. En novembre 2006, Haïti a été éligible à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée après qu'il ait atteint le point de décision de ladite initiative. La dette publique d'Haïti ainsi que la dette extérieure garantie par l'État ont été estimées à 1,3 milliard en valeur nominale au mois de septembre 2005 (tableau 2). La majeure partie de la dette extérieure est contractée à des conditions concessionnelles auprès des créanciers multilatéraux⁷. La dette en termes de VAN, après l'application complète des mécanismes traditionnels, est estimée à 928 millions de dollars (à la fin du mois de septembre 2005). Ceci équivaut à 177 % des exportations de marchandises et de services⁸. La réduction de la VAN du ratio de la dette aux exportations, de 177 % au

⁷ L'IDA et la BID sont les plus grands créanciers étrangers d'Haïti, avec environ 38 % et 40 % de la totalité des créances respectivement. L'Italie, la France et l'Espagne sont les plus grands créanciers bilatéraux avec 5,2 %, 4,8 % et 2,9 % de la totalité des créances respectivement. L'encours de la dette d'Haïti auprès de ces trois pays inclut des arriérés se chiffrant à environ 35 millions de dollars. Haïti a obtenu un rééchelonnement informel des paiements du service de sa dette auprès de ces trois pays au titre du Mécanisme d'aide aux pays sortant d'un conflit. Ces créanciers ont indiqué leur volonté de rééchelonner les paiements des arriérés et du service de la dette dans le cadre de la FPRC et du passage au point de décision de l'initiative PPTE. La totalité de la dette extérieure d'Haïti auprès des créanciers n'appartenant pas au Club de Paris représente environ 3,4 %.

⁸ La VAN du ratio de la dette aux exportations est calculé en utilisant les moyennes rétrospectives des exportations de marchandises et de services sur trois ans. Les estimations relatives aux exportations de marchandises et de services en 2005 restent provisoires.

seuil de 150 %, nécessiterait un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE de 140 millions de dollars en termes de VAN⁹. Un document PPTE préliminaire a été examiné par les Conseils de la Banque et du FMI les 6 et 7 septembre 2006 respectivement. Le document du point de décision pour Haïti a été examiné par les Conseils de l'IDA et du FMI les 20 et 21 novembre 2006 respectivement, ainsi que le DSRP-I et la Note consultative conjointe correspondante des services des deux institutions.

13. Haïti sera éligible à l'allègement de la dette de l'IDA au titre de l'IADM après le point d'achèvement.

Tableau 2. Dette extérieure, fin septembre 2005
(dans les unités indiquées)

		Millions de dollars	% du total
Total		1 336,3	100
	Multilatéral	1 097,8	82,2
	IDA	507,1	37,9
	Groupe de la BID	533,9	40,0
	Autre	56,8	4,2
	Bilatéral	238,5	17,8
Pour mémoire			
	VAN de la dette après l'allègement traditionnel	928	...
	% des exportations	177	...

Sources : Autorités haïtiennes et estimations des services de la Banque et du FMI

Toutefois, on ne s'attend pas à ce qu'Haïti bénéficie d'un allègement de sa dette auprès du FMI¹⁰ dans le cadre de cette initiative. L'aide fournie par l'IDA couvrira la totalité de l'encours de sa dette décaissée avant la fin de décembre 2003. La réduction de la dette auprès de l'IDA au titre de l'IADM pourrait s'élever à 464 millions de dollars en valeur nominale (243 millions en VAN), en supposant qu'Haïti atteigne le point d'achèvement d'ici la fin du mois de septembre 2008. Grâce à l'aide fournie dans le cadre de l'IADM, la VAN du ratio de la dette aux exportations diminuerait de manière significative, pour rester dans la marge de 90 à 100 % au cours de la période 2006-2025¹¹.

IV. Statut des réformes de gouvernance économique

14. Pendant la période 2004-2006, les autorités haïtiennes ont accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre des réformes de gouvernance économique avec l'aide de la Banque mondiale, de la BID, du FMI et des bailleurs de

⁹ Une analyse de sensibilité visant à tester la viabilité de la dette extérieure d'Haïti, en supposant la fourniture complète de l'aide au titre de l'Initiative PPTE, suggère que les indicateurs de la dette extérieure peuvent rapidement se détériorer s'ils se heurtent à des chocs défavorables, notamment ceux qui affectent les résultats des exportations. L'analyse montre également qu'une position d'endettement extérieur robuste peut dépendre de la vigueur de la croissance du PIB réel et des conditions de l'aide extérieure. Ceci montre l'importance des efforts intenses et soutenus pour rétablir la sécurité, fournir un environnement propice au développement des productions exportables, par l'amélioration de l'infrastructure et le renforcement des institutions de l'État et l'application d'une stratégie prudente de gestion de la dette, y compris en s'assurant que l'aide extérieure est constituée en majeure partie de dons.

¹⁰ Selon le calendrier de remboursement de la dette, Haïti doit rembourser la totalité de la dette admissible du FMI (c'est-à-dire l'encours de la dette auprès du FMI avant le 31 décembre 2004) au plus tard en décembre 2006.

¹¹ Ceci suppose que l'IADM n'a pas d'incidence sur les nouveaux emprunts d'Haïti sur la période des prévisions.

fonds bilatéraux, afin d'éliminer les lacunes importants qui entravaient l'utilisation efficace des ressources intérieures et extérieures. Les principales lacunes ont été relevées dans les domaines suivants : i) la préparation et l'exécution du budget ainsi que l'établissement des rapports budgétaires ; ii) la passation des marchés publics ; iii) la gestion des entreprises publiques et le manque de financement pour l'entretien routier ; iv) la gestion des ressources humaines ; et v) le secteur financier¹².

15. Les réformes de gouvernance économique introduites au cours de ces deux dernières années ont commencé très timidement et avaient pour but d'améliorer le cadre juridique et institutionnel, de créer et de renforcer les principales institutions publiques et d'améliorer les processus et les procédures de gestion financière (voir l'annexe 1 et le tableau 3). Pour améliorer la préparation et l'exécution du budget ainsi que l'établissement des rapports budgétaires, une nouvelle loi organique sur le budget a été votée et les budgets des EBs 05, 06 et 07 ont été approuvés avant le début de chaque exercice budgétaire (contrairement aux années précédentes) ; les informations sur les principales affectations de crédits budgétaires et sur l'exécution du budget ont été publiées de façon régulière. En outre, les dépenses discrétionnaires effectuées par l'intermédiaire des comptes courants ministériels ont été réduites de façon drastique. Dans le domaine de la passation des marchés publics, le cadre institutionnel a été renforcé après la signature d'un nouveau décret sur la passation des marchés et la création de la Commission nationale de passation des marchés publics (CNMP), la préparation des dossiers types d'appel d'offres et la publication des marchés attribués par le gouvernement ainsi que de la base de données sur les fournisseurs. Une Unité de lutte contre la corruption (ULCC)¹³ a été créée et un personnel y a été affecté. C'est une entité autonome relevant du ministère de l'Économie et des Finances. Un mécanisme permettant à la société civile de surveiller l'application des réformes de gouvernance économique a été institué et est maintenant pleinement opérationnel. Les audits financiers de l'Électricité d'Haïti (EDH), de la compagnie des télécommunications (TELECO), et de l'Autorité portuaire nationale (APN) ainsi que la réorganisation des pratiques comptables d'EDH et de TELECO ont été achevés. Le Fonds d'entretien routier créé en 2003 pour appliquer la stratégie nationale d'entretien routier est maintenant opérationnel, après avoir atteint le niveau de base requis en termes de capacités institutionnelles. Enfin, un nouveau décret sur la fonction publique permettant de s'attaquer à son inefficacité et à ses insuffisances a été signé en juillet 2005 et était accompagné par la création d'une unité de coordination au sein des services du Premier ministre, chargée de surveiller l'application de ce décret.

16. En dépit des résultats encourageants réalisés jusqu'ici, les lacunes de gouvernance économique et de la gestion du secteur public demeurent significatives,

¹² Tenant compte de ces insuffisances, l'indice de perception de la corruption de Transparency International (ainsi que d'autres indices sur la gouvernance) ont souvent classé Haïti aux derniers rangs dans le monde et identifié la corruption comme l'un des principaux obstacles à la croissance économique et à l'investissement dans le pays. En 2006, Haïti était classé 163^{ème} sur 163 pays, partant de la 159^{ème} place en 2005.

¹³ Dans le domaine de gouvernance et de la lutte contre la corruption, le gouvernement, avec l'aide de la Banque mondiale a également réalisé une étude diagnostique sur la gouvernance et la lutte contre la corruption afin d'obtenir des données de référence sur la gouvernance et la performance du secteur public afin d'augmenter l'accès aux services de base en faveur de pauvres et d'améliorer la qualité de ceux-ci, de soutenir les réformes de gouvernance économique et le développement institutionnel.

freinant de ce fait le processus de croissance économique et de réduction durable de la pauvreté en Haïti. Les réformes de gouvernance doivent se concentrer sur la mise en œuvre complète et efficace du cadre juridique et institutionnel récemment créé, ceci dans le but d'améliorer les politiques et les procédures des principaux organismes publics, et de promouvoir davantage la responsabilisation et la transparence dans l'utilisation des ressources publiques, dans la gestion des partenariats public-privé, et dans la prestation des services de base. Étant donné la nature et l'étendue des lacunes de gouvernance économique en Haïti et la faiblesse des capacités institutionnelles existantes, les résultats seront progressifs et demanderont du temps. L'appui des bailleurs de fonds à ces réformes sera crucial pour renforcer la capacité du gouvernement à utiliser efficacement les ressources intérieures et extérieures pour réaliser le développement économique et social du pays.

17.

Tableau 3. Mesures et politiques de gouvernance économique appliquées par le gouvernement		
Participation	Responsabilité/surveillance	Transparence
<p>CCI examiné lors de la conférence de juillet 2004 à laquelle ont pris part les représentants de la société civile et des bailleurs de bailleurs.</p> <p>Élaboration d'une étude diagnostique complète sur l'état de gouvernance et des pratiques de corruption en Haïti à titre de contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.</p>	<p>Élaboration et adoption dans les délais des budgets pour les exercices 05, 06 et 07 avant le début desdits exercices et amélioration de l'alignement des affectations de crédits budgétaires sur les priorités relatives à la réduction de la pauvreté et la reprise économique déterminées par le CCI de 2004 et le DSRP-I de 2006.</p> <p>Création de l'Unité de lutte contre la corruption en 2004.</p> <p>Achèvement des audits financiers d'EDH, de TELECO et de l'APN et de la réorganisation des pratiques comptables d'EDH et de TELECO.</p> <p>Renforcement de la fonction d'audit externe avec le décret portant organisation et fonctionnement de la CSCCA.</p> <p>Le gouvernement a pu rattraper les retards accusés dans la préparation des comptes du trésor.</p> <p>Élargissement du système automatisé de gestion budgétaire (SYSDEP) à tous les ministères</p> <p>Fonds d'entretien routier, créé en 2003 en tant que pierre maîtresse de la stratégie d'entretien routier en Haïti, est devenu opérationnel.</p> <p>Promulgation par décret en juillet 2005 d'une nouvelle loi sur la fonction publique et l'organisation de l'administration centrale.</p> <p>Achèvement du recensement des postes dans certains ministères.</p> <p>Création d'un comité consultatif et du secrétariat exécutif du groupe de supervision des organisations de la société civile.</p>	<p>Publication régulière des principales affectations des ressources budgétaires et des informations sur l'exécution du budget.</p> <p>Réduction significative des dépenses discrétionnaires faites par le biais des comptes courants ministériels¹⁴ (de 62 % des dépenses publiques non salariales entre octobre 2003 et mars 2004 à moins de 10 % depuis septembre 2004).</p> <p>Récapitulation des résultats accomplis en matière de réformes de gouvernance économique effectuée par les organisations de la société civile rendue disponible au public sur le site Internet du ministère des Finances.</p> <p>Création d'une Commission nationale de passation des marchés publics par la signature en 2005 d'un nouveau décret sur la passation des marchés publics ; préparation des dossiers types d'appel d'offres pour les travaux ; publication des listes des marchés attribués par le gouvernement et de la base de données sur les fournisseurs sur</p>

¹⁴ Les comptes courants (comptes ministériels) étaient au départ destinés à être utilisés pour des besoins inattendus et non budgétisés tels que l'aide aux personnes touchées par les catastrophes naturelles ou les déplacements imprévus des dirigeants.

Tableau 3. Mesures et politiques de gouvernance économique appliquées par le gouvernement		
Participation	Responsabilité/surveillance	Transparence
	Des experts-comptables recrutés pour travailler dans des ministères clés	le site de la Commission nationale de passation des marchés publics.

V. Problèmes sociaux et questions relatives à la pauvreté

18. Haïti reste le pays le plus pauvre dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et il est parmi les pays les plus pauvres au monde. Environ 54 % de la population haïtienne vit en-dessous du seuil de pauvreté d'un dollar par jour et 78 % en-dessous du seuil de deux dollars par jour (données de 2001). L'indice du développement humain des Nations Unies de 2006 a classé Haïti 154^{ème} sur 177 pays. Une proportion impressionnante de la population rurale vit dans la pauvreté¹⁵. Il existe également de grandes poches de pauvreté urbaine dans les bidonvilles de Port-au-Prince, bien que plusieurs petites villes et municipalités aient des taux de pauvreté inférieurs. De grandes disparités existent entre les régions, le taux de pauvreté étant le plus bas dans la région de l'Ouest (34 %), qui inclut Port-au-Prince, la capitale, et le taux le plus élevé étant dans la région du Nord-est (81 %). Les inégalités de revenu en Haïti sont également parmi les plus élevées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui à son tour détient des niveaux d'inégalité plus élevés que dans toute autre région du monde. Presque la moitié du revenu national d'Haïti va aux 10 % les plus riches de la population¹⁶.

19. **Les indicateurs sociaux d'Haïti sont les pires de la région pour tous les secteurs, y compris l'éducation, la santé, le VIH/SIDA et la malnutrition et il est peu probable que le pays réalise ses objectifs de développement pour le Millénaire d'ici 2015** (voir l'annexe A2). Seulement 55 % des enfants âgés de 6 à 12 ans sont scolarisés, un chiffre en baisse au regard du taux de 69 % enregistré en 1994 ; dans les zones rurales, le taux net d'inscription net est encore plus bas, à 23 %. Le taux d'analphabétisme chez les adultes s'élève à 52 % (2003) en baisse par rapport à 60 % en 1990. Les différences sur la base du sexe et relatives à l'accès à l'éducation et au niveau d'instruction sont évidentes. Jusqu'à l'âge de 10 ans, le pourcentage de filles allant à l'école est plus élevé que celui des garçons, mais la tendance s'inverse dans la tranche d'âge de 14 à 24 ans. Les familles sont plus susceptibles de continuer à investir dans l'éducation de leurs garçons que dans celle de leurs filles¹⁷. Chez les adultes, seulement 39 % des femmes comparé à 53 % des hommes savent lire et écrire. Les familles haïtiennes sont devenues les premiers pourvoyeurs de fonds pour l'éducation, et non l'État, 90 % des écoles

¹⁵ L'incidence de la pauvreté dans les zones rurales est de 69 % si l'on tient compte du seuil de pauvreté de un dollar par jour et de 86 % pour le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour.

¹⁶ Les estimations basées sur les enquêtes auprès des ménages suggèrent que les taux de pauvreté et d'inégalité n'ont pas changé de façon significative au cours des deux dernières décennies. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que le PIB par habitant a chuté alors que les niveaux de consommation ont été maintenus grâce aux envois de fonds des travailleurs à l'étranger qui se sont intensifiés depuis le milieu des années 90.

¹⁷ Toutefois, le taux net d'inscription au secondaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans les zones urbaines alors qu'il est moins élevé dans les zones rurales.

primaires étant non publiques. La qualité de l'enseignement constitue également une préoccupation — 70 % des écoles ne sont pas agréées et 60 % des enseignants ne sont pas qualifiés. L'enseignement primaire est universellement reconnu d'utilité publique et le manque de financement public (national et étranger) a conduit à un sous-investissement massif. Les privations en matière de nutrition ont limité l'accès aux soins de santé¹⁸ à cause du manque d'infrastructure et de l'insuffisance du personnel qualifié et des médicaments, avec comme conséquence de difficiles conditions de santé pour les pauvres en Haïti. La mortalité infantile et maternelle est la plus élevée du continent, soit plus de quatre fois la moyenne régionale. Parmi les enfants de moins de 5 ans, 23 % souffrent de malnutrition grave et 5 % de malnutrition aiguë (qui cause l'insuffisance staturale et freine le développement du cerveau). Haïti fait face également à une incidence élevée du VIH/SIDA et l'ONUSIDA a estimé que 5,6 % de la population adulte sont séropositifs. En dépit de tous les facteurs de risque en Haïti, certains éléments indiquent que les taux de prévalence du VIH/SIDA n'ont pas sensiblement évolué au cours de la dernière décennie et auraient même baissé¹⁹.

Tableau 4. Haïti : Quelques indicateurs sociaux et de pauvreté

	Haïti	LCR 1	PFR
Population (millions, 2002) ^{3/}	8,3	540	2 615
dont la population rurale (%)	62,5	23,3	69,8
Croissance démographique annuelle (2003-2015)	1,4	1,3	1,6
Espérance de vie à la naissance (années, 2003) ³	51,6	71,9	58,4
RIB par habitant (2005 pour Haïti, 2004 pour les pays LCR et PFR) ⁴	450	3 576	507
Incidence de la pauvreté (% de la population vivant en dessous du seuil de 1 dollar par jour, données de 2001 pour Haïti ; 2002 pour LAC) ⁵	53,9	8,9	..
Ratio d'alphabétisme chez les adultes (% des personnes âgées de 15 et plus, données de 2003) ³	51,9	89,6	60,8
Ratio net d'inscription à l'école primaire (% du groupe d'âge pertinent) ⁶	55
Taux de mortalité infantile (pour 1 000, 2003) ³	76	27	80
Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1 000, 2002) ³	118	32	124
Taux de mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes, 2000) ⁵	680	194	682
Accès à une source d'eau améliorée (% de la population, 2002) ^{3/}	54	89	77
Prévalence du VIH/SIDA (% des personnes âgées de 15 à 49 ans, 2003) ^{3/}	5,6	0,7	2

1/Région de l'Amérique latine et des Caraïbes (LCR)

2/Pays à faible revenu (PFR)

3/ PNUD, Rapport sur le développement humain, 2005 ; pour l'accès à l'eau en Haïti : Programme commun de surveillance OMS/UNICEF

4/ Banque mondiale, 2006, Indicateurs du développement dans le monde (pour la région LCR et les pays à faible revenu). Banque mondiale, estimations de ses services (pour Haïti). Calculé sur la base de la méthode Atlas de la Banque mondiale

5/ Banque mondiale, 2006, Indicateurs du développement dans le monde

Banque mondiale, estimations de ses services sur la base des données de l'enquête sur les conditions de vie en Haïti.

¹⁸ Seulement 28 % de la population a accès aux soins de santé. En outre, les services de santé sont en majorité fournis par des institutions non publiques (70 %) et leur qualité laisse à désirer.

¹⁹ Alors que le débat sur les vraies raisons du déclin de la prévalence du VIH/SIDA se poursuit, l'ONUSIDA attribue cette tendance positive à la collaboration étroite qui existe entre le public et la société civile et à la volonté politique soutenue de contenir cette pandémie.

VI. Principaux problèmes relatifs à l'infrastructure et à l'environnement

20. **L'infrastructure en Haïti continue à être dans un état lamentable, ce qui affecte négativement l'activité économique, le niveau de vie et la santé.** Les indicateurs de la qualité et de la portée des services sont les pires de l'hémisphère occidental et parmi les plus bas au monde, en général en dessous des moyennes de l'Afrique subsaharienne. Moins d'un tiers des ménages ont accès à l'électricité, et seulement environ 5 % des routes sont en bon état. Seuls 11 % des ménages ont accès au réseau d'adduction d'eau. Il n'existe que 150 000 lignes téléphoniques fixes pour plus de 8 millions d'habitants (taux de pénétration de 1,8 %). Il n'existe pas de réseaux de drainage ni d'installations de traitement des eaux usées et peu de dispositifs d'élimination des déchets solides. La qualité qui laisse à désirer aggrave la situation : l'eau et l'électricité sont souvent seulement disponibles pendant quelques heures par jour, et près de la moitié des lignes téléphoniques ne fonctionnent pas.

21. **Bien qu'étant un élément prioritaire du programme de développement du gouvernement, la modernisation des services d'infrastructure de base au moyen des projets ciblés a tendance à avancer lentement, en raison de l'insuffisance des capacités locales, de la lourdeur et de l'opacité des procédures administratives²⁰ et des conditions de sécurité peu propices, ce qui décourage les entrepreneurs étrangers.** Plusieurs grands projets classiques d'infrastructure sont certes en cours mais, la Banque et certains autres bailleurs de fonds, tirant des enseignements du passé, se sont concentrés sur les questions institutionnelles et sur le développement des projets pilotes et de petite taille, avec une participation plus étroite des populations locales. De telles approches sont susceptibles de prendre plus de temps, mais leur objectif est de rendre les interventions plus viables et plus adaptées aux priorités locales que les grands projets exécutés du haut vers le bas par le passé avec peu de résultats durables. En outre, il faudrait remettre sérieusement en état les principaux réseaux d'adduction d'eau, de fourniture d'électricité et de voirie en état de délabrement, avant d'envisager des travaux majeurs d'expansion. Ainsi, de nombreux projets d'infrastructure sont en cours et rencontrent quelques succès notables, en particulier dans les secteurs de l'eau et des transports (tels que décrits ci-dessous) mais, la portée globale et le niveau de qualité ne se sont pas améliorés sensiblement. Sur le plan institutionnel, au nombre des progrès enregistrés figurent les audits des principales entreprises publiques, tels que décrits au paragraphe 15 ci-dessus, et le renforcement du Fonds d'entretien routier.

22. **Haïti fait face à une sérieuse dégradation de l'environnement qui a des effets sociaux et économiques négatifs et augmente sa vulnérabilité aux catastrophes**

²⁰ En Haïti, le processus de réglementation de l'activité économique est complexe et opaque et les procédures de dédouanement sont assez longues. Selon les indicateurs du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (2005), Haïti occupe le 139^{ème} rang sur 175 pays. Il s'avère qu'il est particulièrement difficile d'engager une activité commerciale en Haïti : il faut en moyenne 203 jours pour créer une nouvelle entreprise (contre 73,3 jours dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et 16,6 jours dans les pays membres de l'OCDE) et 683 jours pour obtenir un titre de propriété (contre 77,4 jours dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et 31,8 jours dans les pays membres de l'OCDE). Haïti est à la traîne au classement dans le domaine de la protection des investissements. L'indice qui permet d'évaluer la transparence des transactions (Indice de l'étendue des informations publiées), et la responsabilité pour délit d'initié (indice de l'étendue de la responsabilité de l'administrateur), la possibilité pour les actionnaires de poursuivre en justice la direction pour conduite répréhensible (indice de facilité de l'exercice de poursuites par les actionnaires) et la portée de la protection des investisseurs classent Haïti au 142^{ème} rang sur 175 pays.

naturelles. L'utilisation répandue du bois de chauffage, le manque de protection et de gestion des forêts ou des pratiques agricoles viables et l'extrême pauvreté rurale sont parmi les facteurs qui favorisent le déboisement. Des 30 bassins hydrographiques d'Haïti, 25 ne disposent plus de forêts naturelles, et les forêts résiduelles couvrant juste 1 % du territoire ne peuvent pas jouer un rôle significatif de protection de l'environnement ou de production. Selon la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Haïti est peut-être le seul pays au monde dont la superficie *totale* des terres se dégrade. Sans appui extérieur, les propriétaires terriens haïtiens sont trop pauvres pour maintenir ou rétablir la fertilité naturelle de leurs sols, ce qui ruine le secteur qui a toujours été et reste potentiellement le plus important de l'économie haïtienne, l'agriculture. L'exode rural (particulièrement vers Port-au-Prince) augmente la pression démographique sur les bidonvilles surpeuplées de Port-au-Prince, tout en faisant augmenter le coût de la main-d'œuvre dans les zones rurales. Le déboisement et la dégradation des sols — ainsi que les niveaux élevés de pauvreté, l'insuffisance des infrastructures et le manque général d'investissement dans des activités de réduction des risques — rendent Haïti encore plus vulnérable aux catastrophes naturelles. L'île d'Hispaniola est située en plein milieu de la ceinture cyclonique et est en proie à de violentes tempêtes de juin à octobre. En mai et en septembre 2004, plus de 4 000 personnes ont été tuées et 6 500 logements détruits à la suite de deux catastrophes naturelles. En effet, Haïti est l'un des pays des Caraïbes les plus touchés par les catastrophes naturelles

23. **Au cours de ces deux dernières années, des efforts ont été intensifiés pour consolider la gestion des ressources et des catastrophes naturelles, bien qu'avec des résultats mitigés.** Alors que les activités dans le secteur de la gestion des ressources naturelles ont été à la traîne, surtout en raison de l'engagement insuffisant des bailleurs de fonds et de la faible mobilisation des ressources, les capacités du pays en matière de préparation et de gestion des opérations en cas de catastrophe se sont améliorées avec notamment la réactivation des comités communaux de protection civile et le renforcement de la Direction de la protection civile (DPC). La tempête tropicale Chris et l'ouragan Ernesto qui sont passés récemment tout près d'Haïti ont mis en évidence les moyens accrus de gestion des catastrophes de la DPC, comme en témoignent les mécanismes améliorés de préparation interne et de coordination extérieure. Pourtant, beaucoup reste à faire pour atténuer l'impact macro-économique de grandes catastrophes naturelles, mesurable par : i) la réduction immédiate du rendement économique ; ii) la détérioration des balances extérieures ; iii) la détérioration des équilibres des finances publiques ; et iv) l'augmentation de la pauvreté. Les assurances et les marchés financiers peuvent fournir des solutions de rechange permettant de compenser les pertes.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'APPUI TRANSITOIRE DE 2005

I. Le programme de la Stratégie d'appui transitoire et les résultats du portefeuille

24. **La Stratégie d'appui transitoire de 2005 du Groupe de la Banque mondiale pour Haïti était axée sur la nécessité de donner espoir à la population et de rétablir la crédibilité des institutions publiques** haïtiennes en aidant le gouvernement à obtenir rapidement des résultats dans les domaines de la prestation des services de base et de la création d'emplois — et à engager des réformes qui encouragent la gouvernance

économique et le développement institutionnel à long terme. La Stratégie d'appui transitoire a été alignée sur le CCI qui a identifié des interventions prioritaires et les besoins de financement correspondants nécessaires pour soutenir la reprise économique, sociale et politique du pays au cours de la période de juillet 2004 à septembre 2006²¹. Un ensemble équilibré d'opérations de crédit et de dons de l'IDA, des dons de fonds fiduciaires et des activités d'analyse et de conseil a été envisagé dans les secteurs où la Banque a un avantage comparatif et pourrait compléter l'aide fournie par d'autres bailleurs de fonds.

25. **La mise en œuvre de la Stratégie d'appui transitoire a évolué** en dépit de la situation politique difficile du pays qui évolue rapidement, de l'intensification de la violence politique et criminelle dans la perspective des élections présidentielle et législatives et de l'insuffisance des capacités dans le pays (voir annexe 1). La Banque a fourni de l'assistance technique et une aide financière au gouvernement pour lui permettre d'appliquer d'importantes réformes de gouvernance économique et d'obtenir des résultats tangibles par la prestation des services de base et la création des opportunités d'emploi pour la population (voir annexe 2).

26. **Pendant la période couverte par la Stratégie d'appui transitoire, six opérations pour un montant total des engagements de 131 millions de dollars ont été présentées à la Banque dans le cadre d'un scénario montrant que tous les indicateurs de performance ont été réalisés.** En outre, Haïti a bénéficié d'environ 11,6 millions de dollars au titre de dons FPC et du programme LICUS dans les domaines de l'alimentation scolaire, de gouvernance économique, de la gestion des catastrophes naturelles, de la création rapide des emplois au moyen des initiatives pilotes à forte intensité de main- d'œuvre, et des interventions d'urgence en matière de soins de santé de base.

27. **La réalisation de plusieurs activités d'analyse et de conseil a permis à la Banque de mieux comprendre les questions de développement auxquels Haïti fait face, tout en contribuant au dialogue de politique en cours et futur et au programme d'aide.** Le programme des activités d'analyse et de conseil inclut l'élaboration d'un Mémoire économique sur le pays, d'une analyse de la situation sociale du pays, d'une stratégie de développement agricole et rural, et d'une note d'orientation sur la politique sociale.

28. **À ce jour, la performance du portefeuille de la Banque mondiale en Haïti a été bonne, et les objectifs de développement ainsi que les progrès accomplis dans l'exécution de tous les projets actifs ont été jugés satisfaisants.** En dehors du projet PAGE I clos en mars 2006, la plupart des projets approuvés pendant la période couverte par la Stratégie d'appui transitoire sont toujours en phase initiale d'exécution puisqu'ils ont enregistré des retards de six mois en moyenne dans l'entrée en vigueur en raison de la transition politique en cours. En dépit des conditions peu propices du pays et à la lumière de la volonté manifestée par le gouvernement de faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie d'appui transitoire, le ratio des décaissements en Haïti pour l'EB 06 était impressionnant (34,7 % contre 33,2 % et 24,1 % au niveau régional et au sein de la Banque, respectivement). Seul un projet (le Projet de redressement d'urgence et de

²¹ Voir le paragraphe 8.

gestion des catastrophes en Haïti) est potentiellement à risque, en raison des retards enregistrés dans la consolidation des mécanismes de coordination du projet.

29. **Les résultats obtenus dans le portefeuille actuel sont encourageants.** L'exécution des projets se poursuit de façon satisfaisante grâce à un appui fourni par toutes les parties prenantes. Les résultats préliminaires sur le terrain sont déjà concrets, notamment en ce qui concerne les projets financés par les dons du FPC et du programme LICUS (voir annexe 2).

II. Coordination entre les bailleurs de fonds

30. **En partenariat avec d'autres partenaires de développement, le Groupe de la Banque mondiale a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre du CCI de 2004.** À cet effet, la plupart des institutions de développement ont aligné leurs stratégies d'aide sur le CCI et fournissent un appui au gouvernement dans le domaine du renforcement des capacités afin d'améliorer la coordination et d'augmenter l'impact de leurs programmes. La Banque mondiale a apporté son appui à l'élaboration du CCI en mai 2004 et a co-organisé la conférence pour l'annonce des contributions des bailleurs de fonds qui s'est tenue en juillet 2004 à Washington. Pour la mise en œuvre du CCI, les groupes thématiques créés lors de l'élaboration du CCI ont été convertis en tables sectorielles et un Comité conjoint de coordination de la mise en œuvre et du suivi du CCI (COCCI) a été créé sous la présidence du Premier ministre, avec la participation des représentants du gouvernement, des parties prenantes nationales et de la communauté internationale. La Banque mondiale a dirigé la table sectorielle sur la gouvernance économique et a participé activement au COCCI. En outre, elle a contribué de façon décisive durant les conférences successives des bailleurs de fonds qui ont eu lieu à Cayenne, à Montréal, à Bruxelles et à Brasilia et a aidé le gouvernement Préval-Alexis dans l'organisation de la conférence pour les annonces de contribution qui s'est tenue à Port-au-Prince en juillet 2006.

31. **L'harmonisation des procédures des bailleurs de fonds se trouve encore à un stade peu avancé.** Toutefois, quelques résultats encourageants ont été réalisés, en particulier dans le domaine de gouvernance économique, concrétisés par la programmation conjointe des missions et l'existence des mécanismes conjoints d'exécution de projets. Il est vrai que les cellules parallèles d'exécution de projets sont toujours utilisées dans la plupart des projets qui reçoivent des financements extérieurs, mais les bailleurs de fonds prennent des mesures pour les consolider et s'appuyer sur des cellules d'exécution de projets uniques afin de coordonner les activités financées par plusieurs partenaires. À titre d'illustration, la Banque mondiale et la BID ont une cellule conjointe de coordination de projets qui coordonne leur appui dans les domaines de gouvernance économique, des transports et de l'aménagement du territoire et de l'électricité. La Banque mondiale peut envisager de reproduire l'expérience positive faite avec la BID avec d'autres bailleurs de fonds dans le cadre de la conception et de l'exécution des projets dans d'autres secteurs.

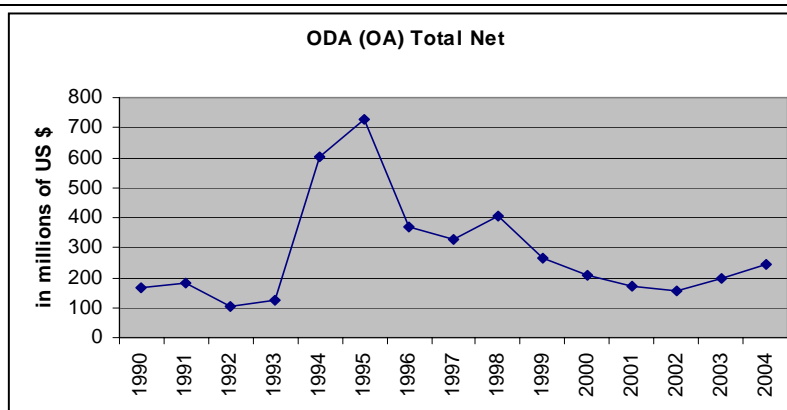
III. Enseignements tirés

32. **Un nombre d’enseignements importants ont été tirés de la mise en œuvre de la Stratégie d’appui transitoire de 2005.** Certains d’entre eux (voir paragraphes 32 à 36) sont systémiques de nature, compte tenu du fait que la Stratégie d’appui transitoire elle-même était intégrée au CCI. Les autres (paragraphes 37 à 39) sont plus spécifiques aux projets et sont tirés de la mise en œuvre du programme de la Stratégie d’appui transitoire. Ces enseignements qui ont été incorporés dans la conception et les modalités d’exécution de la présente Note de stratégie intérimaire au titre des EBs 07 et 08, sont les suivants :

33. **Le renforcement des institutions est un processus graduel et difficile, et ne peut être réalisé qu’avec un engagement fort et soutenu de la part du gouvernement et des bailleurs de fonds.** Des années d’apports d’aide élevés mais instables des bailleurs de fonds²² (voir le diagramme 1) et d’exécution décevante des projets ont mis en évidence l’importance du renforcement des institutions comme condition préalable à tout changement durable en Haïti.

Toutefois, comme dans plusieurs autres États fragiles, le processus de renforcement des institutions en

Graphique 1 : Haïti – Aide publique au développement, 1990 – 2004



Traduction du Graphique 1
Aide publique au développement – Total
(en Millions USD)

Haïti demande du temps ainsi que des efforts soutenus et non équivoques de la part du gouvernement et de la communauté des bailleurs de fonds pour maintenir le niveau des flux d’aide²³ — et réaliser des progrès et des résultats réels — au fil du temps. La

²² L’entrée massive de l’aide extérieure sous le régime du Président Aristide en 1990-1991 a été suivie d’un embargo sous le régime militaire (de 1992 à 1994). L’ensemble des flux d’aide publique au développement (sur la base des décaissements) ont chuté d’une moyenne annuelle de 174 millions de dollars en 1990-1991 à 112 millions en moyenne sur la période 1992-1993. Par la suite, l’aide internationale s’est accrue entre 1995 et 2000 et a atteint en moyenne 383 millions de dollars sur cette période. Toutefois, les flux d’aide ont chuté après les élections contestées de l’an 2000 (195 millions de dollars ou 6 % du PIB sur la période de 2000 à 2004).

²³ Les projections du CAD de l’OCDE montrent que l’aide par habitant se chiffre à 29 dollars par an, un montant supérieur à la moyenne du groupe des pays les moins développés dans leur ensemble qui est estimé à 23 dollars, mais de loin inférieur à la moyenne des pays PPTE qui était estimée à 41 dollars en 2004.

conception et la mise en œuvre du CCI représentent les premières étapes dans la bonne direction, mais beaucoup reste à faire à travers une série de décisions politiques coordonnées à court et à long termes, visant à créer des capacités permanentes au niveau des institutions publiques.

34. **La fourniture de l'aide budgétaire s'est avérée essentielle.** L'opération PAGE I a permis de fournir l'aide financière nécessaire au programme de stabilisation du gouvernement et a aidé à l'application des réformes de gouvernance économique longtemps négligées et pourtant fondamentales. Bien que se trouvant toujours au stade initial, les réformes des structures de gouvernance ont avancé en 2005-2006 (voir paragraphes 14 à 16). Les réformes de gouvernance économique sont cruciales pour rassurer les bailleurs de fonds lors du décaissement de l'aide extérieure en faveur du gouvernement et à travers le budget, augmentant ainsi le financement extérieur des dépenses budgétaires dans les secteurs d'importance cruciale.

35. **Le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CCI prolongé sont essentiels.** La nature des réformes engagées par le CCI et la situation sécuritaire dans le pays nécessitent une évaluation et un suivi constants de la mise en œuvre du CCI pour voir si les objectifs sont en train d'être atteints ou si des ajustements sont nécessaires. La création du COCCI est un pas dans la bonne direction, puisqu'il offre le cadre au gouvernement, aux représentants des bailleurs de fonds, de la société civile et du secteur privé pour suivre et examiner la mise en œuvre du CCI. Toutefois, l'efficacité du COCCI a été limitée par le manque de données fiables et complètes sur les décaissements, et les progrès accomplis dans l'exécution des programmes spécifiques. Le COCCI doit être renforcé par la création, au sein du gouvernement, d'un secrétariat de coordination solide capable de suivre les décaissements, d'identifier les goulots d'étranglement et de suggérer des mesures de redressement et publier régulièrement des informations sur les progrès accomplis.

36. **Des communications claires sur l'opportunité et les objectifs des réformes sont cruciales pour garantir des changements durables** dans les institutions, de même qu'un changement des perceptions culturelles concernant la nature et la fonction du bien public. Pour augmenter l'impact du programme de réforme de gouvernance économique financé dans le cadre du CCI, un don du programme LICUS a permis au gouvernement d'obtenir l'assistance technique nécessaire pour renforcer ses communications avec le peuple haïtien. En conséquence, la capacité du gouvernement dans ce domaine s'est améliorée et les relations avec la presse et les groupes de la société civile deviennent plus ouvertes et constructives. En particulier, le ministère des Finances abrite aujourd'hui un centre public d'information et dispose d'une page Internet institutionnelle où il rend compte, entre autres, des activités menées et des dépenses effectuées, et publie les résultats du processus d'appel d'offres.

37. **La lutte contre la pauvreté et l'inégalité nécessite une démarche participative dans la gestion des affaires**, qui soit en corrélation positive avec une croissance à long terme en faveur des pauvres et peut être encouragée en améliorant la demande et l'offre de gouvernance. Du côté de l'offre, il est important d'augmenter l'accès à l'information et de créer des canaux pour recevoir les réactions des citoyens sur les politiques générales ou la qualité des résultats spécifiques et d'y répondre. Du côté de la demande, il est essentiel de créer la demande d'information sur les politiques publiques et l'exécution du budget, et de renforcer les capacités à les utiliser au sein des groupes de la société civile.

Le PAGE I a permis au gouvernement de créer un mécanisme de suivi par la société civile, rattaché au ministère des Finances et chargé de veiller à la transparence et la responsabilité dans l'application du programme de gouvernance économique. Il est important de renforcer davantage le mécanisme de suivi par la société civile et de déterminer les liens appropriés au Parlement dans sa mission de surveillance.

38. **Les risques opérationnels peuvent être atténués.** Bien que Haïti reste un pays difficile et à risque, l'engagement ferme d'exécuter les projets à tous les niveaux, aussi bien que la performance initiale satisfaisante du portefeuille au niveau global, démontrent qu'il est possible d'y exercer des activités. Consciente des expériences antérieures, et en tenant compte de l'environnement peu propice du pays, l'IDA a adopté une approche à double sens au niveau systémique ou institutionnel et au niveau des projets spécifiques. Au niveau systémique, la stratégie de l'IDA vise à moderniser les institutions haïtiennes au moyen d'interventions ciblées dans le domaine du développement institutionnel et de gouvernance économique au sein des principaux organismes. Au niveau des projets spécifiques, la stratégie de la Banque suppose une corrélation directe entre la qualité de la conception et de la supervision du projet et la réduction des risques fiduciaires et ceux liés à la réputation de la Banque.

39. **Au niveau de la conception de projets, il faut incorporer les enseignements tirés des opérations précédentes, ainsi que les meilleures pratiques en cours dans les pays comparables.** À la suite des recommandations faites dans document sur l'évaluation de l'aide-pays préparé par l'OED en 2002, les projets inclus dans la Stratégie d'appui transitoire ont été conçus pour refléter les conditions politiques, sécuritaires et institutionnelles du pays et pour favoriser un changement durable. En outre, la conception de projets a été maintenue intentionnellement simple pour encourager une approche progressive des réformes sectorielles. La conception de projets a bénéficié de la participation active d'un grand nombre de personnes, dont des responsables de gouvernement, d'autres bailleurs de fonds, de la société civile et les représentants du secteur privé. Tous les projets sont passés au crible d'un processus d'examen interne scrupuleux, axé sur la faisabilité des projets sur les plans technique, institutionnel et politique dans le contexte d'Haïti. Enfin, les dispositifs institutionnels mettent en évidence l'insuffisance des ressources humaines et financières et par conséquent transfèrent les responsabilités liées à la gestion des projets aux principales institutions qui disposent des capacités suffisantes, telles que le ministère des Finances et le Bureau de Gestion PL-480 – et chaque projet inclut d'importantes composantes sur le développement institutionnel afin de renforcer les institutions pertinentes pour chaque secteur.

40. **Des activités de supervision de qualité sont aussi importantes qu'une solide conception du projet.** En plus d'une meilleure conception de projet, les équipes de la Banque ont maintenu un niveau élevé de supervision de projets par l'implication permanente des équipes fiduciaires, la participation active du bureau-pays de la Banque dans les missions de supervision et les activités de suivi, et l'implication progressive du gouvernement dans les processus d'examen de la gestion du portefeuille.

LA STRATEGIE DU GOUVERNEMENT

I. Les principales priorités de développement du gouvernement

41. **Les principales priorités de développement du gouvernement sont exposées en détail dans le document du CCI prolongé présenté le 25 juillet 2006, lors de la conférence des bailleurs de fonds qui a eu lieu à Port-au-Prince et dans le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté achevé en septembre 2006.** Ces priorités consistent à rebâtir l'État, et créer et distribuer les richesses par le biais de l'investissement privé, principalement dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. Ce programme se situe dans le prolongement des axes et objectifs stratégiques du CCI de 2004, avec un accent plus important sur une approche de développement national impliquant tous les départements et toutes les communes d'Haïti et portant sur les interventions visant à satisfaire les besoins sociaux et économiques pressants dans des zones défavorisées et en proie à des conflits. En outre, sur la base des enseignements tirés de l'exécution du CCI de 2004, le gouvernement a souligné l'importance de l'harmonisation de l'aide selon les principes de la Déclaration de Paris de 2005, en particulier de l'alignement de l'aide internationale sur les priorités du pays.

42. **Le programme du gouvernement est articulé autour de quatre piliers principaux consistant à :** 1) renforcer la gouvernance politique et favoriser le dialogue et la réconciliation ; 2) améliorer la gouvernance économique et moderniser l'État, tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisés ; 3) promouvoir la croissance économique ; et 4) améliorer l'accès aux services de base de qualité, en particulier pour les groupes les plus vulnérables (voir l'annexe 3). Pour la période de juin 2006 à septembre 2007, l'ensemble des besoins de financement s'élève à 1,8 milliard de dollars, dont plus des deux tiers sont déjà couverts par des fonds intérieurs et extérieurs laissant de ce fait un solde de 544 millions de dollars à couvrir.

43. **Ce programme présenté à la conférence des bailleurs de fonds organisée par le gouvernement haïtien en juillet 2006 à Port-au-Prince, a reçu l'approbation forte de la communauté des bailleurs de fonds et des représentants de la société civile haïtienne, y compris le Parlement.** Plus de 30 délégations représentant des organismes internationaux et des gouvernements étrangers y ont pris part ainsi qu'une forte représentation du parlement haïtien. La conférence était diffusée dans son intégralité à la radio et à la télévision nationales et était ouverte aux médias. À la conférence, les bailleurs de fonds se sont engagés à fournir environ 750 millions de dollars pour la période allant de juillet 2006 à septembre 2007. Toutefois, comme le confirme l'expérience faite avec le CCI de 2004, les engagements ne seront pas décaissés dans leur totalité d'ici septembre 2007, étant donné que certaines institutions font des décaissements de façon progressive suivant les progrès accomplis dans l'exécution des programmes qu'elles financent. Les bailleurs de fonds continueront à fournir leur appui dans les domaines classiques d'intervention à l'échelon national et où ils ont un avantage comparatif.

44. **Après la conférence, le gouvernement a finalisé un DSRP-I en septembre 2006,** dans lequel il reconferme les priorités de développement ci-dessus et décrit le processus consultatif qu'il entend appliquer au cours de l'année à venir pour l'élaboration du DSRP complet, ainsi que le programme et le calendrier des consultations nationales et locales.

II. Les principaux défis à relever

45. **Au moment où Haïti rentre dans une nouvelle phase de son histoire, le gouvernement fait face à la fois à des défis anciens et nouveaux**, notamment relatifs à a) *l'amélioration de la sécurité* ; b) *l'édification de l'État* ; c) *la définition des priorités en matière d'interventions* ; d) *l'obtention des résultats rapides sur le terrain* ; et e) *la poursuite d'un dialogue national participatif avec toutes les forces politiques et sociales*.

46. **Sécurité.** L'insécurité en Haïti est en grande partie causée par les groupes armés qui gardent le contrôle de petits secteurs de la capitale, Port-au-Prince. Les membres des anciennes forces armées haïtiennes sont basés partout à travers le pays et, bien que toujours armés, ne semblent pas actuellement constituer une menace immédiate pour la sécurité du pays. Les capacités nationales disponibles en matière de sécurité pour s'attaquer à cette source d'instabilité restent insuffisantes. En mai 2005, la police haïtienne comptait environ 4 600 agents, appuyés par 1 200 agents civils de l'ONU (UNPOL), ce qui correspond à 65 agents pour 100 000 citoyens, contre 180 et 285 pour 100 000 citoyens dans les régions de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes respectivement. Le trafic de la drogue et la contrebande continuent de représenter des facteurs de déstabilisation sérieux, favorisant la criminalité par les gangs et freinant les efforts de consolidation des institutions chargées de faire régner l'ordre public. Bien que le mandat de la MINUSTAH ait été prolongé jusqu'en mars 2007, créer et maintenir un environnement sûr et stable nécessitera beaucoup d'effort et, (du moins) à moyen terme, exigera des ressources institutionnelles et financières importantes pour garantir la sécurité, satisfaire aux besoins humanitaires de base et favoriser le développement durable²⁴. S'appuyant sur le CCI prolongé, il sera essentiel de mettre des ressources adéquates à disposition pour faire avancer la réforme de la police et restructurer le système judiciaire²⁵. Il sera également important de soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer de façon concrète les conditions de vie dans les bidonvilles urbains par le biais du Programme d'apaisement social du gouvernement, par l'intensification des programmes novateurs qui intègrent des objectifs de sécurité et de développement, améliorent la prestation des services dans les zones urbaines faisant face à une pauvreté et une insécurité extrêmes, et encouragent les activités génératrices de revenus en faveur des groupes potentiellement exposés ou susceptibles de participer à la violence et au crime.

47. **Bâtir l'État.** Les capacités institutionnelles de l'État continuent à être insuffisantes pour exécuter ses fonctions centrales et fournir des services de base à la population. Le développement des capacités institutionnelles reste un défi majeur qui exige une planification attentive, des efforts soutenus à long terme et une assistance technique et financière significative tant de la part du gouvernement que des bailleurs de fonds. En plus de la réforme de la police, du système judiciaire et des institutions chargées de faire régner l'ordre public qui a été évoquée plus haut, le gouvernement doit continuer à améliorer la gouvernance économique et à moderniser le secteur public, et introduire des mécanismes pour augmenter la transparence et la responsabilité du secteur public et rendre la prestation des services plus adaptée et plus efficace. À cet effet, le

²⁴ En ce qui concerne le lien entre la sécurité et la croissance, consulter le rapport de la Banque mondiale (2006), *Engaging with Fragile States — An IEG Evaluation of World Bank Support to Low-Income Countries Under Stress*.

²⁵ Pour une analyse plus détaillée des problèmes et des réformes éventuelles dans ces domaines, voir le rapport de la Banque mondiale (2006), Haïti : Mémoire économique du pays.

gouvernement a récemment rédigé un projet de plan d'action sur la gouvernance pour la période 2006 à 2011, qu'il prévoit de mettre en application en partenariat avec la communauté des bailleurs de fonds²⁶. Le nouveau Parlement peut également jouer un rôle crucial dans ses fonctions de surveillance, particulièrement, entre autres, dans les domaines de l'approbation et du contrôle budgétaires. L'aide financière et l'assistance technique de la communauté des bailleurs de fonds constitueront des apports décisifs pour permettre au gouvernement et au Parlement de relever ces défis.

48. **Besoin de résultats rapides sur le terrain.** Les Haïtiens ont besoin d'espoir. Cet espoir à son tour dépend d'une administration sans exclusive et de sa capacité à fournir des résultats tangibles aux populations haïtiennes, particulièrement aux plus démunies. La combinaison du renforcement des institutions à long terme et d'un programme d'apaisement social à court terme offre une approche à deux voies adéquate pour relever les défis politiques, économiques et sociaux auxquels Haïti fait face. Toutefois, l'appui des bailleurs de fonds sera nécessaire pour aider le gouvernement à produire des résultats rapides et visibles qui peuvent soutenir les efforts déployés pour l'application des réformes plus durables et plus approfondies. Le fait que l'IDA, pour la première fois, ait pu lancer un programme d'alimentation scolaire à Cité Soleil, le quartier pauvre le plus difficile de Port-au-Prince (voir encadré 3), est un signe encourageant qui traduit une amélioration de la sécurité et des résultats plus rapides sur le terrain. Il sera crucial que la communauté des bailleurs de fonds et le gouvernement puissent désormais maintenir et soutenir ces progrès accomplis.

49. **Définitions des priorités en matière d'interventions.** Le gouvernement haïtien a un vaste programme de réforme dont l'exécution exige des ressources techniques, humaines et financières considérables. Traditionnellement, le budget limité d'Haïti, sa faible base de revenu, l'instabilité des flux d'aide des bailleurs de fonds et le mauvais ciblage des dépenses ont eu comme conséquence des niveaux insuffisants des dépenses consacrées aux services sociaux et à l'infrastructure de base. Au cours de l'exercice 05, les recettes de l'État représentaient seulement 9,7 % du PIB, comparé à une moyenne de 18 % dans d'autres pays à faible revenu. L'approche par à-coups que les bailleurs de fonds ont adoptée en Haïti, caractérisée par des apports d'aide suivis de retraits rapides en raison de l'évolution de la situation ont freiné le développement d'Haïti (voir paragraphe 32). La rareté des ressources disponibles et les demandes concurrentes exigent une définition des priorités et une programmation attentive des interventions pour favoriser les options de politique qui s'attaquent aux goulots d'étranglement entravant le développement du pays. En outre, compte tenu du taux d'absorption actuel qui est limité et de l'insuffisance des capacités institutionnelles, l'aide des bailleurs de fonds doit être : i) alignée sur le budget national²⁷ ; ii) bien ciblée ; iii) utilisée en coordination avec d'autres bailleurs de fonds ; et iv) conçue pour réaliser un bon équilibre entre la fourniture de l'assistance technique et de l'aide financière. Plus important encore, les bailleurs de fonds doivent s'engager pour une aide à long terme et prévisible.

²⁶ Au cours de la récente conférence des bailleurs qui a eu lieu à Madrid le 30 novembre 2006, l'Union européenne a promis un apport de 60 millions d'Euros au titre de l'appui budgétaire pour la mise en œuvre du plan d'action.

²⁷ Les promesses de contribution faites par les bailleurs de fonds au cours de la conférence tenue en juillet 2006 à Port-au-Prince ont été intégrées dans le budget de l'exercice 07 avant de le soumettre au Parlement.

Encadré 3. Cité Soleil et Bel Air : Deux exemples de la « bidonvillisation »

Les quartiers pauvres de Cité Soleil et de Bel Air sont typiques des principaux défis auxquels Haïti fait face : une forte pression démographique sur les zones pauvres de la métropole qui n'est pas accompagnée d'un accès aux infrastructures et aux services de base tels que la santé et l'éducation.

Avec un exode rural de plus en plus important, la forte cohésion sociale qui caractérise les zones rurales devient moins efficace lorsqu'il faut atténuer la dislocation et réduire le coût des opportunités pour les jeunes migrants de participer aux activités criminelles et à la violence. Ceci constitue une lourde charge pour les institutions qui doivent fournir les services permettant d'alléger les pressions démographiques et socioéconomiques et d'atténuer les effets négatifs de la criminalité et des conflits.

Cité Soleil est considérée comme le plus grand bidonville de la zone métropolitaine avec une population estimée à 350 000 personnes et une superficie de 250 hectares, représentant environ 18 % de la superficie de la zone métropolitaine. (Source : « *Programme d'initiatives urbaines pour Port-au-Prince 2003* »). Il a été créé en 1958 afin de recaser 52 familles qui avaient dû céder leurs parcelles pour la construction du port international de la ville. Cité Simone de son ancien nom, il a été rebaptisé Cité Soleil par ses résidents après la chute du régime Duvalier en 1986. Après de vagues successives de croissance de la population, ce quartier compte actuellement 40 quartiers distincts. En 2002, la commune de Cité Soleil a été créée mais ses frontières n'ont toujours pas été définies et le nom Cité Soleil continue de faire référence à la zone couvrant les quartiers *Belecou, Boston, Ti Haïti, Drouillard, Brooklyn, Cité Carton, Lintheau et Bois Neuf*. Ces quartiers se trouvent le long de la côte de la baie de Port-au-Prince, à une faible altitude à l'embouchure du fleuve Delmas et à proximité des infrastructures importantes (routes nationales, parcs industriels, centrales électriques, port et aéroport). Ceci implique un meilleur accès aux services et aux transports que les autres bidonvilles. La proximité de Cité Soleil avec le fleuve Delmas, toutefois, a comme conséquence des trous de boue et de l'eau stagnante et polluée particulièrement après les pluies, ce qui crée un environnement insalubre et un risque élevé d'inondation en cas de pluies torrentielles. La plupart des problèmes relatifs à l'insécurité dans la capitale, y compris le non-respect de l'ordre public accompagné d'actes de violence et les problèmes sociaux causés par la criminalité trouvent leur origine à Cité Soleil. De nombreuses études montrent que les gangs armés qui opéraient à Port-au-Prince ces dernières années ont fait de Cité Soleil leur base.

Bel Air est le plus vieux quartier de Port-au-Prince. Selon les données historiques, la ville de Port-au-Prince a été créée à Bel Air en 1749. Habitée à l'époque par des intellectuels issus des classes moyennes et supérieures, la zone a connu une dégradation constante ou une « bidonvillisation » avec l'augmentation de la densité de la population causée par l'arrivée de nouveaux immigrants en provenance des autres villes de province et des villages. Aujourd'hui, Bel Air compte une population estimée à 100 000 personnes réparties sur plusieurs hectares limités à l'Ouest par le boulevard Jean-Jacques Dessalines, à l'Est par Nazon, au Nord par la Route Delmas et au Sud par la Rue des miracles, la Rue Borgella et l'Avenue Pouplard. Les « points chauds » de Bel Air sont circonscrits dans le périmètre décrit ci-dessus mais couvrent en particulier les blocs de Ti Chéri, Solino, Cité Marc et Haut Rue Tiremas. Ces deux dernières années, Bel Air était à l'avant-garde du phénomène de l'insécurité partout dans la capitale. Bel Air a été pacifié récemment dans le contexte de l'élection du Président Préval. Toutefois, le calme relatif qui y règne ces derniers mois est précaire et il est possible que Bel Air retombe dans la violence ouverte si des mesures socioéconomiques plus poussées ne sont pas prises dans un avenir très proche.

50. **Un dialogue national participatif avec toutes les forces politiques et sociales** sera crucial pour assurer la stabilité politique et faciliter l'exécution d'un vaste programme de développement. Dans son discours inaugural, le Président Préval a appelé au dialogue pour faire régner la stabilité dans le pays. La constitution d'un gouvernement multipartiste et la participation d'anciens chefs des partis d'opposition aux voyages du Président à l'étranger représentent une évolution positive vers la diversité et le dialogue politiques. Le dialogue national participatif doit être consolidé et continu pour soutenir ces efforts. La démarche prévue par le gouvernement dans le cadre de l'élaboration du DSRP peut servir de canevas pour un tel large dialogue.

LA STRATEGIE INTERIMAIRE DE LA BANQUE MONDIALE EN HAÏTI

51. La présente Note de stratégie intérimaire a été élaborée conformément aux politiques opérationnelles et aux procédures de la Banque (OP/BP2.30) sur « la coopération pour le développement et le conflit ». Un document complet de Stratégie d'aide-pays sera élaboré au cours de l'EB 08 sur la base du DSRP complet que le gouvernement envisage d'achever en 2007.

52. **L'objectif de la présente Note de stratégie intérimaire est d'appuyer les efforts de réformes déployés par Haïti, conformément aux objectifs et aux priorités du CCI initial et du CCI prolongé, et aux documents du DSRP-I.** Ainsi, l'axe stratégique proposé par le Groupe de la Banque mondiale décrite dans la présente Note de stratégie intérimaire reste le même que celui de la Stratégie d'appui transitoire du Groupe de la Banque mondiale en 2005. Toutefois, conformément à la stratégie du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des groupes les plus vulnérables tout en encourageant la paix à travers le Programme d'apaisement social, la présente Note de stratégie intérimaire permettra d'appuyer les interventions ciblées dans les zones urbaines pauvres au moyen des opérations normales de l'IDA et des fonds fiduciaires.

53. **La Note de stratégie intérimaire se situe dans le prolongement des deux piliers de la Stratégie d'appui transitoire qui consistent à : donner espoir à la population** en aidant le gouvernement à obtenir rapidement des résultats dans les domaines de la prestation des services de base et de création d'emplois ; et, **rétablir la crédibilité des institutions haïtiennes** en approfondissant les réformes qui encouragent la gouvernance économique et le développement institutionnel à long terme.

54. **La présente Note de stratégie intérimaire porte sur une période de 18 mois, jusqu'à juin 2008.** Avec l'évolution du pays dans le cadre du processus DSRP, la Note de stratégie intérimaire constitue l'option la plus appropriée permettant de continuer d'aider Haïti dans la mise en œuvre des priorités soulignées dans le CCI prolongé tout en apportant un appui dans les discussions et l'évaluation des choix d'orientation future à envisager.

I. IDA

55. **Les affectations des ressources de l'IDA au titre des EBs 07 et 08 s'élèvent à environ 81 millions de dollars,** soit 11 % de l'ensemble des financements promis par les bailleurs de fonds lors de la conférence de juillet 2006 à Port-au-Prince. Les principaux bailleurs de fonds sont les suivants : États-Unis, BID, UE, Canada et l'IDA (voir tableau 5). Le Groupe de la Banque mondiale entend rester un partenaire important dans le processus de développement du pays en fournissant son expertise, des conseils sur les questions d'orientation et technique, en proposant des options de développement, en fournissant un appui au niveau de la coordination entre les bailleurs de fonds ainsi qu'une aide à la mise en œuvre des programmes à haut risque susceptibles d'apporter des résultats importants, soit en fournissant des financements directement ou en mobilisant des ressources auprès d'autres sources.

Bailleur de fonds	Montant promis, EBs 06 et 07	Montant promis, EBs 04 à 07	Principaux domaines d'intervention au titre des EBs 06 et 07 (en millions de dollars)
États-Unis	210	844	<ul style="list-style-type: none"> • Pilier 4 – Accès aux services de base (131,9) • Pilier 1 – Gouvernance politique (41,4)
Canada	107	642	<ul style="list-style-type: none"> • Pilier 1 – Gouvernance politique (54) • Pilier 4 – Accès aux services de base (27)
BID	150	592	<ul style="list-style-type: none"> • Pilier 2 – Gouvernance économique (71) • Pilier 3 – Croissance économique (49)
UE	58	331	<ul style="list-style-type: none"> • Pilier 4 – Accès aux services de base (58)
IDA	68	199	<ul style="list-style-type: none"> • Pilier 4 – Accès aux services de base (30) • Pilier 2 – Gouvernance économique (23) • Pilier 3 – Promotion de la croissance économique (15)

56. **Le programme de dons de l'IDA au titre de l'EB 07 s'élève à 68 millions de dollars.** L'enveloppe de l'EB 07 est la troisième allocation exceptionnelle des ressources de l'IDA dans le cadre des directives relatives à l'IDA-13 et à l'IDA-14 concernant Haïti au titre de la période 2005-2007²⁸. Aux termes de l'IDA-14, « [...] les pays en passe de renouer des liens avec l'IDA après une période prolongée d'inactivité peuvent recevoir (faisant référence à Haïti comme exemple) des allocations additionnelles, pendant une période ne dépassant pas deux ans, avec un éventuel appui supplémentaire durant un an pour les pays très performants ». Sur la base de la forte performance d'Haïti dans le renforcement de gouvernance économique ces deux dernières années, avec l'appui de la Banque et d'autres bailleurs de fonds, et compte tenu des progrès satisfaisants du portefeuille du pays, une troisième allocation exceptionnelle a été accordée à Haïti.

57. L'enveloppe de l'IDA au titre de l'EB 2007 inclut un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural (5 millions de dollars), un don à l'appui des politiques de développement pour le financement de la deuxième phase du programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE II, 23 millions de dollars), un projet financé à hauteur de 25 millions de dollars en appui à la mise en œuvre de l'Initiative éducation pour tous (EFA) à Haïti, et un projet d'assurance contre les risques de catastrophe (9 millions de dollars). Un projet de réduction des pertes d'électricité a été exécuté au début de l'EB 07 grâce aux ressources de l'IDA provenant du report de fonds sur l'EB 06. Le décaissement du don à l'appui des politiques de développement exigera un cadre macro-économique satisfaisant comme le montre la mise en œuvre soutenue du programme macroéconomique du gouvernement, ainsi que l'application des réformes de gouvernance économique dans les domaines de la gestion des dépenses publiques, de l'infrastructure, des ressources humaines du secteur public, de l'éducation, et du suivi par la société civile.

²⁸ Conformément aux règlements de l'IDA 13 et 14, Haïti a reçu des allocations exceptionnelles de 75 millions de dollars au titre de l'exercice 05 et 63 millions de dollars en 2006.

58. Au titre de l'EB 08, l'allocation de l'IDA à Haïti sera structurée conformément aux résultats obtenus, selon le processus habituel d'allocation basée sur les résultats. Les allocations réelles dépendront des facteurs suivants : i) la performance du pays dans le cadre du CPIA ; ii) sa performance par rapport à celle d'autres pays IDA ; iii) le volume des ressources globales disponibles à l'IDA ; iv) les changements dans la liste des pays activement admis à emprunter à l'IDA ; et v) les conditions applicables à l'aide financière fournie. À titre provisoire, Haïti peut être admis à bénéficier de 12,9 millions de dollars supplémentaires au cours du jour sur les fonds de l'IDA, qui pourraient être utilisés pour intensifier les opérations financées par les dons LICUS/FPC avec les ressources de l'IDA, en mettant un accent sur les quartiers pauvres des zones urbaines.

59. **En cas de dégradation considérable du climat politique et des conditions de sécurité, d'affaiblissement de l'administration générale des affaires publiques et de ralentissement de la mise en œuvre des programmes globaux ou sectoriels, le Groupe de la Banque mondiale effectuera un examen minutieux des opérations et des activités prévus ou en cours afin de décider de la conduite à tenir.** La réaction du Groupe de la Banque mondiale sera proportionnelle aux risques encourus et s'inspirera du cadre des opérations proposées, ce qui reflète déjà la réaction progressive de la Banque de par son engagement face à différents risques. En cas de dégradation significative du cadre d'application des politiques gouvernementales relatives aux réformes de gouvernance économique ou de celui des politiques macroéconomiques pendant la période visée par la Note de stratégie intérimaire, la Banque maintiendra sa participation par l'intermédiaire des opérations de financement des investissements mais elle peut éventuellement retarder le décaissement de la deuxième tranche du PAGE II jusqu'à ce que ces risques soient écartés. Si d'autres risques se présentent, tels que, par exemple, dans les domaines de la sécurité ou de la corruption, la Banque déterminera dans quelle mesure ces facteurs touchent les projets d'investissements existants et elle pourra, le cas échéant, réviser les activités d'exécution et restructurer ces opérations ou renforcer les mécanismes de cloisonnement afin de continuer à apporter un appui ciblé aux efforts de prestation de services.

Tableau 6. L'aide de l'IDA au titre des EBs 07 et 08					
2007					
Pilier	Opérations de l'IDA proposées	Millions de dollars	Projets non-IDA	Millions de dollars	Activités d'analyse et de conseil
Donner espoir par le biais des résultats rapides	Approvisionnement en eau et assainissement en milieu rural (Activités engagées avec le financement du fonds fiduciaire du programme LICUS)	5	- Don du FPC au projet pilote de développement communautaire dans la zone de Port-au-Prince - Don du FPC envisagé pour promouvoir l'inclusion en renforçant le rôle du Parlement	1,25	Examen de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) Assistance technique hors-prêt pour la distribution des fourneaux Assistance technique hors-prêt pour les questions relatives aux politiques de transport - questions touchant la République Dominicaine et Haïti Assistance technique hors-prêt pour l'élaboration du DSRP et d'une stratégie nationale pour le développement des statistiques
	Projet Éducation pour tous (Effort déployé par plusieurs bailleurs de fonds)	25		À déterminer	
	Projet d'assurance contre les risques de catastrophe	9			
	Réduction des pertes d'électricité	6			
Rétablissement de la crédibilité des institutions	Opération de réforme de gouvernance économique (Nécessite un cadre macroéconomique satisfaisant et la mise en œuvre satisfaisante des réformes de gouvernance économique)	23			Assistance technique hors-prêt en appui au Congrès dans la rédaction des lois et la conception des droits dérivés
	Total pour l'EB 07	68*		1,25 + à déterminer	
2008					
Donner espoir par le biais des résultats rapides	Amplification éventuelle des opérations financées par le FPC/LICUS avec les ressources de l'IDA avec un accent sur les bidonvilles	12,9	- FEM – dégradation des sols	6	Stratégie de réhabilitation des bidonvilles
Rétablissement de la crédibilité des institutions			- Autre – FPC/LICUS à déterminer		
	Total pour l'EB 08	12,9		7,25 + à déterminer	
	Total	80,9*		82,1 + FPC	

Le Projet d'électrification rurale a été approuvé par le Conseil au début de l'EB 07 en utilisant le report des ressources de l'IDA de l'EB 06. (Voir paragraphe 62).

60. **Le don à l'appui des politiques de développement pour le financement du Programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE II – 23 millions de dollars).** Une deuxième opération PAGE (d'un montant de 23 millions de dollars à décaisser en deux tranches) servira au financement de la poursuite et de l'approfondissement des réformes introduites dans les domaines de gouvernance économique par le PAGE I et aidera à l'amélioration du cadre d'élaboration des politiques pour l'augmentation des crédits d'investissements de la Banque et d'autres bailleurs de fonds dans les secteurs clés. Plus précisément, le PAGE II permettra de :

- i) Promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des ressources publiques par le biais des réformes de la gestion des finances publiques et de la passation des marchés ;
- ii) renforcer la gestion des ressources humaines dans le secteur public et la responsabilité ses employés ;
- iii) améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestions des infrastructures publiques, et
- iv) appuyer les réformes de gouvernance dans le secteur de l'éducation afin de promouvoir la responsabilité et la transparence dans l'utilisation des fonds publics destinés à l'éducation. L'opération permettra également d'appuyer les efforts en cours pour aider à la création d'une culture de participation du public dans le suivi des réformes de gouvernance économique.

61. **Projet Éducation pour tous (EFA) – 25 millions de dollars.** Immédiatement après son élection, le Président Préval a demandé à l'IDA de piloter un effort pluriannuel et multibailleurs qui permettra de réduire les coûts de transaction tout en appuyant la volonté du gouvernement d'augmenter l'accès à l'éducation primaire, d'améliorer la qualité de l'instruction et de gouvernance de l'ensemble du secteur et aider Haïti à bénéficier de l'Initiative pour l'accélération de l'aide en faveur de l'Éducation pour tous. Ce projet contribue à l'amélioration de la qualité des services d'éducation et de gouvernance dans le secteur de l'éducation et encourage l'allègement de la pauvreté à brève échéance et le développement du capital humain à long terme. Ainsi, il est conçu sous la forme d'un don à un programme évolutif en trois phases. La Banque de développement des Caraïbes assurera le cofinancement et l'UNESCO, l'UNICEF et l'Union européenne collaborent avec la Banque et le ministère de l'Éducation pour concevoir ce projet qui viendra en complément des programmes d'éducation primaire en cours et financés par la BID, le CIDA et l'USAID. La première phase du projet EPT permettra d'augmenter le taux d'inscription en aidant les familles pauvres à payer les frais de scolarité de leurs progéniture à travers des subventions d'équipement allouées aux établissements non publics sélectionnés qui représentent 90 % de l'ensemble des établissements scolaires. Le projet permettra également de fournir un appui institutionnel au NEPO (constitué des représentants des secteurs publics et non publics) afin d'améliorer la gouvernance et accroître la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics destinés à l'éducation. Les deuxième et troisième phases du prêt évolutif pour lesquelles les financements adéquats de l'IDA et d'autres bailleurs de fonds seront requis permettront d'élargir les services d'éducation pour la petite enfance, l'infrastructure scolaire et la capacité du ministère à évaluer les résultats du programme et à définir les stratégies futures pour des services de développement humain élargis et améliorés en faveur des pauvres.

62. **Approvisionnement en eau et assainissement en milieu rural (5 millions de dollars)** Sur la base des enseignements tirés et des résultats positifs obtenus grâce à un don LICUS en cours, ce projet permettra d'augmenter l'accès à l'eau potable et l'utilisation de celle-ci ainsi que les services d'assainissement dans les communautés rurales qui participent au projet tout en renforçant la capacité de gestion du Service national de l'eau potable. La coordination du projet est assurée en étroite collaboration avec la BID qui finance parallèlement un programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural d'un montant de 1,5 million de dollars en utilisant les règles opérationnelles similaires. Plus important encore, il s'appuie sur les principes définis dans le projet de stratégie nationale relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en milieu rural élaborée par le gouvernement avec le financement du don LICUS. Un nouveau projet de loi sectorielle que le gouvernement envisage de soumettre au parlement dans les mois à venir permettra d'améliorer le cadre juridique du secteur en incluant une définition et une répartition plus claires des rôles relatifs à l'élaboration et l'application des politiques, la décentralisation de la prestation des services, un meilleur recouvrement des coûts et les partenariats entre les secteurs publics et privés. Des ressources IDA additionnelles peuvent être utilisées pour éventuellement élargir ce projet aux quartiers pauvres des zones urbaines au cours de l'EB 08.

63. **Programme de réduction des pertes d'électricité (6 millions de dollars).** Ce projet a été approuvé par le Conseil au début de l'EB 07 et est financé par le report de fonds sur les ressources de l'IDA de l'EB 06. Conformément à la stratégie d'appui multibailleurs au secteur de l'électricité, ce projet vise à contribuer à une amélioration durable de la qualité des services d'électricité aux usagers et à améliorer les résultats financiers et opérationnels d'EDH par la réduction des pertes techniques et non techniques dans l'entreprise. Dans le même temps, le projet permettra : i) d'obtenir des résultats rapides et importants qui auront un impact démonstratif ; ii) de jeter les bases de la reproduction de l'approche à une plus grande échelle ; et iii) d'assurer la viabilité des résultats par le biais de la formation continue du personnel d'EDH et une stratégie de communication ciblant tant le personnel que les usagers d'EDH.

64. **Projet d'assurance contre les risques liés aux catastrophes (9 millions de dollars)** Suite aux dégâts causés par les catastrophes naturelles en septembre 2004 (voir paragraphe 22) et conformément à la demande exprimée par les Chefs d'État du CARICOM, la Banque mondiale a élaboré un mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les pays du Bassin des Caraïbes. En cas d'approbation par le Conseil, ce mécanisme permettra aux gouvernements du CARICOM de souscrire à une couverture d'assurance qui mettra immédiatement à leur disposition des liquidités en cas de tremblement de terre ou de passage d'un cyclone sérieux. En tant qu'outil d'agrégation des risques, la Mécanisme fournira aux pays participants une couverture d'assurance à un taux nettement inférieur à celui qu'ils auraient obtenu à titre individuel, en leur permettant de regrouper leurs risques particuliers dans un seul portefeuille mieux diversifié. La couverture d'assurance fera appel à des techniques paramétriques ; les dédommagements seront calculés sur la base de l'impact estimatif d'un événement naturel défavorable sur le budget de chaque gouvernement. Récemment, Haïti a émis le vœu d'adhérer au CCRIF. En réponse à cette demande, et sous réserve de l'approbation par le Conseil du CCRIF, l'IDA fournira une aide sous forme de don à Haïti par le biais du projet d'assurance contre les risques liés aux catastrophes pour financer son adhésion au CCRIF et sa prime annuelle d'assurance sur une période de trois ans. Les fonds provenant du don, estimés actuellement à un

montant total d'environ 9 millions de dollars seront transférés chaque année de l'IDA au CCRIF à la demande du ministère des Finances.

65. **Les dons du programme LICUS et du FPC (montant à déterminer)** Les données d'expérience tirées de l'utilisation des dons LICUS et FPC en Haïti et ailleurs montrent qu'il est important d'encourager l'inclusion afin de promouvoir une amélioration durable du développement socioéconomique du pays. L'IDA recherchera un appui supplémentaire des fonds FPC/LICUS pour l'exécution des activités orientées vers le partenariat qui ne sont pas prises en compte par d'autres financements de l'IDA et dont l'objectif est d'établir une base de soutien en faveur de l'intégration. En particulier, l'IDA, avec l'appui des fonds du programme LICUS, examine la possibilité de créer un partenariat avec la MINUSTAH afin de fournir des résultats rapides par le biais de petits projets d'infrastructure dans les zones urbaines. Le 28 septembre 2006, le secrétariat du FPC a approuvé un don de 1,25 million de dollars pour le financement de l'exécution d'un projet pilote de développement communautaire à Cité Soleil et Bel Air. Sur la base des résultats obtenus sans le cadre de ce projeté, l'IDA envisage de l'amplifier à travers ses opérations avec un montant total d'environ 10,9 millions de dollars. Les domaines d'interventions futures supplémentaires incluent le renforcement du rôle du Parlement comme un agent clé dans la promotion d'un développement socioéconomique participatif.

66. **FEM - (6 millions de dollars).** Sur la base des expériences pilotes précédentes, ce don permettra d'analyser la question de la dégradation des sols et de son impact sur la pauvreté afin de favoriser la recherche d'un consensus sur un ensemble d'interventions possibles qui incluent : i) l'appui aux propriétaires terriens sur les terres qui sont soit surexploitées ou trop morcelées pour produire un revenu régulier et acceptable pour sortir les agriculteurs de la pauvreté ou pour maintenir des niveaux plus élevés de production agricole ; ii) la fourniture de l'aide et des moyens techniques de pointe pour l'utilisation des terres et la production agricole aux propriétaires terriens qui sont sur des terres pouvant être remises en état pour une production agricole viable ; et iii) une plus grande efficacité dans la conservation et la réhabilitation des ressources forestières restantes. Pour l'exécution de ce don, la Banque mondiale travaillera en étroite collaboration avec les autorités haïtiennes, les ONG locales et d'autres bailleurs de fonds intervenant dans ce secteur, tels que la BID, la FAO, le FIDA et le PNUD.

67. **La réalisation de résultats concrets et durables dans le cadre de la présente Note de stratégie intérimaire est intimement liée à l'exécution satisfaisante non seulement des nouvelles opérations, mais aussi du portefeuille actuel,** puisque les projets existants produiront très probablement des résultats concrets sur le terrain pendant la période couverte par le présent document. Afin de préserver la gestion efficace du portefeuille et les notations satisfaisantes actuelles, la Banque continuera : i) d'intensifier le dialogue avec les pouvoirs exécutif et législatif pour résoudre le problème des retards dans les approbations ; ii) de maintenir des niveaux élevés de supervision ; iii) d'assurer l'adéquation entre le budget et le personnel pour appuyer l'exécution des projets ; iv) d'adapter les modalités de supervision aux conditions du pays qui sont peu propices et en perpétuel changement, mais aussi de faire participer davantage les communautés locales et v) de passer régulièrement en revue et, si nécessaire, d'ajuster les mécanismes d'exécution de projets pour les projets en cours.

68. **Activités d'analyse et de conseil.** Les activités d'analyse et de conseil du Groupe de la Banque mondiale prévues pour les EBs 07 et 08 contribueront à l'élaboration du DSRP du gouvernement et permettront à la Banque de mieux comprendre les défis de développement auxquels fait face le pays, ce qui permettra d'élaborer le prochain document de stratégie d'aide complet de la Banque en se fondant sur des éléments concrets. À la suite d'un examen conjoint des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) par la Banque et la BID des recommandations seront fournies au gouvernement pour la définition de son programme de dépenses publiques et de développement institutionnel à long terme. L'élaboration du PEMFAR intégrera les indicateurs du programme des dépenses publiques et de la responsabilité financière et les indicateurs sur la passation des marchés et le Projet conjoint du CAD/OCDE afin de fournir une base de référence pour la notation de la performance de la gestion des dépenses publiques. Sur la base de travaux précédents effectués sur la prestation des services, la prévention des crimes et le développement communautaire par le Groupe de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds en Jamaïque, en Colombie, au Brésil et dans d'autres pays LICUS, une **stratégie d'amélioration des bidonvilles** sera élaborée en partenariat avec les autorités et d'autres organismes. Ceci permettra d'établir un programme clair pour la prestation des services et l'amélioration des conditions, de faire face aux questions de sécurité et de s'attaquer aux faiblesses sous-jacentes relatives à la croissance urbaine qui ont contribué à l'expansion des quartiers pauvres. Étant donné la myriade de défis environnementaux auxquels Haïti fait face, **l'assistance technique hors-prêt** fournira un appui aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), aux ONG, aux coopératives et à d'autres associations communautaires et au gouvernement en vue de favoriser le remplacement du bois de chauffage. La Banque finira d'élaborer un document de stratégie du secteur des transports pour définir les solutions de rechange concrètes afin de développer le réseau d'infrastructure du pays pour favoriser une croissance soutenue et équitable, tout en intégrant Haïti au marché plus vaste des Caraïbes. Enfin, un rapport examinera les questions transfrontalières affectant Haïti et la République Dominicaine telles que la gestion des ressources naturelles et les flux migratoires, et présentera des recommandations permettant de les prendre en compte. Par ailleurs, l'IDA cherchera également **des ressources des fonds fiduciaires** pour : a) soutenir le gouvernement dans l'élaboration du **DSRP** et d'une **stratégie nationale pour le développement des statistiques**, ainsi que pour b) **renforcer l'efficacité du Parlement récemment élu** dans les domaines sélectionnés de son mandat, tels que l'élaboration des politiques et la promulgation des lois.

69. **Le gouvernement a exprimé le désir d'assumer la pleine responsabilité de gestion de l'aide et des activités de coordination des bailleurs de fonds conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris²⁹.** S'appuyant sur ses connaissances globales et en mettant à profit son rôle clé dans le domaine du dialogue sur les politiques, le Groupe de la Banque mondiale fournira un appui au gouvernement pour

²⁹ La stratégie du gouvernement visant à aller vers une stratégie de gestion plus harmonisée de l'aide est décrite dans un document (*Cadre de référence pour la coordination de la coopération et du partenariat en Haïti*) présenté à la conférence des bailleurs de fonds qui a eu lieu à Madrid le 30 novembre 2006. Faisant suite à la Déclaration de Paris, ce document est un appel aux bailleurs de fonds afin qu'ils alignent leurs stratégies sur le plan de développement du pays et fournissent leur aide par le biais du budget national. À la conférence de Madrid, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé son intention de créer un fonds fiduciaire multibailleurs afin de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'éducation et de l'Initiative pour l'accélération du programme « Éducation pour tous » (EFA- FTI) (voir paragraphe 60).

créer et mettre en application un mécanisme de suivi qui lui permettra : i) de suivre les promesses, les engagements et les décaissements des bailleurs de fonds ; ii) d'évaluer les résultats réalisés ; et iii) de concevoir des mesures correctives pour augmenter le décaissement des fonds. En outre, conscient des besoins de développement et de l'insuffisance de des capacités institutionnelles du pays, le Groupe de la Banque mondiale encourage des partenariats actifs avec d'autres bailleurs de fonds pour préparer le travail d'analyse conjoint (par exemple le PEMFAR), et la conception et l'exécution des projets sectoriels (tels que le Projet Éducation pour tous et le Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural (voir paragraphes 60 et 61). En conclusion, alors que le pays entreprend l'élaboration et la mise en œuvre d'un DSRP complet, le Groupe de la Banque mondiale cherche à lever des fonds additionnels, par des financements en bloc et des fonds fiduciaires multibailleurs, pour garantir un financement adéquat des stratégies de développement de tous les secteurs nationaux.

II. SFI

70. La Société financière internationale (SFI) va appuyer la politique de développement du gouvernement consistant à promouvoir la croissance économique, améliorer l'accès aux services de base de qualité, notamment pour les groupes les plus vulnérables. La SFI continuera d'identifier des mesures ciblées et concrètes susceptibles de contribuer à mettre en place les fondements d'un environnement propice à l'exercice des activités des entreprises. Elle investira aussi, sur une base sélective, dans les projets qui favorisent le développement d'un secteur privé viable et se traduisent par des activités génératrices de revenu. Un appui supplémentaire est envisagé par le biais du Mécanisme d'appui de la SFI aux PME de la région LAC et/ou avec le Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS). La SFI étudiera en particulier la possibilité de soutenir le Centre de facilitation de l'investissement nouvellement créé afin d'améliorer le cadre d'exercice de l'activité des entreprises en concevant et en mettant en œuvre un plan de simplification administrative. Le plan vise à introduire un mécanisme unifié d'enregistrement et de délivrance de licences qui relie les ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce et la Direction générale des impôts (DGI), en un processus unique, rapide et efficace d'enregistrement et d'obtention de la licence commerciale d'exercer. En outre, la SFI pourrait fournir une aide dans le domaine de l'accès aux financements en vue de : i) renforcer l'accès des PME au crédit ; ii) mettre en place une centrale des risques nationale disponible aux institutions financières ainsi qu'aux parties intéressées (par exemple, les prestataires de services d'infrastructure et les marchands) ; et iii) créer un cadre d'opérations garanties, qui permettra la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de l'investissement ciblant les principales industries telles que l'habillement et l'agro-industrie. Enfin, en réaction aux préoccupations de nombreuses personnes du secteur privé concernant l'insuffisance de la formation technique des cadres de direction débutants et moyens, et des compétences en matière de planification des activités de nombreuses entreprises, notamment les MPME, la SFI envisage la possibilité de fournir une assistance par le biais de la Trousse à outils des PME et du programme « Business Edge ». Son assistance au cours de la période de la Note de stratégie intérimaire sera subordonnée aux conditions suivantes : i) la disponibilité d'une contribution suffisante des bailleurs de fonds au Mécanisme d'appui aux PME de la région LAC ; ii) l'amélioration de la situation sécuritaire du pays ; et iii) le ferme engagement et soutien des autorités haïtiennes. Néanmoins, la SFI entend donner suite aux mesures prises récemment avec l'IDA, et prendra contact avec les

bailleurs de fonds en vue de mobiliser leur soutien. Les mesures de suivi comprendront l'action conjointe IDA/SFI dans le domaine en vue d'identifier davantage et de sélectionner les domaines d'assistance technique où les synergies entre les deux institutions permettront de jeter les bases nécessaires au développement du secteur privé.

III. MIGA

71. **La MIGA a reçu certaines demandes préliminaires d'investisseurs étrangers qui voudraient exercer des activités en Haïti**, plus particulièrement dans les domaines de la production indépendante d'électricité et du développement du tourisme. La plupart de ces projets potentiels se trouvent tout au début de la phase de conception.

IV. Institut de la Banque mondiale

72. **L'Institut de la Banque mondiale va aider le gouvernement à rédiger un projet de stratégie nationale globale de lutte contre la corruption**, qui mettra à profit les résultats de l'enquête sur le gouvernement et la lutte contre la corruption (voir note de bas de page 13) et déterminera les secteurs prioritaires à cibler. La préparation se fera suivant un processus participatif et consultatif, faisant intervenir les principales parties prenantes parmi les pouvoirs publics ainsi que des organisations de la société civile.

SUIVI DES RESULTATS ET EVALUATION DES RISQUES

I. Matrice de suivi des résultats

73. **La performance de la Note de stratégie intérimaire sera évaluée sur la base d'un ensemble d'indicateurs qui sont conformes aux résultats recherchés au travers des projets en cours et des conditions de passage au point d'achèvement PPTE** (voir Tableau 7). En fait, étant donné la brièveté de la période visée par ce document, il n'est pas aisé d'énoncer des résultats et des réalisations spécifiques du programme pour la plupart des projets de cette Note de stratégie intérimaire, notamment pour les opérations d'investissement, car il est peu probable que d'ici à la fin de la période visée par la Note de stratégie intérimaire plus de 15 à 20 % des nouveaux prêts d'investissement auront été décaissés.

Tableau 7. Programme de l'IDA des EBs 07 et 08 : Principaux indicateurs et domaines dont les résultats seront évalués

Pilier	Réalizations de l'aide de l'IDA	Indicateurs propres aux piliers ³⁰	Aide liée à la Banque contribuant aux réalisations	
			Dons ou autres instruments (millions de dollars, en cours et prévus)	Activités d'analyse et de conseil (prévues)
Donner de l'espoir par des activités à rentabilité immédiate	Contribuer à améliorer les conditions de vie des pauvres d'Haïti par la prestation des services de base et la création d'emplois	<p>40 OCB officiellement constituées et participent aux COPRODEP</p> <p>40 communes gèrent avec succès les transferts directs aux OCB au titre de sous-projets</p> <p>54 comités communautaires de protection civile créés et formés et 54 sous-projets exécutés</p> <p>40 000 et 15 000 personnes bénéficient de services d'alimentation en eau et d'assainissement de base dans le Département du Sud</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IDA – Développement rural communautaire (38) • IDA – Développement urbain communautaire élargi (AD) • FPC : Développement urbain communautaire (1,2) • IDA — Projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes (12) • IDA — Alimentation en eau et assainissement en milieu rural (5) 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de rénovation des taudis • PEMFAR • AT pour promouvoir le remplacement du bois de chauffage
Rétablir la crédibilité des institutions publiques	Promouvoir un niveau plus élevé de transparence, de responsabilité et d'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques	<p>Les rapports d'audit externe des opérations consolidées de l'administration centrale seront mis à la disposition du public par des moyens appropriés dans les 9 mois qui suivent la fin de l'audit.</p> <p>Renforcement du dialogue national sur les questions des politiques (résultat mis en évidence par la préparation d'un DSRP participatif complet)</p> <p>Alignement des priorités de dépenses publiques sur le DSRP intérimaire³¹ et, une fois le DSRP achevé, ces priorités devraient traduire l'accent mis sur la croissance axée sur les pauvres³²</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IDA – PAGE II (23) • PPTE • PPTE 	<ul style="list-style-type: none"> • PEMFAR • FF financera le processus de DSRP • FF financera le renforcement de la capacité statistique nationale
<i>Maintenir un cadre macroéconomique stable (résultat mis en évidence par l'application durable du programme macroéconomique du gouvernement)</i>				
<i>Maintenir des résultats du portefeuille satisfaisants (<50 % de projets à risque ou <33 % d'engagements à risque)</i>				

II. Risques et mesures d'atténuation proposées

74. **À l'instar de la Stratégie d'appui transitoire, la stratégie présentée dans cette Note de stratégie intérimaire sera mise en œuvre dans un environnement de haut risque. Toutefois, étant donné les résultats encourageants obtenus au cours de la période visée par la Stratégie d'appui transitoire, de même que la détermination à**

³⁰ Les indicateurs proposés pour le pilier 2 sont empruntés d'un ensemble plus détaillé d'indicateurs définis dans les documents des programmes PPTE et PAGE II.

³¹ Une indication préliminaire de l'alignement des priorités de dépenses publiques sur le DSRP-I sera fournie par les résultats des travaux d'analyse effectués par l'IDA et d'autres bailleurs de fonds (par exemple, le PEMFAR, qui devrait s'achever à la fin de l'exercice 07).

³² Le gouvernement devrait terminer le processus de DSRP vers la fin de 2007 et préparer des rapports d'activité annuels par la suite. Le premier rapport d'activité du DSRP, qui sera accompagné d'une Note consultative des services de la Banque et du FMI, est attendu fin 2008.

faire progresser le programme de réforme manifestée par l'administration actuelle, il est indiqué de continuer à aider Haïti. Le gouvernement de Préval-Alexis est déterminé à poursuivre un ambitieux programme de réforme en vue de moderniser l'État et de promouvoir l'activité économique. Le gouvernement a demandé à la Banque de l'aider à réaliser les éléments de base de ce programme. La présente stratégie répond à cette demande et a été conçue en vue d'atténuer les principaux risques par l'intermédiaire d'un ensemble d'opérations stratégiques. Ces risques sont les suivants :

75. **Insécurité et violence politique.** La violence criminelle et politique dans les bidonvilles de Port-au-Prince demeure préoccupante, ce qui pourrait compromettre les résultats macroéconomiques du pays, ainsi que l'action du gouvernement et des bailleurs de fonds visant la reprise économique et l'amélioration des services sociaux. Le CCI élargi tend à atténuer ce risque en continuant de mettre fermement l'accent sur la gouvernance politique et la sécurité et en plaidant pour la réforme du système judiciaire et de la police, ainsi que le renforcement du système électoral. Avec l'implication personnelle du Président Préval, le gouvernement a récemment lancé un programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ciblant les membres de gang (voir Encadré 2). Cette initiative viendra compléter les mesures de réforme du système judiciaire et de la police avec l'appui des Nations Unies (MINUSTAH), de l'OEA, de l'ACDI et d'autres principaux bailleurs de fonds bilatéraux. Toutefois, l'amélioration de la sécurité et de l'État de droit doit aller de pair avec la réalisation de résultats tangibles en matière d'amélioration de la situation des pauvres vivant dans les bidonvilles de Port-au-Prince et dans d'autres zones à haut risque. La prestation de services à rentabilité immédiate par le biais du Programme d'apaisement social est cruciale pour l'amélioration de la sécurité dans un proche avenir et la création d'un environnement plus équilibré pour le développement social et économique sur le moyen et le long terme. Dans le cadre de son mandat, la Banque mondiale continuera de coordonner ses interventions avec celles de MINUSTAH³³, de l'OEA et d'autres institutions bilatérales en vue d'amplifier l'impact des actions en cours visant à promouvoir la sécurité et la réforme des institutions de l'État de droit. La Note de stratégie intérimaire met un accent particulier sur les activités à rentabilité immédiate par le biais de ses projets prévus dans les domaines de l'éducation, de l'adduction d'eau et de la rénovation des bidonvilles, en ciblant les groupes vulnérables. En outre, le PEMFAR analysera les options possibles pour le renforcement de l'impact et de l'efficacité des ressources financières et humaines des institutions publiques qui sont indispensables à l'amélioration de la sécurité.

76. **La faible capacité institutionnelle et les risques fiduciaires** peuvent limiter l'efficacité de l'aide du Groupe de la Banque. Celui-ci, en coordination avec d'autres bailleurs de fonds, fera face à ces risques en adoptant une double démarche consistant à i) intégrer à la conception de ses opérations de solides dispositions fiduciaires, et ii) continuer à aider sensiblement à renforcer la capacité d'exécution et le système fiduciaire du pays. Dans la pratique, en attendant que la réforme du cadre normatif ait suffisamment renforcé l'environnement fiduciaire du pays, des procédures de contrôle précises seront élaborées et adoptées de commun accord pour chaque projet afin de s'assurer que les fonds sont consacrés aux fins visées. Par exemple : a) tous les marchés et contrats feront l'objet d'un examen préalable de la Banque ; b) les projets seront exécutés par les institutions qui ont de solides systèmes et méthodes de passation des

³³ Voir par. 64.

marchés et de gestion financière ; c) des dispositions de supervision plus rigoureuses seront suivies pendant l'exécution ; d) le cas échéant, des audits opérationnels seront exigés en sus des audits financiers ; et e) au besoin, les risques juridiques touchant les opérations de l'IDA seront évalués et des mesures d'atténuation appropriées seront envisagées.

77. **Faible mécanisme d'établissement de rapports.** Pour atteindre les objectifs visés du CCI prolongé et décaisser les fonds de manière régulière, il faudrait renforcer le partenariat entre les bailleurs de fonds et le gouvernement et consolider le mécanisme de supervision. En partenariat avec d'autres bailleurs de fonds, le Groupe de la Banque mondiale œuvrera avec le gouvernement en vue de mettre en place un processus d'examen plus régulier, comportant l'établissement de rapports publics sur les résultats obtenus et les obstacles persistants dans la mise en œuvre du CCI prolongé, y compris des mécanismes de redressement (voir par. 68). Le gouvernement collabore actuellement avec la Fondation du portail du développement en vue de concevoir un mécanisme d'établissement de rapports sur la coordination de l'aide.

78. **Attachement du gouvernement à la réforme.** Dans le cadre du CCI prolongé, le nouveau gouvernement a exprimé sa volonté de poursuivre et approfondir le programme de réforme entamé par le gouvernement de transition. Cette volonté risque cependant de faiblir face à l'aggravation de la situation sécuritaire, à la pression des groupes d'intérêt et les modifications des alliances politiques. La conception et l'exécution du programme envisagé au titre de la Note de stratégie intérimaire mettent l'accent sur la mobilisation de l'aide des parties prenantes intéressées pour assurer une large demande de telles interventions. C'est ainsi que le PAGE II appuiera les actions en cours qui visent à promouvoir la prise de conscience et à créer, au sein de la société civile, la demande de réformes de gouvernance économique et à établir les rapports appropriés avec les mécanismes de supervision parlementaire. Le processus de préparation du prochain DSRP offre l'occasion de promouvoir le consensus national entre les représentants du gouvernement sur un programme de réforme à moyen terme.

79. **Volatilité de l'aide** — Les mesures visant à renforcer le programme de réforme de gouvernance appliqué actuellement permettront de consolider la crédibilité accordée à la capacité du gouvernement à mobiliser davantage l'appui des bailleurs de fonds et à réduire le risque de volatilité de l'aide. Toutefois, Haïti devra aussi mobiliser ses propres ressources intérieures pour protéger l'économie contre les déficits imprévisibles des flux d'aide extérieure. À cette fin, le gouvernement est déterminé à renforcer la mobilisation des recettes par une application plus efficace de la réglementation douanière, la lutte contre la fraude fiscale et l'amélioration de l'administration fiscale.

III. Remarques finales

80. Cette Note de stratégie intérimaire du Groupe de la Banque mondiale vise à continuer d'aider le gouvernement d'Haïti dans ses initiatives de réforme, en donnant l'espoir par le biais d'activités à rentabilité immédiate dans le cadre de la prestation de services de base et la création d'emplois, tout en rétablissant la crédibilité des institutions publiques en approfondissant les réformes qui favorisent la gouvernance et le développement institutionnel à long terme. Cette stratégie du Groupe de la Banque mondiale met à profit la dynamique du CCI prolongé et du DSRP intérimaire, s'inscrit dans le prolongement de la TSS de 2005 et bénéficie du plein soutien des autorités

haïtiennes. La présente Note de stratégie intérimaire est exposée à plusieurs risques. Ces risques sont considérables mais ne rien constitue un risque encore plus important. La normalisation de la situation en Haïti et le retour sur une trajectoire de croissance sans exclusive sont étroitement liés à l'efficacité de la mise en œuvre des réformes indispensables lancées au titre du CCI, dont bon nombre sont appuyées par le Groupe de la Banque mondiale.

Annexe 1. Évolution de la mise en œuvre de la stratégie d'appui transitoire de 2004

Le CCI de 2004-2006 a atteint un bon nombre de ses objectifs de développement, en dépit de la situation difficile dans le pays et des retards enregistrés au départ dans le décaissement des ressources des bailleurs de fonds. Le CCI a été structuré autour de quatre axes : i) renforcement de gouvernance politique et promotion du dialogue national ; ii) renforcement de gouvernance économique et contribution au développement institutionnel ; iii) promotion de la reprise économique ; et iv) amélioration de l'accès aux services de base. Les besoins de financement pour la mise en œuvre du CCI ont été estimés à 930 millions de dollars. À la conférence des bailleurs de fonds accueillie par la Banque mondiale à Washington en juillet 2004, la communauté des bailleurs de fonds a pris l'engagement de contribuer près de 1,1 milliard de dollars à l'appui de la mise en œuvre du CCI.

Au 31 mars 2006, un montant de l'ordre de 750 millions de dollars avait été mobilisé pour réaliser les interventions prévues au titre du CCI. Des progrès ont été enregistrés en vue de : a) renforcer la gouvernance politique, quoique limitée à l'organisation des élections présidentielle et législatives ; b) rétablir la stabilité macroéconomique du pays ; c) lancer un plan global de réforme des structures de gouvernance économique du pays ; d) renforcer l'accès et la qualité des services de base pour les pauvres ; e) moderniser le réseau en décrépitude des infrastructures nationales ; et f) renforcer les capacités de Haïti en matière de préparation aux catastrophes et ses moyens de gestion des catastrophes. Les progrès enregistrés dans les trois derniers domaines sont cependant moins nets, en partie à cause de la situation d'insécurité qui fait que d'importantes zones de la capitale sont pratiquement des lieux où l'on ne doit pas se hasarder³⁴. Certes le déploiement des forces de MINUSTAH a contribué à réduire les taux de violence et de criminalité, mais le retour à la normale de la situation sécuritaire en Haïti ne peut se faire qu'au prix de nouvelles réformes et du renforcement des services de police et du système judiciaire, ainsi que de la mise en œuvre efficace des programmes de désarmement et de réintégration, trois volets importants du premier pilier du CCI de 2004. La matrice ci-après et les explications qui suivent présentent l'état d'avancement de la mise en œuvre du CCI de 2004 et le rôle joué par la Banque mondiale par l'intermédiaire de la Stratégie d'appui transitoire de 2004.

³⁴ Il s'agit des bidonvilles de Cité Soleil et de Bel Air, qui représentent environ 450 000 personnes, sur une population totale de 1,3 million d'habitants (voir encadré 2).

Tableau 8. Indicateurs de performance fondés sur les résultats du CCI

Les activités financées par la Banque au titre de la Stratégie d'appui transitoire sont en caractères gras

<i>Problème</i>	<i>Indicateur de performance</i>	<i>Indicateur de résultat/réalisation</i>	<i>Progrès accomplis à ce jour (quelques résultats)</i>
Axe 1. Gouvernance politique et dialogue national			
Sécurité : des gangs non contrôlés et armés entravent le retour à la stabilité	MINUSTAH entièrement déployée	Une sécurité suffisante rétablie pour que les activités de la vie courante reprennent (écoles, entreprises)	Bien que la situation de la sécurité se soit améliorée depuis 2004, les taux de criminalité et d'enlèvements demeurent élevés
Sécurité : La police nationale haïtienne n'est pas capable d'assurer une protection suffisante des citoyens	Des effectifs suffisants d'agents de police sont recrutés et formés pour la protection des citoyens, conformément aux objectifs du CCIF	Capacité de la police nationale à maintenir l'ordre public renforcée	4 600 agents de police formés. L'effectif total de la police déployé (y compris celui de la MINUSTAH) : 5 800, soit 65/100 000 habitants. Nombre encore insuffisant. Programme de réforme de la police non achevé
Processus électoral entravé et absence de dialogue national	Système d'enregistrement des électeurs amélioré ; élections tenues ; processus de DSRP-I lancé	Processus électoral transparent et crédible ; une concertation nationale sans exclusive détermine les priorités de développement à long terme	Élections présidentielle et législative efficaces et démocratiques tenues en février et avril 2006 ; DSRP-I achevé. DSRP définitif attendu fin 2007
Axe 2. Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel			
Établissement du budget : Faible capacité de planification, de contrôle et d'évaluation des dépenses ; système opaque de gestion des ressources publiques	Nouveau système de gestion de l'information installé OU système existant élargi pour couvrir au moins 50 % des organismes dépensiers ; comptables et contrôleurs financiers installés dans les principaux ministères et organismes	Procédure budgétaire rationalisée pour être plus efficace, plus transparente et capable de traduire les priorités du gouvernement	Pourcentage de dépenses publiques courantes cumulatives non salariales décaissé par le biais des comptes discrétionnaires réduit de 62 % entre octobre 2003 et mars 2004 à moins de 10 % depuis septembre 2004. Comptables publics recrutés pour les principaux ministères ; SYSDEP élargi pour couvrir

<i>Problème</i>	<i>Indicateur de performance</i>	<i>Indicateur de résultat/réalisation</i>	<i>Progrès accomplis à ce jour (quelques résultats)</i>
			tous les 36 organismes dépensiers. Information sur les crédits budgétaires et l'exécution du budget largement diffusée
Passation de marchés publics effectuée par les ministères sans coordination, contrôle ou appel d'offres international	Examen par la Commission nationale intérimaire des marchés publics de tous les marchés publics d'un montant supérieur à un certain seuil ; appels d'offres lancés en utilisant les dossiers et les méthodes d'appel d'offres	Les mécanismes de passation des marchés publics sont plus transparents, plus crédibles et plus efficaces et traitent un volume accru d'activités	Nouveau décret sur la passation des marchés adopté et la Commission nationale des marchés publics établie ; dossiers types d'appel d'offres préparés ; liste des marchés publics publiée et une base de données sur les fournisseurs mise en place
Manque de gestion transparente et ingérence politique des entreprises publiques	Audits financiers par des cabinets internationaux de l'AAN (aéroports), CAMEP (eau), l'EDH (électricité), l'APN (ports) et TELECO (télécommunications) achevés	Transparence améliorée et gestion améliorée des entreprises publiques des principaux secteurs	Audits financiers de l'APN, l'EDH et TELECO achevés et audit financier, technique et administratif de CAMEP lancé
Axe 3. Promouvoir la reprise économique			
Stabilité macroéconomique et gestion budgétaire	Maintien d'un cadre macroéconomique solide ; budget des ex. 04-05 exécuté conformément aux priorités du CCI ; large diffusion des données sur l'exécution du budget	Cadre macroéconomique solide et rôle renforcé du budget en tant qu'instrument de gestion efficace et transparente des dépenses publiques.	Solide cadre macroéconomique maintenu. (voir les sections sur les résultats macroéconomiques)
Services d'électricité peu fiables et peu fréquents ; 2-3 heures par jour avec de lourdes pertes	Contrat de gestion de l'EDH finalisé au dernier trimestre de 2006 ; Augmentation du nombre d'heures de service à 18 par jour à Port-au-Prince et sur les réseaux de province	Moins de pannes d'électricité et interruptions plus courtes lorsqu'elles se produisent	Étude de faisabilité en cours pour le contrat de gestion de l'EDH. Fourniture d'électricité à Port-au-Prince pendant 6 heures par jour en moyenne en juillet 2006
Routes dans un état de délabrement avancé ; 90 % d'entre elles non	Le Fonds d'entretien routier est opérationnel et les travaux d'entretien	Entretien et durée de vie des routes améliorés ; itinéraires essentiels	518 km de routes principales et secondaires remis en

<i>Problème</i>	<i>Indicateur de performance</i>	<i>Indicateur de résultat/réalisation</i>	<i>Progrès accomplis à ce jour (quelques résultats)</i>
régulièrement entretenues	routier sont en cours	permettant aux agriculteurs d'accéder aux marchés améliorés	état à travers le pays Le Fonds d'entretien routier a atteint un niveau de capacité institutionnelle de base. Quelques progrès accomplis dans la remise en état des principales routes et planification de l'entretien futur effectuée
Agriculture : taux élevé de pauvreté rurale et faibles possibilités économiques dans le secteur agricole	Trois centres régionaux pilotes de recherche-développement en place	La capacité de génération de revenus ruraux dans le cadre d'activités agricoles et non agricoles est accrue.	121 tonnes de semences et 900 trousseaux à outils distribués en utilisant des mécanismes de ciblage précis Trois centres de développement régional désormais en place
Environnement : faible capacité du gouvernement à atténuer l'impact des catastrophes naturelles sur les communautés	Mettre en place 50 comités locaux de protection civile dans les régions à haut risque	La vulnérabilité aux catastrophes naturelles au niveau local est réduite	40 comités communaux de protection civile dans les régions à haut risque réactivés
Axe 4. Améliorer l'accès aux services de base			
Insuffisance de services de soins de santé , en particulier en dehors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince	60 % des enfants de moins de un an ont reçu DTP3	Taux de mortalité infanto-juvénile maîtrisé ou réduit	40 % des enfants de moins de un an ont reçu DPT3
Manque d'accès aux services d' éducation de qualité ; pas de coordination en matière d'éducation entre les secteurs public et privé	Le Bureau des partenariats public-privé au ministère de l'Éducation est opérationnel ; crédits budgétaires affectés à la subvention de frais de scolarité, de fournitures et d'uniformes pour les élèves défavorisés au titre des exercices 05 et 06 ; 600 nouvelles écoles construites	Accès accru à l'éducation par les familles pauvres et qualité améliorée de l'éducation Scolarisation primaire accrue de 40 000 enfants	Le Bureau des partenariats public-privé au ministère de l'Éducation n'est pas encore opérationnel. Le projet de loi portant création de cette structure a été présenté récemment au Parlement Appui fourni pour la distribution de 2,4 millions de

<i>Problème</i>	<i>Indicateur de performance</i>	<i>Indicateur de résultat/réalisation</i>	<i>Progrès accomplis à ce jour (quelques résultats)</i>
			manuels pour l'année scolaire 2004-2005 45 000 troussees scolaires distribuées dans des quartiers défavorisés de Port-au-Prince, y compris dans 120 écoles de Cité Soleil 159 écoles remises en état 13 000 élèves défavorisés exonérés de frais de scolarité
Pas de filet de protection sociale pour une proportion importante de la population économiquement vulnérable	Créer le Fonds d'aide sociale pour les groupes les plus vulnérables	Capacité accrue du secteur public à fournir une assistance sociale aux plus vulnérables	Fonds d'aide sociale non encore créé

Axe 1 – Renforcer la gouvernance politique et promouvoir le dialogue national

Les deux dernières années, le pays a fait des progrès importants dans la normalisation d'une situation politique tendue qui a suivi l'éviction du Président Jean-Bertrand Aristide en février 2004. Cette situation se caractérise par des niveaux élevés de la violence, souvent à motivation politique, bien que tendance soit essentiellement limitée aux bidonvilles de la capitale, Port-au-Prince. Pour aider le pays à rétablir une situation normale sous l'autorité d'un gouvernement de transition, les Nations Unies ont déployé une mission de maintien de la paix, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui avait explicitement pour mandat de rétablir la sécurité dans le pays en tant que condition préalable à la tenue d'élections. Grâce à l'aide des bailleurs de fonds, notamment les Nations Unies, les États-Unis et le Canada, le gouvernement de transition s'est efforcé de consolider la police nationale, en formant 4 600 agents de police qui, ce qui a porté, avec la force de la MINUSTAH, le nombre total d'agents de police déployés dans le pays à 5 800, soit 65 agents pour 100 000 habitants. Les taux de criminalité sont néanmoins restés élevés et les enlèvements ont augmenté régulièrement, atteignant 20 à 24 cas par jour de mai à décembre 2005.

Le 7 février 2006, les Haïtiens ont élu René Préal, du parti Lespwa, à la présidence avec 51,5 % des bulletins valides au premier tour des élections. La communauté internationale a, d'une manière générale, considéré les élections efficaces et démocratiques. La réélection du Président Préal a mis un terme au gouvernement de

transition de deux ans. La 48^e législature a été inaugurée en mai 2006, ce qui a mis fin à trois années de paralysie parlementaire. L'Assemblée nationale est relativement diversifiée et comprend une vingtaine de partis représentant des organisations tant politiques que de la société civile. Aucune de ces organisations ne détient une majorité absolue dans les deux chambres, mais le parti du Président, LESPWA, occupe 22 des 99 sièges de la Chambre des représentants et 11 des 30 sièges du Sénat.

Dans le cadre de la Stratégie d'appui transitoire de 2004, la Banque mondiale a aidé les autorités haïtiennes à préparer le DSRP intérimaire. Le gouvernement de transition a rédigé, à la fin de 2005, un document préliminaire que le nouveau gouvernement a révisé par la suite pour tenir compte de ses priorités en matière de développement. Le document révisé a été présenté à l'IDA et au FMI en septembre 2006. Il décrit les principaux domaines d'intervention envisagés par les autorités pour réduire la pauvreté ainsi que les mesures à prendre pour préparer le document complet de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Une note consultative conjointe des services de l'IDA et du FMI sur le DSRP intérimaire, examinée par les Conseils des deux institutions les 20 et 21 novembre respectivement, indique que le DSRP intérimaire offre un cadre approprié pour la réduction de la pauvreté et l'emploi des ressources qui devraient devenir disponibles dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les principales priorités du gouvernement en matière de développement consistent à consolider la stabilité macroéconomique, améliorer la sécurité, remettre en état les infrastructures physiques, élargir l'accès aux services d'éducation et de santé, promouvoir le développement du secteur privé et améliorer la gouvernance économique. Ce programme constitue un prolongement des axes et des objectifs stratégiques du Cadre de coopération intérimaire de 2004, en mettant davantage l'accent sur une stratégie de développement incluant tous les départements et communes d'Haïti et des interventions visant à répondre aux besoins urgents des zones défavorisées et en proie à des conflits.

Axe 2 – Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel

Les deux dernières années, les autorités haïtiennes ont fait des progrès remarquables en matière de réformes des structures de gouvernance. La Banque mondiale a joué un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre de ces réformes, essentiellement par le biais du PAGE I et d'un don LICUS connexe (voir Annexe 2).

Les réformes dans les domaines de l'établissement et de l'exécution du budget et de la préparation de rapports sur le budget, comprenaient les mesures suivantes : i) l'adoption du nouveau budget organique³⁵ et d'une nouvelle classification budgétaire et d'un nouveau plan comptable ; ii) l'approbation des budgets des exercices 05, 06 et 07 avant le démarrage de l'année budgétaire et publication régulière des informations sur les principales allocations budgétaires et l'exécution ; iii) préparation des budgets des exercices 06 et 07 conformément à la nouvelle classification budgétaires ; iv) une forte

³⁵ Outre la définition des grandes lignes du nouveau processus budgétaire, la loi exige la création d'un nouveau système comptable, crée le poste de contrôleurs internes a posteriori et un nouveau bureau d'audit interne.

réduction des dépenses discrétionnaires par l'intermédiaire des comptes courants ministériels³⁶; v) expansion du système informatisé de gestion budgétaire, de 5 à 36 ministères et organismes ; vi) recrutement d'experts comptables pour les principaux ministères ; et vii) renforcement de la fonction d'audit par un décret sur l'organisation et le fonctionnement de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA). La CSCCA est sur le point de rattraper le retard subi dans les audits des comptes de l'État, ce qui constituera, avec la reprise des fonctions de supervision du Parlement, un renforcement des contrôles externes.

Depuis 2004, Haïti a renforcé le cadre institutionnel de la passation des **marchés publics** en introduisant des mesures de contrôle plus efficaces dans l'administration publique à travers : i) l'adoption d'un nouveau décret sur la passation des marchés et la création en 2004 de la Commission nationale des marchés publics (CNMP) ; ii) la préparation des dossiers types d'appel d'offres ; et iii) la publication des listes des marchés et contrats publics et d'une base de données sur les fournisseurs. Le recrutement récent d'un cabinet international de service-conseil sur la passation des marchés permettra à la CNMP de s'acquitter d'une gamme plus élargie de ses fonctions, en particulier celles qui sont liées au renforcement des capacités en matière de passation des marchés des ministères d'exécution.

En 2004, **une Unité de lutte contre la corruption (ULCC)** a été créée et pourvue en effectif en tant qu'entité autonome relevant du ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Avec l'aide de l'Institut de la Banque mondiale, l'ULCC a procédé à une étude diagnostique complète sur l'état de gouvernance et la perception de la corruption en Haïti qui devait être prise en compte dans la conception d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et a préparé un projet de loi sur la déclaration des biens par les salariés du secteur public. L'ULCC élabore également un plan de formation du personnel axé sur les meilleures pratiques internationales et les enseignements tirés des initiatives efficaces et moins réussies à travers le monde.

Dans le cadre de son action visant à améliorer la gestion et la transparence des principales entreprises publiques, et avec l'aide des bailleurs de fonds, Haïti a réalisé les audits financiers de l'Autorité portuaire nationale (APN), des Télécommunications d'Haïti (TELECO) et d'Électricité d'Haïti (EDH) et entame actuellement les audits financiers, techniques et administratifs de la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP). Un audit était aussi prévu pour l'Autorité aéroportuaire nationale (AAN) mais les ressources des bailleurs de fonds n'ont pu être mobilisées pour cette opération. Le gouvernement a aussi entrepris d'assainir les comptes de TELECO et d'EDH. Enfin, en 2005-2006, il a pris un certain nombre de mesures pour renforcer le Fonds d'entretien routier (FER), créé en 2003 en tant que pièce maîtresse de la stratégie nationale d'entretien routier. Le FER a désormais atteint un niveau de capacité institutionnelle de base avec le recrutement du personnel clé et la définition de ses méthodes d'intervention.

³⁶ La proportion de dépenses courantes non salariales décaissées par l'intermédiaire des comptes courants a été réduit de 62 % entre octobre 2003 et mars 2004 à moins de 10 % depuis septembre 2004.

L'insuffisance **qualitative et quantitative des ressources humaines** constitue un obstacle essentiel à l'efficacité du secteur public en Haïti. Cette situation tient à la fois à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le pays (exacerbée par l'émigration) et au système d'incitations et de responsabilité qui n'est pas assez satisfaisant pour attirer, retenir et motiver les agents de la fonction publique. Comme le souligne le rapport de l'OED de 2002 sur l'Évaluation de la stratégie de coopération, la capacité du secteur public représente également un obstacle de taille à l'absorption de l'aide, le gouvernement n'étant souvent pas suffisamment bien armé pour répondre aux exigences divergentes des différents bailleurs des fonds. Pour remédier à ces lacunes, il faudra améliorer l'efficacité de l'emploi des ressources humaines déjà insuffisantes et mettre en œuvre des réformes à moyen terme visant la restructuration systémique de la fonction publique. En juillet 2005, un nouveau décret a été promulgué sur la fonction publique. Avec l'aide des bailleurs de fonds, le gouvernement compte réformer les cadres réglementaire et législatif en vigueur, ainsi que les systèmes actuels d'incitation, de nomination et de promotion reposant sur la compétence et de rémunération. Une cellule de coordination au Premier ministre assume la responsabilité pour les fonctions des ressources humaines en tant que première mesure de supervision de l'application du décret et un recensement des emplois dans certains ministères a été mené à bien.

En outre, les autorités ont aussi appuyé la création d'un **mécanisme permettant à la société civile de suivre la mise en œuvre des réformes de gouvernance économique**. Ce mécanisme de suivi est désormais opérationnel et les rapports de suivi sont établis sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes mentionnées plus haut. Deux ateliers ont été organisés en juin et octobre 2006 à l'intention des organisations de la société civile et des institutions et ministères concernés en vue d'examiner les données d'expérience tirées à ce jour du mécanisme et déterminer des ajustements visant à en améliorer l'efficacité.

Axe 3 - Reprise économique

De 2004 à 2006, le gouvernement de transition a fait des progrès dans la stabilisation de l'économie. Le programme macroéconomique du gouvernement a été appuyé par les deux programmes d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit qui ont été mis en œuvre de manière satisfaisante jusqu'à leur achèvement en septembre 2006. Les mesures macroéconomiques prises depuis le milieu de 2004 ont permis de relancer la croissance économique, de rétablir la discipline budgétaire, de réduire l'inflation et d'augmenter les réserves internationales. L'économie s'est progressivement remise des turbulences politiques et des graves inondations de 2004 et la croissance annuelle du PIB serait passée à 2,5 % au cours de l'exercice 06 contre 1,8 % l'exercice 05. Toutefois, les problèmes périodiques de sécurité ont eu une incidence néfaste sur l'activité économique, l'exécution des projets des bailleurs de fonds et d'autres apports de devises. Grâce à l'accroissement des recettes publiques et au resserrement des dépenses, le déficit global (dons compris) de l'administration a été réduit, de 3,5 % du PIB au cours de l'exercice 03 à 1,4 % l'exercice 06. Ce résultat a en grande partie éliminé le recours à la banque centrale pour financer le déficit public et a permis de réduire l'inflation de fin de période, de 37,8 % au cours de l'exercice 03 à un niveau estimé à 12,4 % l'exercice 06.

Dans le secteur de l'électricité, la prestation de services se dégrade depuis 2004. Les générateurs d'EDH ont fait l'objet de certaines réparations au titre du CCI, sur des financements des gouvernements américain et français. Toutefois, cette entreprise de service public se trouve au bord de la faillite : elle facture moins de 50 % de l'énergie qu'elle produit et elle est incapable de réparer ou d'entretenir son réseau de distribution délabré. En outre, le gouvernement n'a pas les ressources nécessaires pour assurer un approvisionnement régulier des générateurs en combustibles. En juillet 2006, l'électricité était fournie environ 6 heures par jour à Port-au-Prince, soit un niveau inférieur de plus de moitié à celui de juillet 2004 (13 heures), et inférieur à l'objectif du CCI, de 12 heures. Le gouvernement a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de 3,13 millions de galons de gasoil, ce qui devrait aussi améliorer la situation, si l'on peut mobiliser suffisamment de ressources pour régler le coût de ce combustible et celui des achats ultérieurs.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, la prestation de services enregistre quelques progrès depuis 2004, et le gouvernement poursuit désormais l'exécution des projets de réformes sectorielles. Avec l'aide d'un don du programme LICUS (voir Annexe 2), le gouvernement a préparé un projet de loi-cadre de l'eau et de l'assainissement, qu'il envisage de présenter au Parlement. Cette loi, pour la première fois, affectera clairement les fonctions d'élaboration des politiques et de réglementation et les séparera des fonctions d'approvisionnement, tout en favorisant la décentralisation, l'amélioration des structures de gouvernance et les partenariats public-privé. Une proposition d'une telle loi existe depuis 1996 mais n'a jamais été présentée au pouvoir législatif. Les besoins de services demeurent considérables, mais un grand nombre d'investissements de tailles diverses ont été effectués au titre du CCI. Ces investissements ont fourni de l'eau potable à quatre quartiers pauvres de Port-au-Prince, rénové partiellement les principaux réseaux de Port-au-Prince et de Gonaïves et effectué des réparations d'urgence sur huit autres réseaux, modernisé les installations et les équipements de la CAMEP, et rénové 24 petits réseaux d'alimentation en eau et construit 1 800 latrines et blocs sanitaires³⁷. Certains de ces projets utilisent des mécanismes innovants pour améliorer la responsabilisation et piloter les initiatives de décentralisation. Ils sont financés par la BID et la Banque, qui sont, avec l'UE et le gouvernement français, les principaux bailleurs de fonds du secteur.

Quelques progrès ont été enregistrés dans la remise en état des principaux axes routiers et les dispositions prises pour les activités d'entretien futur. Jusqu'en mai 2006, des travaux étaient en cours pour remettre en état 198 kilomètres du principal réseau routier et 316 kilomètres de routes secondaires et tertiaires, financés essentiellement par la BID et l'UE. Toutefois, l'avancement des travaux est entravé par la saturation de la capacité d'exécution limitée du ministère des Travaux publics et des entreprises du secteur privé. Mettant à profit l'assistance technique de la Banque mondiale, en 2005-2006, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour rendre opérationnel le Fonds d'entretien routier (FER), institué par une loi en 2003 en vue d'être la pièce maîtresse de la stratégie nationale d'entretien routier. Le FER a désormais atteint un niveau de capacité institutionnelle de base avec le recrutement du personnel clé et la définition de ses méthodes d'intervention. Cependant, le FER ne sera

³⁷ Résultats empruntés du Bilan de la mise en oeuvre du CCI, mis à jour jusqu'en mai 2006.

efficace que si le MEF met en place un flux durable de ressources pour financer les activités d'entretien routier. En sus du renforcement de la capacité institutionnelle, au nombre des problèmes d'importance cruciale à résoudre dans un proche avenir figurent la consolidation de la planification des investissements routiers afin de mieux les aligner sur les stratégies d'aménagement du territoire et la poursuite de la mise en place d'un système efficace d'entretien routier.

Les aéroports se sont améliorés alors que les progrès ont été plus lents pour les ports. La BID a financé le renouvellement de la couche de surface de la piste et des principales routes d'accès de l'aéroport de Port-au-Prince. Le matériel de sécurité a été installé à l'aéroport de Cap Haïtien. Peu de progrès ont cependant été enregistrés dans le secteur portuaire, bien que la BID envisage de financer la remise en état des principaux quais et les travaux de dragage dont la nécessité se fait tant sentir au port de Port-au-Prince. Le manque à gagner en matière de recettes, tant dans les ports qu'aux services de douane, en raison de la mauvaise gestion, de la corruption et des installations laissant à désirer, demeure un défi de taille auquel le gouvernement Préval-Alexis entend remédier avec l'aide de la MINUSTAH dans le domaine de la sécurité et en partenariat avec la communauté des bailleurs de fonds.

Le gouvernement a entrepris de moderniser le secteur des télécommunications, qui a enregistré une croissance rapide parmi les services de téléphonie cellulaire. Le gouvernement a terminé un examen de l'ensemble du secteur et la préparation d'un plan d'action global visant à améliorer les résultats du secteur. Ce plan est axé sur la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire moderne, qui fait actuellement défaut, et la promotion de l'investissement du secteur privé, en particulier dans les zones rurales. Outre l'audit financier et l'assainissement des comptes mentionnés plus haut, la société d'État, TELECO, fait l'objet d'un processus de restructuration portant sur sa gestion et ses effectifs, ainsi que d'un repositionnement stratégique, comportant la nomination d'un directeur professionnel respecté, le remplacement de la majeure partie du personnel du département des finances et la mise en place d'un système de gestion financière moderne. Le secteur dans son ensemble a enregistré une croissance sensible après l'arrivée sur le marché du troisième opérateur de téléphonie cellulaire, Digicel, appuyé en partie par un investissement de la SFI. Toutefois, un terme a été provisoirement mis à une nouvelle expansion du secteur en raison de l'absence d'un cadre de réglementation approprié (par exemple, il n'existe pas de règles pour régir l'interconnexion entre les opérateurs).

En dépit du faible niveau des décaissements³⁸, des résultats visibles ont été réalisés dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Pour obtenir un niveau d'efficacité supérieur en matière de production agricole, certains paysans ont obtenu des semences améliorées (121 tonnes) et des animaux d'élevage. Plusieurs routes rurales ont été remises en état afin d'améliorer l'accès des producteurs aux marchés locaux et trois centres régionaux de développement agricole sont actuellement en place. Toutefois, si ces interventions ont permis d'obtenir des résultats rapides et visibles au niveau local, la viabilité du secteur agricole national dans son ensemble sera fonction d'une action à plus

³⁸ Jusqu'en mai 2006, un montant de 30 millions de dollars sur les 86 millions de dollars promis initialement a été décaissé.

long terme nécessitant un accès accru au crédit et une base de données de ressources humaines améliorées.

Les résultats ont été mitigés en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de renforcement de la gestion des ressources naturelles et la gestion des catastrophes naturelles. Les progrès ont marqué le pas dans le premier cas, essentiellement du fait de l'insuffisance des engagements pris par les bailleurs de fonds et de la mobilisation des ressources³⁹. En revanche, le pays a renforcé ses moyens de préparation aux catastrophes et de gestion de celles-ci, en réactivant les comités communaux de protection civile et en consolidant la Direction de la protection civile (DPC). La tempête tropicale Chris et l'ouragan Ernesto qui sont passés récemment tout près d'Haïti ont mis en évidence les moyens accrus de gestion des catastrophes de la DPC comme en témoignent les mécanismes améliorés de préparation interne et de coordination extérieure. Déclaré en vigueur le 1^{er} juin 2005, le **projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes** est en cours d'exécution, et les fonds du projet ont été engagés à plus de 50 %. Les études sur la gestion et la remise en état de bassins versants des régions touchées par les inondations de mai et septembre 2004 sont achevées et un vaste programme de remise en état est sur le point de démarrer. Mettant à profit un partenariat entre la DPC et les ONG, Haïti a réactivé 40 comités communaux de protection civile qui appuient actuellement les initiales locales de réduction des risques dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Sud du pays.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, la mise en œuvre du CCI a visé essentiellement à prévenir et arrêter la dégradation des terres. Des progrès ont été enregistrés sur ces deux fronts et ont consisté à faire le bilan, partager les données d'expérience et coopérer dans le cadre de la préparation des programmes d'investissement qui ont commencé à être exécutés à grande échelle en 2005-2006. Ces investissements comprennent ceux qui sont consacrés à la gestion des bassins versants par le Service international de développement agricole (IADS), l'appui à la planification de l'utilisation durable des terres apporté par le Canada, l'Allemagne et d'autres, deux études de la Banque mondiale sur l'intensification agricole et le développement rural et sur les combustibles de remplacement du bois de chauffage. Les initiatives à financement extérieur ne sont pas les seules initiatives notables. En 2005, le prestigieux Prix Goldman pour l'environnement a été décerné à un mouvement local de paysans dénommé *Papay*, en signe de reconnaissance pour son action efficace qui a permis de réduire la dégradation des terres touchant plus de 200 000 familles rurales.

³⁹ Le montant total requis pour financer les besoins prioritaires du CCI de 2004 était de 23,4 millions de dollars. Une somme de 13,77 millions de dollars seulement a été mobilisée et un montant de 9,83 millions de dollars décaissé.

Axe 4 – Accès aux services de base

Le CCI a accordé le rang de priorité le plus élevé à l'expansion de l'accès des services de base et l'amélioration de leur qualité (santé, éducation, protection sociale, aide humanitaire, sécurité alimentaire et la gestion des déchets solides) avec plus d'un tiers du total des annonces de contribution des bailleurs de fonds destiné à ce secteur en 2004. Les résultats ont été très contrastés entre les secteurs : les décaissements en faveur de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'aide humanitaire ont dépassé les engagements initiaux, alors dans le cas de l'éducation et de l'aide humanitaire, ils sont restés en deçà des montants annoncés initialement, ce qui n'a pas permis de satisfaire de nombreux besoins de base dans ces domaines. Plus de 133 millions de dollars ayant été décaissés (contre un engagement initial de 82 millions de dollars) au cours de la période visée par le CCI de 2004, le pays a pu rationaliser les ressources financières et humaines du secteur de la santé tout en garantissant une prestation équitable des services. Les campagnes de vaccination et d'apport complémentaire d'iode ont été renforcées et plusieurs hôpitaux nationaux et départementaux ont été remis en état et dotés de moyens de fonctionnement acceptables. Dans le domaine du VIH/SIDA, 35 centres de santé de surveillance et six centres de traitement ARV ont été ouverts ; 30 millions de préservatifs ont été distribués et 500 000 jeunes gens ont reçu des renseignements de base sur les mécanismes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA.

Le décaissement de 57 millions de dollars au cours des deux dernières années a permis au secteur de l'éducation de fonctionner sans perturbation sensible et de lancer un certain nombre de projets d'investissement importants, par exemple : i) l'appui à la distribution de 2,4 millions de livres au cours de l'année scolaire 2004-2005 ; ii) la construction et l'équipement de 159 écoles servant 55 000 élèves et de 16 centres de ressources pour les enseignants ; iii) le financement de deux années d'arriérés de salaires pour 1 060 enseignants ; iv) le subventionnement de frais de scolarité pour 50 000 élèves et le financement de trousseaux scolaires pour 200 000 élèves ; v) l'alimentation scolaire dans 1 100 écoles ; vi) la révision de nouveaux programmes scolaires de la première et de la deuxième années d'études ; vii) le lancement d'un programme de formation professionnelle ; et viii) le pilotage d'un programme d'enseignement de base accéléré pour les enfants en retard. Il s'agit sûrement de bonnes réalisations, mais beaucoup reste à faire pour satisfaire la demande d'un meilleur accès aux services d'éducation de base et d'amélioration de leur portée. Par exemple, le Bureau des partenariats public-privé au ministère de l'Éducation n'est pas encore entré en activité, car la loi portant création de cet organe n'a pas encore été ratifiée par le Parlement. Le gouvernement Préval-Alexis a clairement déclaré que l'enseignement primaire figure au tout premier rang de ses priorités pour les quatre prochaines années. Il augmente son propre financement du secteur pour montrer l'importance qu'il accorde à cette question et a officiellement demandé à la Banque mondiale de jouer le rôle de chef de file dans le secteur de l'éducation.

Annexe 2. Résumé des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie d'appui transitoire de 2004

I. Financement de l'IDA

L'apport de l'IDA pour la période visée par la Stratégie d'appui transitoire devait atteindre 150 millions de dollars, dont un montant de 75 millions de dollars devait être engagé au cours de l'EB 05 (scénario de référence) et un montant maximum de 75 millions de dollars durant l'EB 06, sur la base des résultats obtenus du point de vue de certains indicateurs de base et sous réserve que la 14^e reconstitution des ressources de l'IDA réussisse pleinement (scénario élargi). Les Tableaux 9 et 10 récapitulent les scénarios de l'IDA proposés pour les EBs 05 et 06, ainsi que les principaux indicateurs et domaines dont la performance sera évaluée dans le cadre du programme renforcé de l'IDA pour l'EB 06.

Tableau 9. Financement proposé de l'IDA au titre de la Stratégie d'appui transitoire			
Activités envisagées	USD millions	Observations	Approbation par le Conseil
<i>EB 05 (après apurement des arriérés)</i>			
Opération de réforme de gouvernance économique (ajustement)	61	Exige un cadre macroéconomique solide ; réformes engagées avec l'aide du Fonds fiduciaire du programme LICUS.	6 janvier 2005
Projet de redressement d'urgence et de gestions des catastrophes	12	Activités entreprises avec l'aide du Fonds fiduciaire du programme LICUS	6 janvier 2005
Premier Don d'assistance technique à la gouvernance économique (EGTAG I)	2	Appuyer les réformes des institutions et de gouvernance après la période couverte par le PAGE	6 janvier 2005
Total EB 05	75		
<i>Programme de prêt de base — EB 06 (allocation subordonnée à la reconstitution de l'IDA 14)</i>			
Développement communautaire	38	Projet conçu après avoir tiré des leçons des opérations financées par le FPC et le Fonds fiduciaire du programme LICUS, des travaux d'analyse et des consultations.	28 juillet 2005
<u>Total</u>	<u>38</u>		
<i>Programme élargi — EB06 (allocation subordonnée à la reconstitution de l'IDA 14)</i>			

Tableau 9. Financement proposé de l'IDA au titre de la Stratégie d'appui transitoire			
Activités envisagées	USD millions	Observations	Approbation par le Conseil
Projet d'investissement multisectoriel	35	Fondé sur les projets pilotes financés par le Fonds fiduciaire du programme LICUS, des travaux d'analyse et des consultations	Remplacé par le projet des transports et d'aménagement du territoire 11 avril 2006 (16 millions de dollars)
Deuxième don d'assistance technique à la gouvernance économique (EGTAG II)	2	Appuyer de nouvelles réformes des institutions et de gouvernance	20 juin 2006
Total EB 06	75		

Trois projets ont été approuvés au cours de l'EB 05 pour un montant d'engagement total de 75 millions de dollars, dont 51 % à titre de dons : l'Opération de réforme de gouvernance économique (PAGE I, 61 millions de dollars), le Don d'assistance technique à la gouvernance économique (EGTAG I, 2 millions de dollars) et le Projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes (12 millions de dollars). PAGE I (un prêt d'ajustement sectoriel à deux tranches de 61 millions de dollars) et EGTAG I (une opération d'assistance technique de 2 millions de dollars) financent des réformes cruciales de gouvernance économique en vue d'améliorer la transparence et l'efficacité de l'emploi des ressources publiques et l'aide extérieure et d'aider à améliorer le cadre des politiques publiques pour favoriser le financement accru des investissements dans les secteurs clés par la Banque et d'autres bailleurs de fonds. Le Projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes (12 millions de dollars) permet à Haïti d'intervenir dans les régions touchées par les inondations et renforce la capacité du gouvernement à se préparer aux catastrophes naturelles futures et d'intervenir à la suite de celles-ci.

<p align="center">Tableau 10. Programme de l'IDA de l'EB 06 : Principaux indicateurs et domaines pour l'évaluation de la performance</p>		
Domaine	Objectifs (mesures indicatives)	Situation
<i>Programme de prêt de base — EB 06</i>		
1. Améliorer l'accès aux services de base et la prestation de ces services aux pauvres		
Stratégie de réduction de la pauvreté	Axer davantage sur la pauvreté les politiques gouvernementales et la prestation de services publics et approfondir le dialogue national sur les questions de politique générale (résultat mis en évidence par les progrès satisfaisants dans la préparation d'un DSRP participatif)	Le DSRP-I terminé et présenté au Conseil de la Banque mondiale. Le processus de préparation du DSRP en train d'être lancé
2. Améliorer l'efficacité de l'aide		
Mise en œuvre du CCI	Enregistrer des progrès globalement satisfaisants vers la réalisation des objectifs du CCI (résultat mis en évidence par les rapports réguliers du gouvernement et la concertation entre celui-ci et les bailleurs de fonds)	Concertation régulière et soutenue entre les bailleurs de fonds et le gouvernement (résultat mis en évidence par les réunions fréquentes des bailleurs de fonds au cours de deux dernières années)
<i>Programme élargi — EB 06</i>		
3. Maintenir un cadre macroéconomique solide		
Cadre macroéconomique	Maintenir un cadre macroéconomique solide (résultat mis en évidence par une application durable du programme gouvernemental de stabilisation)	Cadre macroéconomique solide maintenu
4. Lancer et poursuivre des réformes de gouvernance économique et de développement institutionnel à long terme		
Réformes de gouvernance économique	Améliorer la gouvernance économique (résultat mis en évidence par l'application du programme de réformes appuyé par le PAGE, et notamment l'exécution satisfaisante du budget de l'exercice 05 et l'adoption en temps voulu d'un budget satisfaisant pour l'exercice 06)	Réformes financées par le PAGE I menées à bien, y compris l'exécution satisfaisante du budget de l'exercice 05 et l'adoption en temps voulu d'un budget satisfaisant pour l'exercice 06

Suite à l'examen par le Conseil de la Stratégie d'appui transitoire fondée sur les critères d'octroi de dons de l'IDA 14, le programme de l'IDA en Haïti pour l'EB 06 a été intégralement converti en dons et l'enveloppe a été réduite de 17,3 % passant de 75 millions de dollars à 62 millions de dollars. Un montant de 38 millions de dollars de cette enveloppe a été approuvé le 28 juillet 2005 pour un projet de développement communautaire destiné à améliorer l'accès aux services sociaux de base et à offrir des possibilités de création d'emplois à des pauvres vivant dans les zones rurales et périurbaines vulnérables, en transférant directement des ressources aux organisations communautaires et en renforçant la participation des citoyens à des processus ouverts et transparents de prise de décision.

Au cours de l'exercice 06, le pays a rempli les critères de performance nécessaires pour passer au scénario élargi. Plus précisément, un cadre macroéconomique solide a été maintenu, les réformes de gouvernance économique ont fait des progrès satisfaisants, et des progrès ont été enregistrés dans la préparation d'un DSRP (par l'élaboration du DSRP-I) ainsi que dans la mise en œuvre du CCI (compte tenu de la situation du pays). En outre, le gouvernement et les bailleurs de fonds ont maintenu une solide concertation facilitée par plusieurs mécanismes de coordination, y compris des tableaux sectoriels ; un comité conjoint pour la supervision et la mise en œuvre du CCI, présidé par le Premier ministre, et comprenant des représentants du gouvernement, de la société civile et des bailleurs de fonds (bien qu'il y ait lieu de renforcer ces deux mécanismes) ; et des réunions régulières de coordination des bailleurs de fonds à Port-au-Prince (auxquelles prennent des représentants du gouvernement) et à l'étranger.

Au titre de ce programme élargi, deux nouvelles opérations ont été présentées au Conseil : le Projet de transports et d'aménagement du territoire (16 millions de dollars), en vue de réduire le coût d'accès au marché pour les petits exploitants dans deux microrégions pauvres ; et le Deuxième don d'assistance technique à la gouvernance économique (EGTAG II, 2 millions de dollars) pour poursuivre la mise en œuvre des réformes de gouvernance économique. En août 2006, un projet de réduction des pertes d'électricité (6 millions de dollars — voir paragraphe 62) a également été approuvé par le Conseil. Tout en n'étant pas explicitement mentionné dans la Stratégie d'appui transitoire en tant qu'opération autonome, ce projet est pleinement conforme au premier pilier de la stratégie et aux priorités du pays. Le projet vise à financer la restructuration de l'EDH⁴⁰, en mettant l'accent sur ses résultats opérationnels, financiers et en matière de gestion de la clientèle. Ces deux projets ont été élaborés en étroite collaboration avec les bailleurs de fonds suivant les orientations du CCI et en tant que principales interventions destinées à mobiliser les ressources d'autres bailleurs de fonds. Dans le cas des projets EGTAG I, II et des transports et d'aménagement du territoire, la Banque et la BID ont réalisé un niveau élevé de coordination, dans la mesure où les deux institutions partagent la même cellule d'exécution de projet et organisent des missions conjointes.

⁴⁰ Ce projet est conforme au Protocole d'accord sur la remise en état du secteur électrique, signé par tous les bailleurs de fonds intervenant dans le secteur le 21 octobre 2006 à Bruxelles.

À ce jour, le portefeuille de la Banque mondiale en Haïti a obtenu des résultats satisfaisants, les objectifs de développement et l'état d'avancement de tous les projets étant jugés satisfaisants. À l'exception du PAGE I, dont la clôture est intervenue en mars 2006, la plupart des pays approuvés au cours de la période visée par la Stratégie d'appui transitoire se trouvent encore à un stade d'exécution peu avancé, bon nombre d'entre eux ayant enregistré des retards de six mois en moyenne dans la déclaration de l'entrée en vigueur, au milieu de la transition politique. Malgré une situation particulièrement difficile et compte tenu de la volonté manifeste du gouvernement de faire progresser la mise en œuvre de la stratégie d'appui transitoire, les ratios de décaissement d'Haïti au titre de l'EB 06 a été spectaculaire (34,7 % contre 33,2 % et 24,1 % aux niveaux régional et de la Banque, respectivement). Seul un projet (le projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes) est à risque, suite aux retards pris dans la consolidation des mécanismes de coordination du projet et la promotion de la responsabilité et de la transparence dans l'emploi des ressources publiques et la prestation des services de base.

Les résultats enregistrés dans le cadre du portefeuille actuel sont encourageants. Sur le terrain, les résultats préliminaires se sont déjà concrétisés, plus particulièrement ceux des projets financés par les dons du PCF et au titre du programme LICUS (voir section II de la présente annexe et le Tableau 11).

Le PAGE I a eu des répercussions considérables. Cette opération a notamment joué un rôle déterminant dans les progrès enregistrés dans l'application du programme de réforme de gouvernance économique du gouvernement (voir paragraphe 15). Des mécanismes budgétaires plus transparents et plus efficaces ont été introduits et ont permis de réduire considérablement les dépenses discrétionnaires effectuées par l'intermédiaire des comptes courants ministériels. La réforme en cours du système de passation des marchés publics et le resserrement des contrôles internes et externes, entre autres mesures, favorisent un emploi plus efficace et plus transparent des ressources publiques. Étant donné la nature et l'ampleur des défis de gouvernance qui confrontent Haïti et les faibles capacités institutionnelles existantes, les effets de ces mesures devraient être progressifs, et les interventions futures du gouvernement devraient viser essentiellement à assurer la mise en œuvre efficace et intégrale du cadre juridique et institutionnel adopté récemment.

Mettant à profit les résultats satisfaisants d'une opération de développement communautaire financée par le FPC et du projet pilote de remise en état des infrastructures de base à forte intensité de main-d'œuvre financé au titre du programme LICUS (voir Annexe 2), le **projet de développement communautaire de 38 millions de dollars** a fait des progrès tangibles dans l'amplification des transferts directs et la gestion participative des ressources publiques aux organisations communautaires des communes pauvres et périurbaines. Ce résultat confirme que la stratégie de développement communautaire représente un moyen efficace de financement des projets de développement au niveau communautaire, même en cas d'instabilité politique et de conflit et de performance médiocre des pouvoirs publics, tout en améliorant les conditions de vie dans les zones marginales, en favorisant l'inclusion et en renforçant la cohésion sociale. Le développement communautaire devrait aussi atténuer la pression sur le budget de l'État, grâce à la mobilisation de ressources communautaires et la création et

l'entretien rentables des infrastructures. Dans d'autres pays où des initiatives de développement communautaire ont été mises en œuvre, les économies de crédits publics consacrés aux infrastructures rurales seraient de l'ordre de 20 à 30 %. En moins d'un an, grâce à l'aide accordée au gouvernement par deux ONG importantes⁴¹ pour l'exécution de ce projet, les résultats suivants ont été obtenus : a) 27 sur un total de 55 à 60 communes bénéficiaires ont été identifiées ; b) 20 sur 32 conseils du projet de développement participatif (COPRODEP) démocratiquement constitués ont été mis en place dans les communes participantes, offrant ainsi une enceinte ouverte et transparente pour la détermination des sous-projets prioritaires et la prise de décision participative ; c) 67 sous-projets prioritaires ont déjà été identifiés et approuvés dans une région visée ; and d) tous les 6 bureaux techniques de gestion, ou cellules techniques relevant des ONG, chargés de fournir un appui technique aux communautés et de superviser l'exécution de leurs sous-projets ont été créés et leur personnel formé.

Déclaré en vigueur le 1^{er} juin 2005, le **Projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes** est en cours d'exécution et plus de 50 % des fonds du projet sont engagés. Les études sur la gestion et la remise en état des bassins versants des régions touchées par les inondations de mai et septembre 2004 ont été finalisées et un vaste programme de remise en état est sur le point de démarrer. Mettant à profit un partenariat entre la DPC et les ONG, 40 comités communaux de protection civile ont été réactivés et participent actuellement à des initiatives de réduction des risques locaux dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Sud du pays.

II. Dons du programme LICUS et du Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit

Depuis 2004, Haïti a reçu du Fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit (FPC) et du programme LICUS des dons totalisant environ 11,6 millions de dollars. Ces dons ont joué un rôle déterminant dans les 12 mois qui ont précédé la liquidation par Haïti de ses arriérés de remboursement des crédits de l'IDA, en permettant à l'IDA d'obtenir des résultats rapides en faveur des groupes les plus vulnérables, dans des domaines tels la santé primaire et les vaccinations, l'alimentation scolaire, les infrastructures de base dans les zones rurales, et la création d'emplois pour les travailleurs non qualifiés. Les dons ont aussi permis d'acquérir une somme importante de connaissances nécessaires à la préparation des projets de l'IDA en cours et futurs depuis la liquidation des arriérés.

⁴¹ Fondation panaméricaine de développement et le Centre d'études et de coopération internationale (CECI)

Récapitulatif des dons LICUS et FPC					
Don	Date de démarrage	Date de clôture	Montant engagement initial (USD)	Montant décaissé au 10/31/06	Montant non décaissé à ce jour
Dons LICUS			6 869 540	5 374 540	1 495 000
Renforcement de capacités pour le prog. d'alim. scolaire	Sep-04	Juin-07	1 089 540	789 540	300 000
Gestion des déchets solides	Sep-04	Mar-07	625 000	180 000	445 000
Appui à la communication stratégique	Mai-06	Sep-07	300 000	150 000	150 000
Partenariats public-privé dans l'éducation	Sep-04	Juin-07	500 000	400 000	100 000
Projet pilote gestion de risques liés aux catastrophes	Sep-04	Avr-06	1 000 000	1 000 000	0
Appui à la gouvernance économique	Sep-04	Sep-07	1 500 000	1 000 000	500 000
Eau rurale et assainissement	Sep-04	Déc-07	855 000	855 000	0
Projet infrastructure de base à forte intensité main-d'oeuv.	Nov-04	Sep-05	1 000 000	1 000 000	0
Dons FPC			4 775 000	2 250 000	2 525 000
Proj. pilote dev. commun. rural	Jan-04	Déc-04	1 025 000	1 025 000	0
Interventions de santé d'urgence	Mar-04	Déc-06	2 500 000	1 225 000	1 275 000
Proj. pilote dev. commm. urbain	Sep-06	AD	1 250 000	0	1 250 000
Total			11 644 540	7 624 540	4 020 000

Tout en portant sur un large éventail de secteurs, les dons LICUS et FPC ont permis à la Banque d'intervenir assez tôt dans le processus de transition et, dans certains cas, de mobiliser de nouvelles ressources auprès d'autres bailleurs de fonds bilatéraux⁴². Parallèlement, ils ont permis à l'IDA d'acquérir une expérience opérationnelle précieuse, et de tirer des enseignements importants pour la conception de la stratégie d'appui transitoire et des projets figurant dans celle-ci ainsi que pour la conception de la présente Note de stratégie intérimaire. De plus, grâce aux dons, la Banque a pu obtenir des résultats tangibles pendant que se préparaient les opérations ultérieures de plus grande envergure de l'IDA (voir Tableau 11).

Le niveau de réalisation des objectifs visés des dons et de la viabilité future varie d'un don à l'autre, les facteurs déterminants de la réussite étant le niveau d'appui politique de la mise en œuvre du don et de la participation des bénéficiaires à cette mise en œuvre.

⁴² Dans le cas des dons LICUS pour l'alimentation scolaire et la gestion des déchets solides, le gouvernement brésilien a annoncé des contributions de 300 000 dollars et 125 000 dollars respectivement.

Tableau 11. Haïti — Quelques résultats du Fonds fiduciaire en faveur des LICUS
Quelques résultats obtenus
<p>Gouvernance économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les budgets des exercices 05, 06 et 07 approuvés dans les délais avant le début des exercices concernés ; données sur les crédits budgétaires et l'exécution des budgets rendues publiques • Audits financiers des principales entreprises publiques (TELECO, EDH et APN) et l'assainissement des comptes de TELECO achevés • La Cellule de lutte contre la corruption mise en place et une étude préparée sur la perception de la corruption • Comité de suivi de gouvernance par la société mis en place et des OSC recrutées pour suivre les réformes de gouvernance économique • Commission nationale des marchés créée et les dossiers d'appel d'offres types préparés, publication de la liste des marchés publics attribués et base de données sur les fournisseurs mise en place.
<p>Activités de reconstruction</p> <ul style="list-style-type: none"> • 200 000 personnes-jours créés par l'intermédiaire de programmes de travaux à forte intensité de main-d'œuvre • Alimentation scolaire journalière et suppléments d'aliments enrichis fournis à > 25 000 enfants pauvres, dont >5 000 à Cité Soleil, un des quartiers de taudis les plus pauvres et les plus violents de Port-au-Prince • Trois réseaux ruraux d'alimentation en eau remis en état
<p>Capacité institutionnelle de base pour de programmes importants de travaux de reconstruction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes communautaires de gestion des catastrophes et d'alerte rapide pilotés à in Fonds Verret et Mapou mis en place • Comités de gestion de l'eau à Zanglais d'Aquin, Morisseau, Pémerle et Saint-Louis-du-Sud constitués • Cellule d'exécution de projet pleinement opérationnelle créée pour gérer tous les futurs projets de bailleurs de fonds exécutés par le gouvernement • 76 organisations communautaires formées aux techniques simples de planification, de comptabilité et de gestion de projets • 44 sous-projets communautaires exécutés avec succès de manière efficace, efficiente et transparente • Stratégies nationales pour l'éducation et l'adduction d'eau rurale élaborées

Le don FPC de 1,25 million de dollars destiné à piloter des projets de développement communautaire, qui a été clos à la fin de 2004, a permis à la Banque de piloter un mécanisme novateur associant les communautés au choix de leurs principales priorités, à l'exécution des activités de projet et au suivi de l'utilisation de fonds à des moments d'instabilité politique et de conflit et manque de moyens de prestation de services au niveau de l'administration centrale. Cette stratégie a été par la suite reprise par un projet renforcé de l'IDA de 38 millions de dollars.

Structuré en deux phases, le don FPC de 2,5 millions de dollars à l'appui des interventions d'urgence dans le secteur de la santé a contribué à renforcer la portée et l'efficacité des campagnes de vaccination et de traitements vermifuges de base, qui sont traditionnellement insuffisamment financées. Quoiqu'avec un degré de réussite moindre,

le don appuie également la relocalisation du programme national de distribution de médicaments essentiels et de fournitures aux hôpitaux régionaux, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services de santé grâce à leur prestation ininterrompue.

Un don d'un million de dollars au titre du programme LICUS a contribué à l'exécution de projets pilotes à forte intensité de main-d'œuvre consacrés à l'infrastructure de base, en fournissant des possibilités d'emplois rapides aux personnes vivant dans l'extrême pauvreté, en favorisant des mécanismes de construction communautaire par la création de mécanismes de supervision de l'emploi des fonds et en renforçant la capacité du gouvernement central et des administrations décentralisées à gérer et exécuter des projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre consacrés à la remise en état des infrastructures.

Le don de 1,09 million de dollars au titre du programme LICUS pour le renforcement des capacités institutionnelles et du programme d'alimentation scolaire a fourni des repas à forte teneur en protéines produits localement à 25 000 élèves des quartiers urbains insalubres et du plateau central extrêmement pauvre. Cette opération a ainsi favorisé la fréquentation scolaire, réduit les taux d'abandon et amélioré la volonté des enfants à apprendre. Dans le cadre de ce programme, 5 230 goûters ont été distribués aux élèves dans les zones de taudis en proie à la violence de Cité Soleil et d'autres seront bientôt distribués à des enfants à Bel Air, un autre quartier de taudis de Port-au-Prince. En outre, quelques progrès initiaux ont été enregistrés dans la promotion du renforcement institutionnel du Programme national d'alimentation scolaire, même si beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Le don au titre du programme LICUS pour la gouvernance économique (1,5 million de dollars) a fourni un soutien crucial à la mise en œuvre des réformes clés de gouvernance économique, notamment la création d'une commission nationale des marchés et d'un comité consultatif de la société civile. Ce don est complété par un autre de 300 000 dollars consacré à l'amélioration des moyens de communication pour le programme de réforme de gouvernance économique et renforcer la concertation et les activités de sensibilisation. Le don se trouve encore à un stade d'exécution précoce. On espère cependant que la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication précise, ainsi que le renforcement des moyens de communication du ministère de l'Économie et des Finances permettront de répondre à la demande croissante d'information publique et d'engager la concertation entre le gouvernement et le public haïtien sur la dynamique des réformes de gouvernance économique dans les moindres délais, contribuant ainsi à la viabilité des réformes.

Le Fonds fiduciaire en faveur des LICUS pour la gestion des catastrophes (1 million de dollars) a été exécuté en partenariat avec le PNUD et conformément aux priorités convenues du CCI pour l'environnement. Il associe la reconstruction d'urgence dans la zone de Fonds Verrettes touchée par les inondations meurtrières de mai 2004 à des activités d'alerte rapide et de prévention au niveau national. Plus particulièrement, ce projet a permis de mettre en place le premier système d'alerte rapide contre les inondations en Haïti et piloté un système d'entraide pour la reconstruction de maisons et

d'abris. Enfin, le projet LICUS a piloté la mise en place d'un mécanisme d'intégration de l'agriculture, de la gestion des bassins versants et de la prévention des catastrophes avec la possibilité de l'appliquer dans d'autres régions d'Haïti. Cette opération a également jeté les bases du projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes d'un montant de 12 millions de dollars actuellement en cours d'exécution.

Le don de 855 000 dollars au titre du programme LICUS pour financer des projets d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural gérés par les communautés et renforcer le rôle du Service national de l'eau potable (SNEP), un organisme semi-autonome chargé de coordonner le secteur national de l'eau potable a financé la rédaction d'un document de stratégie complet et consulté à grande échelle pour le secteur de l'eau. Ce document porte sur les aspects à la fois stratégiques, juridiques et opérationnels de la gestion de l'eau potable en Haïti. Le don du programme LICUS a aussi favorisé une étroite coordination entre la Banque mondiale et la BID dans le cadre de la conception de deux prêts d'investissement sectoriel.

Deux dons de 500 000 dollars au titre du programme LICUS pour la gestion des déchets solides et les partenariats public-privé complètent la liste des dons approuvés au cours de la période 2004-2006. Le premier don vise à réaliser une concordance de vues sur l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des déchets solides, améliorer la collecte et la gestion des déchets solides et lancer cinq opérations pilotes dans les zones de taudis. Le second don a pour objectif de renforcer l'accès à l'enseignement primaire par les familles pauvres, mettre au point une stratégie à long de l'éducation pour tous et promouvoir la création du Bureau des partenariats public-privé. Les deux dons ont des faibles taux de décaissement. À ce jour, le don consacré à la gestion des déchets solides n'affiche guère de progrès car les institutions haïtiennes ne parviennent pas à s'entendre sur la nature et le contenu de la stratégie nationale de gestion des déchets solides. De même, le don consacré aux partenariats public-privé n'a pas obtenu les résultats prévus initialement en raison de la division politique au sein du gouvernement de transition sur la réglementation des écoles privées. Un parlement légitime étant désormais en place, la création du bureau doit être sanctionnée par une loi, et elle est inscrite au programme de la prochaine session extraordinaire du parlement.

Le 28 septembre 2006, le Secrétariat du FPC a approuvé un don de 1,25 million de dollars pour financer un projet de développement communautaire dans la région de Port-au-Prince. Le principal objectif du don proposé, qui, à ce jour, n'est pas encore entré en vigueur, consiste à piloter l'application d'une stratégie de développement communautaire qui a été conçue et mise à l'épreuve avec succès dans les zones rurales de Cité Soleil et de Bel Air en 2004 et 2005. Cette stratégie pourrait bien contribuer à réduire les conflits et la violence et appuyer la stabilisation dans les zones de taudis visées en a) fournissant rapidement un accès amélioré aux services de base et aux possibilités de création de revenus aux groupes communautaires ou associations bénéficiaires ; et b) contribuant au renforcement de la cohésion sociale et au capital social dans les communautés visées. Les deux régions visées comprennent une vingtaine de 20 zones différentes (12 à 15 à Cité-Soleil et 7 à 8 à Bel-Air/Bas Delmas) avec une population globale de près de 400 000 habitants (dont quelque 300 000 à Cité-Soleil). Outre l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base, il est prévu que : a) près de

45 000 membres de familles pauvres bénéficieront des possibilités de création de revenus offertes par le projet ; et b) quelque 300 dirigeants et/ou représentants d'organisations communautaires et autorités locales seront formés aux processus ouverts de développement communautaire dans des environnements urbains. Une attention particulière sera accordée aux questions d'égalité des sexes et de jeunesse, en associant autant que possible les femmes et les jeunes à la prise de décision au cours de l'identification, de la conception et de l'exécution des sous-projets. En outre, il est prévu de renforcer la capacité de l'administration centrale à gérer, reproduire ou amplifier l'option et la méthodologie de développement communautaire pour les zones urbaines.

III. Activités d'analyse et de conseil

Les activités d'analyse et de conseil de la Banque au cours des EBs 05 et 06 ont visé essentiellement à faire mieux comprendre les problèmes de développement qui se posent en Haïti, tout en sous-tendant le programme de la stratégie d'appui transitoire et le futur dialogue sur les politiques et l'aide de la Banque au pays (voir Tableau 6). Le programme d'activités d'analyse et de conseil de la Banque a été globalement bien reçu par le gouvernement, la communauté des bailleurs de fonds, le secteur privé et les organisations de la société civile et offre une solide base pour la définition de l'aide de la Banque au cours des EBs 07 et 08.

Tableau 12. Travaux d'analyse et de conseil achevés au titre de la Stratégie d'appui transitoire				
EB	Amélioration des services de base et création d'emplois pour les pauvres	Situation	Lancement de réformes pour la gouvernance économique à long terme et le développement institutionnel	Situation
EB 05	Stratégie d'intensification agricole et de développement rural	Achevée en 2005	Renforcement du Fonds d'entretien routier	Étude achevée
	Stratégie d'atténuation de la pression exercée par la demande de combustibles sur les ressources nationales de bois de chauffage	Achevée en 2006	Note d'information en vue de la préparation du contrat de gestion d'EDH	En cours
EB 06	Mémoire économique : Le défi d'une croissance favorable aux pauvres et de l'inclusion en Haïti	Achevé en juin 2006 (diffusion en cours)	PEMFAR	En cours

Tableau 12. Travaux d'analyse et de conseil achevés au titre de la Stratégie d'appui transitoire				
EB	Amélioration des services de base et création d'emplois pour les pauvres	Situation	Lancement de réformes pour la gouvernance économique à long terme et le développement institutionnel	Situation
	Stratégie de protection sociale	Achevée en juin 2006	Notes de politique générale établies en temps utile	
	Notes de politique générale établies en temps utile	Achevées : Analyse de la situation sociale d'Haïti (mai 2006)		

L'étude sur l'intensification agricole et le développement rural contribue à renforcer la base de connaissances qui est nécessaire de toute urgence pour l'exécution d'activités de développement rural durables en Haïti en : a) déterminant les pôles de développement agricole potentiels ; b) établissant un ensemble de cartes des caractéristiques physiques, socioéconomiques et institutionnelle du secteur rural à un niveau de détail spatial raisonnable pour permettre de mieux cibler les interventions futures ; et c) mesurant et en renforçant le consensus autour de recommandations prioritaires précises du CCI au sujet des considérations régionales de la croissance et de la réduction de la pauvreté. L'étude a été élaborée sous la direction du ministère de l'Agriculture et en collaboration avec la BID et la FAO et a utilisé le CCI. Elle a bénéficié des apports de tous les acteurs de la société civile d'Haïti et a été enfin présentée par le gouvernement de transition en octobre 2005 en tant que stratégie nationale pour le développement rural et un outil de collaboration intérieure et extérieure. L'étude a donné lieu à l'élaboration d'un projet de l'IDA de 16 millions de dollars sur le transport rural et l'aménagement du territoire ainsi que l'amorce des opérations d'autres bailleurs de fonds.

Le **Mémoire économique sur Haïti** examine les tendances, les facteurs déterminants et les principaux obstacles à la réalisation d'une croissance sans exclusive et à la réduction de la pauvreté en Haïti dans une perspective comparative. Le rapport établit que la croissance soutenue est entravée par l'insuffisance des infrastructures, l'instabilité politique et l'inefficacité de l'administration et la médiocrité de l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de celle-ci. Il présente aussi un ensemble de recommandations à court et moyen terme pour le renforcement de la capacité institutionnelle des organismes public de base et l'amélioration des fonctions de base de l'État de manière efficace, transparente et responsable, ainsi que le renforcement des infrastructures de base et l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et de la qualité de celui-ci. Le rapport, qui a été distribué aux participants au cours de la conférence des bailleurs de fonds tenue en juillet 2006 et devrait être prochainement diffusé en Haïti, apporte une contribution importante à la préparation du DSRP.

L'**analyse de la situation sociale du pays** présente un ensemble de recommandations pour sortir de l'engrenage des conflits et de la pauvreté en Haïti dans la perspective des trois facteurs qui ont été identifiés en tant que ses principales composantes, à savoir : i) les facteurs démographiques et socioéconomiques aux niveaux des particuliers et des ménages ; ii) la capacité institutionnelle de l'État à fournir des biens publics et à gérer les risques sociaux ; et iii) les programmes et les stratégies des acteurs politiques. L'analyse souligne également la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle de base de l'État à fournir les services publics de base, notamment liés à la sécurité et à l'État de droit, ainsi qu'à la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement et l'infrastructure.

La **stratégie de protection sociale** analyse les politiques et les possibilités d'investissement éventuelles pour réduire l'extrême vulnérabilité des pauvres aux chocs économiques et contrecarrer les mécanismes négatifs d'adaptation qui ne font qu'aggraver les conditions de vie à la longue. La stratégie met en particulier l'accent sur la nécessité d'aider les ménages pauvres à financer l'éducation de leurs enfants, en tant que mesure de réduction de la pauvreté à court terme et de permettre aux familles pauvres de sortir de la pauvreté à long terme.

La **note sur le renforcement du Fonds d'entretien routier** et la **Note de référence pour la préparation du contrat de gestion d'EDH** (la dernière étant en cours) font des recommandations de politique générale importantes pour le renforcement de deux (et de huit dans le cas de l'EDH) organismes du secteur public très inefficaces, et apportent une contribution précieuse pour la préparation du projet des transports et d'aménagement du territoire et du projet de réduction des pertes d'électricité financés par la Banque.

Une étude détaillée des aspects économiques de la demande et de l'offre de bois de chauffage a été menée à bien au cours de l'EB 06, et une proposition de stratégie nationale de remplacement du bois de chauffage a été présentée. Cette étude répond au souhait du gouvernement de régler les problèmes pressants de l'utilisation du bois de chauffage dans le contexte plus vaste de la politique nationale du secteur de l'énergie. L'étude sera suivie d'une assistance technique hors prêts pour examiner les différentes options concernant l'adoption de foyers plus efficaces au cours de l'EB 07.

Le **PEMFAR**, un exercice conjoint entre la Banque mondiale-IDA et la BID, a été récemment lancé et comprend un examen intégré des dépenses publiques, une évaluation de la responsabilité financière en Haïti et un rapport analytique sur la passation des marchés, en vue d'examiner l'emploi des dépenses publiques et les questions de procédure budgétaire et, se fondant sur les résultats obtenus à ce jour, aider à définir les prochaines étapes du programme de réforme de gouvernance économique.

En outre, les services de la Banque et du FMI ont effectué une **analyse du degré d'endettement tolérable** préliminaire pour servir à la préparation du document PPTTE préliminaire, que les deux Conseils ont examiné en septembre 2006. À cet effet, ils ont procédé à un rapprochement des données de la dette extérieure à la fin de septembre 2006, en collaboration avec les autorités haïtiennes. Les résultats ont été pris en compte dans le document sur le point de décision PPTTE examiné par le Conseil en novembre 2006.

IV. Société financière internationale (SFI)

En dépit du fait que l'environnement des affaires en Haïti soit particulièrement difficile, la SFI continue d'investir dans le pays et compte trois projets actifs. i) Grupo M (20 millions de dollars) dans le secteur de l'habillement ; Micro crédit national (MCN) dans le secteur de la microfinance (400 000 dollars) ; et ii) Digicel, un opérateur de téléphonie mobile (deux crédits pour un montant de 15 millions de dollars chacun). L'investissement sur Digicel a été engagé au cours de l'EB 06 (deux crédits de 15 millions de dollars chacun. Le projet est l'un des plus importants investissements étrangers dans le pays sur les 30 dernières années. Les relations de longue date entre la SFI et Digicel ont beaucoup contribué à structurer la transaction dans un contexte extrêmement difficile. La SFI a également financé le processus de recrutement d'un cabinet chargé de vérifier les comptes de la compagnie Électricité d'Haïti (EDH) en coordination avec le personnel de l'IDA avec les financements du CIDA.

V. MIGA

Haïti est membre de la MIGA depuis décembre 1996. Toutefois, la MIGA en ce moment n'a aucun encours en Haïti.

VI. Institut de la Banque mondiale

L'Institut de la Banque mondiale apporte son appui depuis 2005 dans le cadre d'une enquête diagnostique sur la gouvernance et la lutte contre la corruption (GAC) afin d'obtenir des données de référence sur la gouvernance et la performance du secteur public. En Haïti, les études diagnostiques comportent des études empiriques aux niveaux des ménages, des secteurs publics et privé et des ONG touchant aux vulnérabilités institutionnelles, y compris le lien entre les coûts induits par la corruption et la mauvaise qualité des services publics tels que perçue ou expérimentée par les usagers. La mise en œuvre de l'étude GAC de façon participative a facilité l'engagement de la société civile dans la planification de l'étude ainsi que dans l'utilisation et la dissémination prévue de ses résultats comme contribution à l'élaboration d'un projet de stratégie de lutte contre la corruption. De même, l'étude a été conçue afin d'obtenir des données utiles permettant d'aider à la mise en œuvre des objectifs de la Note de stratégie intérimaire, notamment d'augmenter l'accès aux services de base en faveur de pauvres et d'améliorer la qualité de ceux-ci, de soutenir les réformes de gouvernance économique et le développement institutionnel.

VII. Coordination entre les bailleurs de fonds

En partenariat avec d'autres partenaires de développement, le Groupe de la Banque mondiale a joué un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre du CCI. En tant que Président du Groupe de contact sur Haïti, la Banque mondiale a apporté son appui à l'élaboration du CCI en mai 2004 et co-organisé la conférence d'annonce des contributions des bailleurs de fonds qui a eu lieu en juillet 2004 à Washington DC. Pour la mise en œuvre du CCI, les groupes thématiques créés lors de l'élaboration du CCI ont été convertis en tables sectorielles et un Comité conjoint de coordination de la mise en

œuvre et du suivi du CCI (COCCI) a été créé sous la présidence du premier ministre, avec la participation des représentants du gouvernement, des parties prenantes nationales et de la communauté internationale. La Banque mondiale a dirigé la table sectorielle sur la gouvernance économique et a participé activement au COCCI. En outre, elle a contribué de façon décisive durant les conférences successives des bailleurs qui ont eu lieu à Cayenne, à Montréal, à Bruxelles et à Brasilia et a aidé le gouvernement Préval-Alexis dans l'organisation de la conférence pour les annonces de contribution qui a eu lieu à Port-au-Prince en juillet 2006.

La plupart des agences d'aide au développement, y compris le Groupe de la banque mondiale, ont aligné leur aide sur le CCI et apportent un appui dans le domaine du renforcement des capacités au gouvernement afin de mieux coordonner et d'augmenter l'impact de leur aide. À cet effet, le Groupe de la Banque mondiale, la BID, l'USAID, le CIDA, l'UE, le FMI et d'autres bailleurs de fonds coordonnent les efforts de développement des capacités dans le domaine de gouvernance économique, chacun s'occupant d'un sous-thème particulier.

L'harmonisation des procédures des bailleurs de fonds se trouve toujours dans une phase initiale. Toutefois, quelques résultats encourageants ont été réalisés, en particulier dans le domaine de gouvernance économique, concrétisés par la programmation conjointe des missions et l'existence des mécanismes conjoints d'exécution de projet. Il est vrai que les unités parallèles d'exécution de projets sont toujours utilisées dans la plupart des projets qui reçoivent des financements extérieurs, mais **les bailleurs de fonds prennent des mesures pour les consolider et s'appuyer sur des cellules d'exécution de projets uniques afin de coordonner les activités financées par plusieurs partenaires.** Ainsi, la Banque mondiale et la BID ont une unité conjointe de coordination de projet qui coordonne leur appui dans les domaines de gouvernance économique, des transports et de l'aménagement du territoire et de l'électricité. La Banque mondiale peut envisager de répliquer l'expérience positive faite avec la BID avec d'autres bailleurs de fonds dans le cadre de la conception et de l'exécution des projets dans d'autres secteurs.

Annexes 3 : Les principales priorités de développement du gouvernement

Les principales priorités de développement du gouvernement sont présentées en détail dans le CCI prolongé présenté à la conférence des bailleurs de fonds qui a eu lieu à Port-au-Prince le 25 juillet 2006 et dans le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté achevé en septembre 2006. **Le programme du gouvernement est articulé autour de quatre piliers principaux consistant à :** 1) renforcer la gouvernance politique et favoriser le dialogue et la réconciliation ; 2) améliorer la gouvernance économique et moderniser l'État, tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisés ; 3) promouvoir la croissance économique ; et 4) améliorer l'accès aux services de base de qualité, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Pour la période de juin 2006 à septembre 2007, l'ensemble des besoins de financement s'élève à 1,8 milliard de dollars, dont plus de deux tiers sont déjà couverts par des fonds nationaux et étrangers laissant de ce fait un manque de 544 millions de dollars à couvrir.

Premier pilier : - Renforcer la gouvernance politique et favoriser le dialogue et la réconciliation – Le programme du gouvernement dans ce domaine vise à rétablir la paix et la sécurité d'où la nécessité de renforcer la police haïtienne, de réformer les systèmes judiciaire et pénitentiaire qui sont inefficaces, d'intensifier le programme de désarmement et de réintégration, d'assurer des relations harmonieuses et courtoises entre les pouvoirs exécutif et législatif et la tenue des élections municipales (qui ont eu lieu en décembre 2006) et de renforcer le processus électoral. Le **Programme d'apaisement social** fait partie intégrante de ce pilier qui vise à encourager un meilleur accès aux services publics de qualité et à la création des opportunités d'emploi, particulièrement dans les zones défavorisées et sujettes aux conflits. Enfin, la dernière sous-composante de ce pilier est axée sur le renforcement des capacités nationales de prévention et de réaction en cas de catastrophe naturelle en renforçant notamment le DPC et en encourageant une collaboration plus étroite au niveau régional.

Deuxième pilier : améliorer la gouvernance économique et moderniser l'État, tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisés – Le programme du gouvernement dans ce domaine vise à approfondir les réformes entreprises par le gouvernement de transition dans le domaine de gouvernance économique afin d'améliorer la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources de l'État et de l'aide étrangère. Plus spécifiquement, il vise à approfondir les réformes mises en œuvre pendant la période 2004-2006 pour renforcer les processus budgétaires et les contrôles financiers, ainsi que les systèmes de passation des marchés ; à améliorer l'efficacité et la transparence dans l'utilisation des infrastructures publiques ; à améliorer la gestion des ressources humaines et la responsabilité des employés du secteur public et à renforcer les institutions aux niveaux régional, urbain et local avec des recommandations pour le suivi par la Commission nationale de la réforme administrative (CNRA).

Troisième pilier – Promouvoir la croissance économique – Dans le but d'améliorer l'environnement pour favoriser les investissements privés et la création des emplois, le gouvernement envisage de : i) de réhabiliter les réseaux d'infrastructure des transports et d'électricité du pays qui sont délabrés ; ii) d'améliorer l'accès au crédit des agriculteurs avec des exploitations de petite et moyenne taille et moderniser la cadre institutionnel du

secteur agricole ; iii) de promouvoir une utilisation plus rationnelle des ressources environnementales du pays qui sont rares ; et, iv) mettre à jour le plan national relatif à la Stratégie nationale de tourisme et améliorer l'accès aux principaux sites touristiques en Haïti.

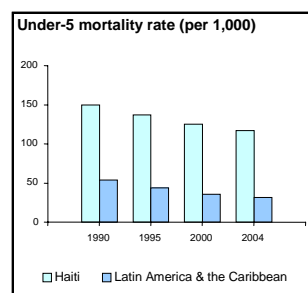
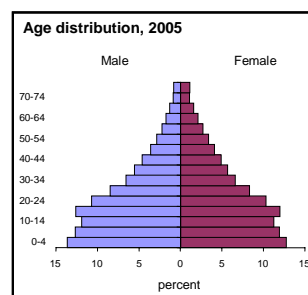
Quatrième pilier - Améliorer l'accès aux services de base de qualité, en particulier pour les groupes les plus vulnérables – le gouvernement vise à réaliser l'objectif de la sécurité alimentaire pour toute la population et à rétablir et à élargir l'accès aux services de base tels que l'eau et l'assainissement, l'élimination des déchets solides et la réhabilitation des quartiers pauvres. Un domaine prioritaire pour le Président Préval dans le cadre de ce pilier est le secteur de l'éducation où le gouvernement souhaite atteindre l'objectif de l'accès universel à l'éducation de base en améliorant l'accès à une instruction de qualité, et en encourageant une coordination plus efficace entre les institutions scolaires publiques et les institutions non publiques qui sont majoritaires.

Annexe A2. Haïti en bref

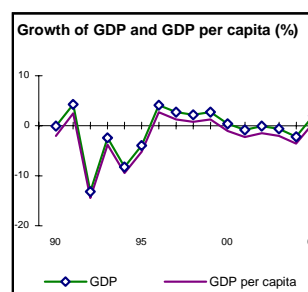
Traduction en Français à suivre

Annex A2. Haiti at a Glance

Key Development Indicators (2005)	Haiti	Latin	Low
		America & Carib.	income
Population, mid-year (millions)	8.8	551	2,353
Surface area (thousand sq. km)	28	20,418	29,265
Population growth (%)	1.4	1.3	1.8
Urban population (% of total population)	39	78	31
GNI (Atlas method, US\$ billions)	3.9	2,210	1,364
GNI per capita (Atlas method, US\$)	450	4,008	580
GNI per capita (PPP, international \$)	1,840	8,111	2,486
GDP growth (%)	1.8	4.4	7.5
GDP per capita growth (%)	-0.2	3.1	5.6
<i>(most recent estimate, 2000–2005)</i>			
Poverty headcount ratio at \$1 a day (PPP, %)	54	9	..
Poverty headcount ratio at \$2 a day (PPP, %)	78	23	..
Life expectancy at birth (years)	52	72	59
Infant mortality (per 1,000 live births)	76	27	80
Child malnutrition (% of children under 5)	17	7	39
Adult literacy, male (% of ages 15 and older)	..	91	73
Adult literacy, female (% of ages 15 and older)	..	90	50
Gross primary enrollment, male (% of age group)	..	121	110
Gross primary enrollment, female (% of age group)	..	117	99
Access to an improved water source (% of population)	54	91	75
Access to improved sanitation facilities (% of population)	30	77	38



Net Aid Flows	1980	1990	2000	2005 ^a
<i>(US\$ millions)</i>				
Net ODA and official aid	105	168	208	243
<i>Top 3 donors (in 2004):</i>				
United States	35	50	91	91
Canada	5	10	20	37
France	7	32	11	25
Aid (% of GNI)	7.3	5.9	5.6	6.3
Aid per capita (US\$)	19	25	26	29
Long-Term Economic Trends				
Consumer prices (annual % change)	17.8	21.3	11.5	14.8
GDP implicit deflator (annual % change)	21.4	14.1	11.2	..
Exchange rate (annual average, local per US\$)	5.0	5.0	21.5	40.7
Terms of trade index (2000 = 100)	225	132	100	87
Population, mid-year (millions)	5.5	6.9	7.9	8.8
GDP (US\$ millions)	1,462	2,864	3,716	4,300
<i>(% of GDP)</i>				
Agriculture	..	33.0	27.8	25.6
Industry	..	22.0	16.2	16.0
Manufacturing	..	16.0	8.8	8.3
Services	..	43.0	64.1	51.1
Household final consumption expenditure	81.9	81.4	86.0	93.3
General gov't final consumption expenditure	10.1	8.0	7.6	6.3
Gross capital formation	16.9	13.0	26.6	23.0
Exports of goods and services	21.6	17.5	12.3	14.0
Imports of goods and services	30.5	20.0	32.5	41.0
Gross savings	..	6.4	21.8	23.5



1980–90 1990–2000 2000–05
(average annual growth %)

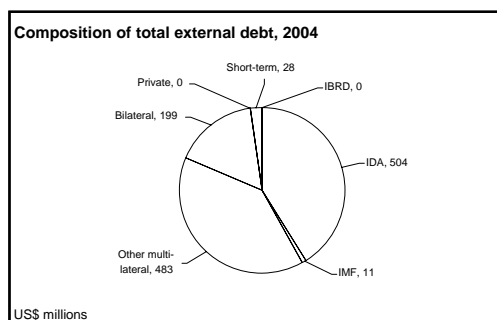
Population, mid-year (millions)	2.3	1.4	1.4
GDP (US\$ millions)	-0.2	-1.5	-0.5
<i>(% of GDP)</i>			
Agriculture	-0.1	-7.4	-1.2
Industry	-1.7	3.2	0.5
Manufacturing	-1.7	-8.4	-2.2
Services	0.5	-0.3	-0.4
Household final consumption expenditure	0.9
General gov't final consumption expenditure	-4.4
Gross capital formation	-0.6	8.6	1.5
Exports of goods and services	1.2	-10.3	7.7
Imports of goods and services	2.3	-5.2	10.6
Gross savings

Note: Figures in italics are for years other than those specified. 2005 data are preliminary estimates. .. indicates data are not available.
a. Aid data are for 2004.

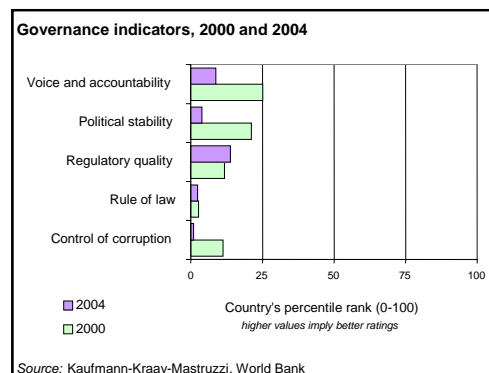
Balance of Payments and Trade	2000	2005
<i>(US\$ millions)</i>		
Total merchandise exports (f.o.b)	331	458.9
Total merchandise imports (f.o.b)	1,086.7	1,308.5
Net trade in goods and services	-852.1	-1162.7
Workers' remittances and compensation of employees (net)	578	925
Current account balance as a % of GDP	-260 -6.6	-270 -6.3
Net foreign assets (Central Bank, US\$) millions	172.3	191.2

Central Government Finance	2000	2005
<i>(% of GDP)</i>		
Revenue	8.4	9.6
Tax revenue	7.7	6.3
Expense	7.4	13.8
Cash surplus/deficit	-2.2	-0.7
Highest marginal tax rate (%)		
Individual
Corporate

External Debt and Resource Flows	2000	2005
<i>(US\$ millions)</i>		
Total debt outstanding and disbursed	1,169	1,336.0
Total debt service	44	51.0
HIPC and MDRI debt relief (expected; flow)	-	-
Total debt (% of GDP)	31.5	31.0
Total debt service (% of exports)	4.0	8.5
Foreign direct investment (net inflows)	8.0	9.5
Portfolio equity (net inflows)



Private Sector Development	2000	2005
Time required to start a business (days)	-	203
Cost to start a business (% of GNI per capita)	-	153.1
Time required to register property (days)	-	683
Ranked as a major constraint to business (% of managers surveyed who agreed)		
n.a.
n.a.
Stock market capitalization (% of GDP)
Bank branches (per 100,000 people)



Technology and Infrastructure	2000	2004
Paved roads (% of total)	24.3	..
Fixed line and mobile phone subscribers (per 1,000 people)	16	64
High technology exports (% of manufactured exports)	3.5	..

Environment	2000	2005
Agricultural land (% of land area)	58	58
Forest area (% of land area, 2000 and 2005)	4.0	3.8
Nationally protected areas (% of land area)	..	0.4
Freshwater resources per capita (cu. meters)	..	1,548
Freshwater withdrawal (% of internal resources)	..	7.6
CO2 emissions per capita (mt)	0.18	0.22
GDP per unit of energy use (2000 PPP \$ per kg of oil equivalent)	7.0	6.3
Energy use per capita (kg of oil equivalent)	257	270

World Bank Group portfolio	2000	2005
<i>(US\$ millions)</i>		
IBRD		
Total debt outstanding and disbursed	0	0
Disbursements	0	0
Principal repayments	0	0
Interest payments	0	0
IDA		
Total debt outstanding and disbursed	480	507
Disbursements	8	9
Total debt service	10	50
IFC (fiscal year)		
Total disbursed and outstanding portfolio of which IFC own account	0	0
Disbursements for IFC own account	0	0
Portfolio sales, prepayments and repayments for IFC own account	0	0
MIGA		
Gross exposure	-	-
New guarantees	-	-

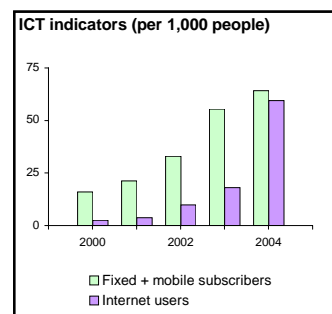
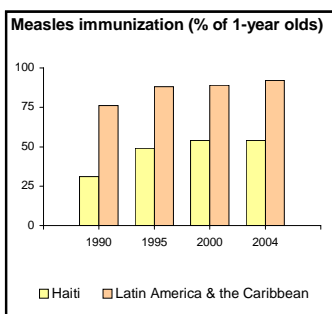
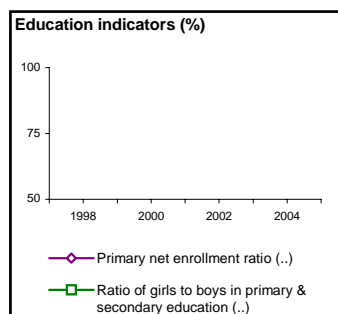
Note: Figures in italics are for years other than those specified. 2005 data are preliminary estimates. .. indicates data are not available. - indicates observation is not applicable.

Millennium Development Goals

Haïti

With selected targets to achieve between 1990 and 2015
(estimate closest to date shown, +/- 2 years)

	Haïti			
	1990	1995	2000	2004
Goal 1: halve the rates for \$1 a day poverty and malnutrition				
Poverty headcount ratio at \$1 a day (PPP, % of population)	53.9	..
Poverty headcount ratio at national poverty line (% of population)	78.0
Share of income or consumption to the poorest quintile (%)	2.4	..
Prevalence of malnutrition (% of children under 5)	27	28	17	..
Goal 2: ensure that children are able to complete primary schooling				
Primary school enrollment (net, %)	22
Primary completion rate (% of relevant age group)	28
Secondary school enrollment (gross, %)	21
Youth literacy rate (% of people ages 15-24)	55
Goal 3: eliminate gender disparity in education and empower women				
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%)	95
Women employed in the nonagricultural sector (% of nonagricultural employment)	40
Proportion of seats held by women in national parliament (%)	..	4	4	4
Goal 4: reduce under-5 mortality by two-thirds				
Under-5 mortality rate (per 1,000)	150	137	125	117
Infant mortality rate (per 1,000 live births)	102	91	81	74
Measles immunization (proportion of one-year olds immunized, %)	31	49	54	54
Goal 5: reduce maternal mortality by three-fourths				
Maternal mortality ratio (modeled estimate, per 100,000 live births)	680	..
Births attended by skilled health staff (% of total)	23	20	24	..
Goal 6: halt and begin to reverse the spread of HIV/AIDS and other major diseases				
Prevalence of HIV (% of population ages 15-49)	3.8
Contraceptive prevalence (% of women ages 15-49)	11	18	27	..
Incidence of tuberculosis (per 100,000 people)	484	306
Tuberculosis cases detected under DOTS (%)	..	2	22	49
Goal 7: halve the proportion of people without sustainable access to basic needs				
Access to an improved water source (% of population)	47	54
Access to improved sanitation facilities (% of population)	24	30
Forest area (% of total land area)	4.2	..	4.0	3.8
Nationally protected areas (% of total land area)	0.4
CO2 emissions (metric tons per capita)	0.1	0.1	0.2	0.2
GDP per unit of energy use (constant 2000 PPP \$ per kg of oil equivalent)	10.4	7.3	7.0	6.3
Goal 8: develop a global partnership for development				
Fixed line and mobile phone subscribers (per 1,000 people)	7	8	16	64
Internet users (per 1,000 people)	0	0	3	59
Personal computers (per 1,000 people)
Youth unemployment (% of total labor force ages 15-24)	23.6	..	17.9	..



Note: Figures in italics are for years other than those specified. .. indicates data are not available.

9/19/06

Development Economics, Development Data Group (DECDG).

Annexe A2. Haïti en bref – Traduction

Principaux indicateurs de développement

Haïti
Amérique latine
Faible revenu

2005

Population en milieu d'année (*millions*)
Superficie (milliers de km²)
Taux de croissance démographique (%)
Population urbaine (% de la population totale)

RNB par habitant (*méthode Atlas, milliards USD*)
RNB (*méthode Atlas, milliards USD*)
RNB par habitant (PPP, dollar international)

Croissance du Pib (%)
Croissance du PIB par habitant (%)

(Estimation les plus récentes, 2000-2005)

Nombre de pauvres avec un dollar par jour (PPP, %)
Nombre de pauvres avec un dollar par jour (PPP, %)
Espérance de vie à la naissance (*années*)
Mortalité infantile (*pour 1 000 naissances vivantes*)
Malnutrition infantile (*% des enfants de moins de 5 ans*)

Analphabétisme (*% de garçons âgés de 15 ans et plus*)
Analphabétisme (*% de filles âgées de 15 ans et plus*)
Taux net de scolarisation primaire (*% de garçons d'âge scolaire*)
Taux net de scolarisation primaire (*% de filles d'âge scolaire*)
Accès à une meilleure source d'eau (*% de population*)
Accès aux installations d'assainissement (*% de population*)

Flux net de l'aide

(*millions de dollars*)
APD nette et aide publique
Trois principaux bailleurs
 États-Unis
 Canada
 France

Aide (% du RNB)
Aide par habitant (dollars)

Tendances économiques à long terme

Prix à la consommation
Déflateur implicite du PIB (variation du % annuel)

Taux de change (moyenne annuelle, monnaie nationale par dollar)
Indice des termes de l'échange (2000 = 100)

Population en milieu d'année (*millions*)

PIB (millions de dollars)

Agriculture

Industrie

Industrie manufacturière

Services

Consommation des ménages

Consommation des administrations publiques

Formation de capital brut

Exportations de biens et de services

Importations de biens et de services

Epargne brute

Note : Les chiffres en italique correspondent aux années différentes de celles qui sont indiquées. ... indique que les données ne sont pas disponibles.

a. Les données sur l'aide datent de 2004.

[Page 2](#)

Balance des paiements et commerce

(USD millions)

Exportations de biens et services, f.o.b

Importations de biens et services, f.o.b

Exportations nettes de biens et services

Renvoi de fonds des travailleurs à l'étranger et
compensation des employés (net)

Solde du compte courant

en % du PIB

Avoirs extérieurs nets

Données sur les finances de l'administration centrale

(% du PIB)

Recettes

Recettes fiscales

Dépenses

Excédent/déficit de trésorerie

Taux marginal d'imposition le plus élevé

Privé

Entreprise

Dettes extérieures et flux de ressources

(millions de dollars)

Total dette décaissée et non remboursée

Total service de la dette

Allègement de la dette - PPTE et MDRI (prévu, flux)

Dettes totales (% du PIB)

Total service de la dette (% des exportations)

Investissement direct étranger (flux nets)

Fonds propres (flux nets)

Graphique

Composition de la dette extérieure

(court terme, BIRD, IDA, FMI, autre multilatérale, bilatérale, privée – millions de dollars)

Développement du secteur privé

Temps requis pour créer une entreprise (jours)

Coût de la création d'entreprise (% du RIB par habitant)

Temps requis pour obtenir un titre de propriété (jours)

Classé comme contrainte majeure pour les affaires

(% des directeurs interrogés qui partagent cet avis

n.a.

n.a.

Capitalisation boursière (% du PIB)

Branches de banques (pour 100 000 personnes)

Technologie et infrastructure

Routes revêtues (% de l'ensemble)

Abonnés du téléphone fixe et mobile (pour 1 000 personnes)

Exportation de la technologie de pointe (% des exportations de produits manufacturés)

Environnement

Terres cultivables (% de la superficie)

Zone forestière (% de la superficie des terres, 2000 et 2005)

Aires protégées (% de la superficie des terres)

Ressources en eau douce par habitant (mètres cube)

Prélèvements d'eau douce (% des ressources nationales)

Émissions du CO₂ par habitant (mt)

PIB par unité d'énergie (2000 dollars internationaux PPA par kg d'équivalent pétrole)

Utilisation de l'énergie par habitant (kg d'équivalent pétrole)

Portefeuille du Groupe de la Banque mondiale

(millions de dollars)

BIRD

Encours de la dette et décaissements

Décaissements

Remboursement du principal

Paiements d'intérêts

IDA

Encours de la dette et décaissements

Décaissements

Service de la dette

SFI

Encours de la dette et décaissements dont le compte de la SFI

Décaissements pour le compte de la SFI

Ventes sur le portefeuille, remboursement anticipé et remboursement au compte de la SFI

MIGA

Engagements bruts
Nouvelles garanties émises

Note : Les chiffres en italique correspondent aux années différentes de celles qui sont indiquées. ... indique que les données ne sont pas disponibles. Le signe – indique que les observations ne s'appliquent pas.
Groupe de gestion des données sur le développement (DECDG)

Page 3

Objectifs de développement pour le millénaire

Avec quelques objectifs à réaliser entre 1990 et 2015
(estimations aux dates proches de celles qui sont indiquées, +/- 2 ans)

Objectif 1 : Réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté et la proportion de la population qui souffre de la faim

Indice numérique de pauvreté au seuil de 1 dollar par jour (dollars internationaux PPA, % de la population)
Indice numérique de pauvreté sur la base du seuil national de pauvreté (% de la population)
Part des revenus ou de la consommation du quintile le plus démuné (%)
Prévalence de la malnutrition (% des enfants de moins de cinq ans)

Objectif 2 : Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Inscription au cycle primaire (net, %)
Taux d'achèvement du cycle primaire (% du groupe d'âge pertinent)
Inscription au cycle secondaire (brut, %)
Taux d'alphabétisation chez les jeunes (% du groupe d'âge 15 à 24 ans)

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Ratio filles/garçons dans le cycle primaire et secondaire (%)
Femmes employées dans le secteur non agricole (% des emplois non agricoles)
Proportion des sièges occupés par les femmes au sein du parlement (%)

Objectif 4 : Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (Pour 1 000)
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)
Vaccination contre la rougeole (proportion des enfants d'un an vaccinés, %)

Objectif 5 : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

Ratio de mortalité maternelle (estimation pour 1 000 naissances vivantes)
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (% du total)

Objectif 6 : Stopper la propagation du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle

Prévalence du VIH (% de la population entre 15 et 49 ans)
Prévalence des contraceptifs (% des femmes entre 15 et 49 ans)
Incidence de la tuberculose (pour 1 000 personnes)
Cas de tuberculose détectés sous Traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) (%)

Objectif 7 : Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

Accès à une source améliorée d'eau (% de la population)
Accès à des installations améliorées d'assainissement (% de la population)
Aire forestière (% de la superficie totale des terres)
Aires protégées (% de la superficie totale des terres)
Emissions du CO2 (dollars internationaux PPA par kg d'équivalent pétrole)
PIB par unité d'énergie

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Abonnés des lignes de téléphone fixe et mobile (pour 1 000 personnes)

Utilisateurs de l'Internet (pour 1 000 personnes)

Ordinateurs personnel (pour 1 000 personnes)

Chômage des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans)

Graphiques

Indicateurs relatifs à l'éducation (%)

Ratio filles/garçons dans le cycle primaire et secondaire (%)

Inscription au cycle primaire (net, %)

Vaccination contre la rougeole

Haïti

Amérique latine et Caraïbes

Indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC)

Abonnés des lignes de téléphone fixe et mobile

Utilisateurs de l'Internet

Note : les chiffres en italique correspondent aux années différentes de celles qui sont indiquées. ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Groupe de gestion des données sur le développement (DECDG)

**Annexe B2. Quelques indicateurs de résultat
et de la gestion du portefeuille de la Banque**

* **Au
12/11/2006**

Indicateurs	2005	2006	2007
<i>Evaluation du portefeuille</i>			
Nombre de projets en cours d'exécution ^a	3	5	6
Durée moyenne de l'exécution (années) ^b	0,3	0,7	1,1
Pourcentage de projets à problème (nombre) ^{a;c}	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de projets à problème (montant) ^{a;c}	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de projets à risque (nombre) ^{a;d}	33,3	20,0	16,7
Pourcentage de projets à risque (montant) ^{a;d}	16,0	17,1	15,8
Ratio des décaissements (%) ^e	0,0	34,7	3,9
<i>Gestion du portefeuille</i>			
CPPR au cours de l'année (Oui/Non)	Non	Non	Non
Ressources disponibles pour la supervision (montant total en dollars)	153	661	706,1
Montant moyen pour la supervision par projet (en millions de dollars)	76,5	132,2	117,7

Pour mémoire	Depuis Ex 80	Cinq derniers EB
Évaluation de projet par l'OED (nombre)	32	0
Evaluation de projet par l'OED (montant en millions de dollars)	477,8	0,0
% de projets jugés satisfaisants ou très satisfaisants (nombre)	58,6	0,0
% de projets évalués par l'OED et jugés satisfaisants ou très satisfaisants (montant)	57,5	0,0

a. Tel que montré dans le rapport annuel sur les résultats du portefeuille (sauf année en cours).

b. âge moyen des projets dans le portefeuille de la Banque mondiale en Haïti

c % de projets évalués jugés satisfaisants ou très satisfaisants sur la base des objectifs de développement et/ou

Des progrès enregistrés dans la mise en œuvre

d. Tel que défini dans le cadre du programme d'amélioration du portefeuille

e Ratio des décaissements au cours de l'année/solde non décaissé

du portefeuille de la Banque en début d'année : Projets d'investissement uniquement

* Tous les indicateurs concernent les projets actifs dans le portefeuille à l'exception du ratio des décaissements qui inclut tous les projets actifs ainsi que les projets sortis du portefeuille au cours de l'EB.

Annexe B4. Récapitulatif des services hors-prêts

Au 12/11/2006				
<i>Produit</i>	<i>Date d'achève- ment – EB</i>	<i>Coût (milliers de dollars)</i>	<i>Audience (a)</i>	<i>Objectif (b)</i>
Fin récente d'exécution du projet				
Stratégie d'intensification de l'agriculture et le développement rural	2005	16,5	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Stratégie pour alléger la pression de la demande du pétrole sur les ressources nationales en bois de chauffage	2006	60	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Mémorandum économique du pays	2006	167,8	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Stratégie de protection sociale	2006	76,3	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Evaluation sociale du pays	2006	76,2	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Renforcement du Fonds d'entretien routier	2006	199,3	G. D. B. PDi	KG. PDe.
Note d'information relative au contrat de gestion d'EDH	2006	22	G. D. B. PDi	KG. PDe.
Analyse de la viabilité de la dette	2006	46,6	G. D. B. PDi	KG. PDe.
En cours				
Examen de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR)	2007	226,9	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Assistance technique hors-prêt pour la distribution des réchauds améliorés	2007	60	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
DSRP	2007	95,9		
Note de stratégie intérimaire	2007	97,9		
Note sur le secteur des transports	2007	7	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe.
Prévu				
Stratégie de réhabilitation des quartiers pauvres	2008	51,5	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS
Questions touchant la République Dominicaine et Haïti	2007	41,2	G. D. B. PDi	SS. KG. PDe. PS

a. Gouvernement, bailleurs de fonds, Banque, diffusion publique

b. Définition des stratégies, production de connaissances, débat public, résolution de problèmes.

Annexe B6. Haïti : Principaux indicateurs économiques

Indicateur	Réalizations			Chiffres provisoires			Projections		
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Comptes nationaux (en % du PIB)									
Produit intérieur brut ^a	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculture	26	25	25	26	25	25	26	26	26
Industrie	16	15	16	16	16	16	16	16	16
Services	51	50	51	51	51	51	51	51	51
Consommation totale	99	101	101	100	101	99	97	97	97
Investissement intérieur brut en capital fixe	25	31	27	27	28	31	31	31	32
Investissement public	3	4	3	4	5	8	8	8	8
Investissement privé	22	27	24	23	23	23	23	24	24
Exportations (BSNF) ^b	12	16	14	14	13	13	13	14	14
Importations (BSNF)	36	47	43	41	42	43	42	42	43
Épargne intérieure brute	2	-1	-1	0	0	2	3	5	7
Épargne nationale brute ^c	22	27	23	24	25	24	25	25	24
<i>Pour mémoire :</i>									
Produit intérieur brut (USD millions, aux prix courants)	3 472	2 960	3 538	4 310	4 734	5 250,4	5 726	6 055	6 431
Taux de croissance annuelle réelle (% sur 76 prix)									
Produit intérieur brut aux prix du marché	-0,5	0,4	-3,5	1,8	2,5	4,0	4,0	4,0	4,0
Taux de croissance annuelle réelle par habitant (% sur 76 prix)									
Produit intérieur brut aux prix du marché	-2,3	-1,7	-5,4	-0,2	0,8	2,2	2,3	2,3	2,3
Balance des paiements (USD millions)									
Exportations (BSNF) ^b	437	468	510	597	639	722	783	855	936
Marchandises, f.o.b	273	333	378	459	505	557	601	656	718
Importations (BSNF) ^b	1 239	1 417	1 548	1 760	2 011	2 232	2 338	2 483	2 640
Marchandises, f.o.b	983	1 116	1 212	1 309	1 507	1 690	1 786	1 897	2 017
Solde des ressources	-802	-948	-1 038	-1 163	-1 372	-1 511	-1 555	-1 628	-1 704
Transferts courants nets	649	781	893	925	995	1 055	1 165	1 285	1 419
Solde des paiements courants	-168	-182	-159	-267	-358	-504	-468	-487	-488
Investissements directs privés nets de l'étranger	5	14	6	10	45	20			
Prêts à long terme (nets)	37	28	53	-82	50	55			
publics	-3	-2	24	-6	67	80			
privés	41	30	29	-76	-17	-25			
Autres capitaux, nets, y compris erreurs et omissions	58	129	133	393	317	471			
Variation des réserves ^d	69	11	-33	-54	-55	-42			
<i>Pour mémoire</i>									
Solde des ressources (% du PIB)	-23,1	-32,1	-29,4	-27,0	-30,7	-28,5	-26,6	-26,1	-25,5

Annexe B6. Haïti : Principaux indicateurs économiques - suite

Indicateur	Réalizations			Chiffres provisoires			Projections		
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Finances publiques (% du PIB, aux prix du marché)									
Recettes courantes	8,3	9,0	9,0	9,7	10,2	10,0	10,5	11,0	11,3
Dépenses du gouvernement central	11,5	12,6	11,4	13,8	15,0	17,4	17,5	18,0	18,4
Solde global	-3,1	-3,5	-2,5	-0,7	-1,4	-1,9	-1,9	-1,9	-2,1
Dépenses d'équipement	2,0	3,3	3,5	4,1	5,4	6,5	5,3	5,7	5,9
Financement extérieur	0,4	0,7	0,4	0,7	1,8	-0,3	0,7	0,7	0,4
Indicateurs monétaires									
Croissance de M2 (%)	23,8	39,8	9,1	16,6	6,6	17,9	11,0	10,3	10,4
Taux d'intérêt réel									
Indice des prix à la consommation (% de variation)	8,7	32,5	22,5	14,8	12,4	8,0	8,0	7,0	6,0
Déflateur du PIB (% de variation)	10,0	26,8	21,5	17,6	13,9	8,1	8,0	7,3	6,7

a. PIB aux prix du marché.

b. Le sigle «BSNF» signifie « Biens et services non facteurs ».

c. Y compris les transferts sans contrepartie à l'exception des subventions d'équipement publiques.

d. Y compris l'utilisation des ressources du FMI.

e. Pour le gouvernement central, consolidé.

Annexe B7. Principaux indicateurs de risque

Indicateurs	Réalizations			Chiffres provisoires			Projections		
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008	2010
Montant total de la dette décaissée et non remboursée (TDD) en millions de dollars ^a	125	131	135	133					
Total du service de la dette avant l'allègement classique (en millions de dollars)	35	40	47	51	61	92	64	66	69
Total du service de la dette après l'allègement classique (en millions de dollars)	35	40	47	51	58	90	61	64	67
Total du service de la dette après l'aide au titre de l'Initiative PPTE (en millions de dollars)	35	40	47	51	59	76	55	49	55
Total du service de la dette après l'aide au titre des Initiatives PPTE et MDRI (en millions de dollars)	35	40	47	51	59	76	55	39	41
Indicateurs de la dette et du service de la dette (%)									
TDD/EBS ^b	286,	280,	265,	223,					
TDD/PIB	36,1	47,6	40,8	32,8					
TSD/EBS	3,3	3,2	3,3						
Concessionnel/TDD	85,0						
Indicateurs d'endettement auprès de la BIRD (%)									
TDD IDA (en millions de dollars) ^d	496	491	501	507					
SFI (en millions de dollars)									
Prêts									
Fonds propres et quasi participation ^e									
MIGA									
Garanties de la MIGA (en millions de dollars)									

a. Comprend la dette publique et la dette à garantie par l'État, la dette privée et non garantie, l'utilisation des crédits du FMI et le montant net des capitaux à court terme.

b. Le sigle « EXS » désigne les exportations de biens et de services, y compris les envois de fonds des travailleurs.

c. Les créanciers préférentiels sont la BIRD, l'IDA, les banques multilatérales de développement régionales, le FMI et la Banque des règlements internationaux.

d. Y compris la valeur actuelle des garanties.

e. Y compris les participations et les catégories d'instruments de prêts et de participation assimilables à des quasi-participations.

Annexe B8. Le portefeuille de l'IDA en Haïti

Portefeuille des opérations (IDA et dons)		Au 12/11/2006						
Projets clôturés	38							
IDA								
Total décaissé (Actif)	7,18							
Dont montant remboursé	0,00							
Total décaissé (Clôturé)	588,06							
Dont montant remboursé	109,42							
Total décaissé (actif + clôturé)	595,24							
Dont montant remboursé	109,42							
Total non décaissé (actif)	68,80							
Total non décaissé (cloture))	0,00							
Total non décaissé (actif + clôturé)	68,80							
Projets actifs								
		Dernier rapport sur l'état d'avancement		Différence entre				
		Note de supervision		Prévu et réalisé				
		Montant initial en millions de dollars		Décaissements				
No d'identification du projet	Intitulé du projet	Objectifs de développement	État d'avancement de l'exécution	Exercice	IDA	Non décaissé	Initial	Rev.
P090159	HT Projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes	S	S	2005	12	9,46	4,61	1,54
P093936	HT Don d'assistance technique à l'appui de gouvernance économique	MS	MS	2005	2	1,51	1,46	
P093640	HT Projet de développement de proximité	S	S	2006	38	33,24	6,23	
P095371	HT Deuxième projet de don d'assistance technique à l'appui de gouvernance économique	S	S	2006	2	2,06		
P095523	HT Transport et aménagement du territoire	S	S	2006	16	16,46	0,00	
P098531	HT Projet d'électricité	S	S	2007	6	6,08		
Total					76	68,81	12,30	1,54

Annexe B8. La SFI en Haïti

Haïti									
État du portefeuille de la SFI									
Montants détenus et décaissés									
Au 31/10/2006									
(En millions de dollars) 1/									
		Montant détenu				Montant décaissé			
Ex d'approbation	Société	Prêt	Fonds propres	Quasi	Partic	Prêt	Fonds propres	Quasi	Partic
1998	Microcrédit	0	0,27	0	0	0	0,27	0	0
2006	Digicel Haiti	30	0	0	0	30	0	0	0
Total portefeuille:		30	0,27	0	0	30	0,27	0	0
Montants engagés en attente d'approbation									
		Prêt	Fonds propres	Quasi	Partic				

1/ Grupo M (20 millions de dollars) ne figure pas sur ce tableau. En fait, malgré le fait que les installations de Grupo M financées par ce crédit soient situées à Ouanaminthe (au Nord-est d'Haïti) Grupo M est une compagnie dominicaine, et ainsi, l'investissement apparaît dans le cadre des opérations de la SFI en République dominicaine.